

## La menace protectionniste

Les Américains n'ont pas fini de nous surprendre. Au moment même où ils adoptent une loi protectionniste, ils engagent une vaste offensive pour dénoncer le protectionnisme des autres, en l'occurrence celui des Européens. Le marché unique de 1993 sera « une forteresse commerciale fermée aux compagnies étrangères », s'inquiète M. Clayton Yeurter, le représentant spécial pour le commerce du président Reagan. D'autres membres de l'administration sont plus violents encore. Si ces comportements s'expliquent, ils ne se justifient pas pour autant.

M. Ronald Reagan et l'Amérique ont démontré qu'ils savaient être les « champions du libre échange ». Malgré l'agressivité des exportateurs étrangers sur le marché américain, et ses conséquences en termes d'emploi et de comptes extérieurs, la Maison Blanche a pendant plus de trois ans réussi à résister aux pressions, pourtant fortes, en faveur de mesures protectionnistes. La seule finalement adoptée aura été la baisse du dollar. A trois mois de l'élection présidentielle, et alors que son poulain apparaît en assez mauvaise posture, M. Reagan a cédé. Il a accepté de signer un texte considéré comme protectionniste par les partenaires commerciaux des Etats-Unis.

A cette raison électorale s'ajoutent, dans la décision du président américain, des préoccupations de diplomatie commerciale internationale. La loi sur le commerce (le Trade Bill) ne ferme pas brutalement le marché américain. Celui-ci reste, et de loin, le plus important et le plus ouvert du monde. Mais elle permet à l'administration américaine de reconstruire un arsenal dans lequel elle pourra puiser en cas de besoin. Des armes nouvelles sont disponibles. Elles ne sont pas chargées, pour l'instant.

Cet arsenal, les Etats-Unis comptent bien le brandir dans les négociations internationales, comme l'Uruguay Round. Il constituera un instrument de dissuasion supplémentaire. L'offensive verbale engagée contre les risques d'un protectionnisme européen - réaction « frileuse et absolument anormale pour un grand pays », selon M. Cresson - s'inscrit dans ce contexte.

Comme les Japonais, les Américains craignent réellement que la création du marché unique européen ne se traduise par un mouvement simultané de suppression des frontières à l'intérieur de la Communauté et de renforcement des barrières vis-à-vis de l'extérieur. Ils n'ont peut-être pas complètement tort.

La loi commerciale américaine comme le marché unique européen pourraient en effet déboucher, l'une ou l'autre, un jour, sur la reconstruction d'entraves aux échanges. Comment ne pas souligner le paradoxe qui veut que le thème du protectionnisme réapparaisse en un moment où les experts du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) viennent de souligner le rôle joué dans l'actuelle embolie de l'économie mondiale par le dynamisme des échanges et la libre circulation des produits. C'est une raison suffisante pour espérer que la loi commerciale américaine en restera à l'état d'arme de dissuasion.

(Lire page 18 l'article de BERNARD HAMP.)

**Le Livre blanc de l'économie japonaise**  
Tokyo table sur la consommation et l'investissement pour le maintien d'une très forte croissance.  
(Lire page 18)

M 0147 - 0806 0 - 4,50 F  
3790147004500 08060

## L'OLP dans une position délicate

### Le roi Hussein accélère la rupture avec la Cisjordanie

L'annonce à Amman, le jeudi 4 août, du prochain licenciement des quelque vingt et un mille Palestiniens employés en Cisjordanie par la monarchie hachémite confirme que le roi Hussein entend rapidement traduire dans les faits la « rupture » entre les deux rives du Jourdain annoncée le 31 juillet.

Le gouvernement d'Amman envisagerait, en outre, de ne pas renouveler les passeports des Palestiniens.



Lire page 3 l'article de FRANÇOISE CHIPAUX

## Dix mille candidats aux élections municipales

### La nouvelle ambition des Verts

Une centaine de militants écologistes participent, depuis le lundi 1<sup>er</sup> août, à des Journées d'été des Verts, organisées à Saint-Front (Haute-Loire). Le mouvement, dirigé par M. Antoine Waechter, ancien candidat à l'élection présidentielle, prépare les élections cantonales, municipales et européennes. Les Verts se sont fixés comme objectif de multiplier par dix leurs représentants dans les conseils municipaux (ils sont trois cents aujourd'hui). « Les Verts doivent d'abord s'enraciner avant de gagner le haut », résume M. Waechter.

SAINT-FRONT de notre envoyée spéciale

Ah, qu'il est difficile de ne pas s'abandonner au doux plaisir du manquement des concepts! Les Verts, d'âge tendre, d'âge mûr, ou de maison, sont tous taillés dans le même bois: rien de ce qui est progressif, la liberté, la vérité, le civisme, le bonheur, le bien-être, le respect pour eux autant de mots grisants qu'ils disloquent avec volupté. Pourtant cette année, le programme des Journées d'été était sans appel: les Verts devaient se former aux très sérieuses finances locales, au fonctionnement d'une mairie et d'un conseil municipal, et apprendre à se « vendre » pour gagner les échéances électorales de 1989.

« Les écoles se disciplinent », confie en souriant leur secrétaire national, M. Guy Marimot. Il y a encore trois ans, on nous aurait reproché de prévoir deux jours de formation. On aurait trouvé cela « directif »...

Mais les images d'Epinal n'ont pas toutes jauni. En contrebass du centre polyvalent de Saint-Front les tentes multicolores sommeillent aux côtés de voitures parfois d'ailleurs décorées d'autocollants proclamant le refus du nucléaire ou les bienfaits de la nourriture biologique.

PASCALLE ROBERT-DIARD.

(Lire la suite page 6.)

## Des informations financières 24 heures sur 24 en Californie

### Une radio... en or

Les radios américaines ont toujours fait preuve d'une formidable faculté d'adaptation au temps. C'est ce qui a fait Money Radio, née à Los Angeles et consacrée uniquement... à l'argent. La formule est aujourd'hui un succès. La radio locale devient un réseau national, négocie avec des stations situées dans les grandes villes d'Asie et rêve de Londres et de Paris...

Son nom, lancé avec tonus avant chaque séquence, est à la fois son titre, son emblème et son programme. Money Radio... Radio Argent! On est bien en Californie! Près de Los Angeles, dans une zone qui regroupe les comtés d'Orange et de San Bernardino, soit la région des Etats-Unis à plus forte concentration de possesseurs d'actions. Elle s'est lancée sur les ondes, un beau matin de mars 1987, en stu-

pefiant les auditeurs, qui, calés sur sa fréquence, avaient depuis quelques années l'habitude d'y entendre une radio musicale, spécialisée dans les vieux tubes des années 60. La station ayant été rachetée, place donc à la vie des affaires, des finances et de l'argent.

Du matin au soir et durant toute la nuit, Money Radio - KMNY AM - égrène toutes les informations susceptibles d'intéresser ceux qui, un jour ou l'autre, disposent d'un capital et cherchent à le faire prospérer: des épargnants possédant quelques actions aux plus fins spécialistes de la Bourse et du monde des affaires, amenés à intervenir sur les places internationales et à jouer sur les différents marchés.

Une cinquantaine de rédacteurs, enquêteurs, journalistes, conseillers, ex-cambistes et financiers sont donc mobilisés en permanence pour multiplier conseils,

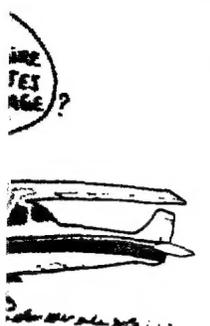
informations, analyses et services; faire le point au long de la journée sur la situation dans les diverses places financières; suivre les échanges et les variations des taux; comparer les indicateurs, les mouvements, les devises; et risquer des pronostics au vu de la conjoncture économique et politique.

Lorsque la journée commence dans le monde de la finance internationale, il est 8 heures du soir à Los Angeles, mais Money Radio est à l'heure de Tokyo où s'ouvre tout juste la Bourse, puis de Hongkong et des divers pays du Pacifique d'où l'on fait le tour de la vie des affaires en informations courtes et synthétiques. 11 heures marquent l'ouverture des marchés européens, et la radio fait le tour des places du Vieux Continent.

ANNICK COJEAN.

(Lire la suite page 17.)

**TÉLÉMATIQUE**  
• Jouez avec le monde  
• Les messages en direct  
36-15  
• Les programmes de télévision  
• Les programmes de radio  
36-15



**DES pantalons légers isettes, polos griffes**  
**IGUE**  
à l'Opéra  
- Détaxe à l'exportation

**50 habitants d'Ouvéa portent plainte**  
Ils affirment avoir été victimes de sévices de la part des forces de l'ordre  
PAGE 7

**Le terrorisme en Ulster**  
Nouveaux attentats de l'IRA  
PAGE 5

**Chronique de 1788**  
La prise de la Bastille  
PAGE 2

**Accidents de la route**  
Un entretien avec le professeur Claude Got  
PAGE 7

**Le Monde**  
SANS VISA  
■ Alexandrie, Le Caire, cités antiques  
■ La table ■ Les jeux  
Pages 11 à 13

Le sommaire complet se trouve en page 22

**SPORTS**

**Natation: un record inattendu pour Stephan Caron**  
Trois records de France ont été battus à Dunkerque, le jeudi 4 août, lors des championnats de France de natation. Stephan Caron, en particulier, a parcouru le 200 mètres nage libre en 1 min 49 s 18, améliorant son propre record de 28 centièmes. Quelques heures plus tôt, le champion était pourtant en proie à une crise de tachycardie. Son secret: le « contrôle mental ».  
PAGE 8

**Plongée sous-marine: des risques qui ne pardonnent pas**  
La plongée sous-marine attire de plus en plus d'adeptes le long des côtes françaises. Elle donne lieu aussi à de plus en plus d'accidents, parfois mortels, beaucoup d'amateurs n'observant pas les précautions élémentaires. La Fédération française d'études et de sports sous-marins tente de prévenir les risques en prodiguant des conseils et en multipliant le nombre de ses moniteurs.  
PAGE 9

**10<sup>e</sup> PRIX FRANCE-CULTURE**

**Journal du regard**  
**Onze romans d'œil**

**BERNARD NOËL**

**P.O.L.**

# CHRONIQUE DE 1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

## 20. La prise de la Bastille

14 juillet 1789

La fameuse prise de la Bastille — cet acte fondateur ou symbolique de la Révolution — est pour une bonne part la conséquence d'une série de malentendus. Le marquis de Launay, gouverneur de la prison, ne souhaitait pas l'épreuve de force. Et les Parisiens non plus. Mais les manifestants interprètent à l'envers toutes les initiatives. C'est donc l'assaut, qui fait quatre-vingt-dix-huit morts du côté des insurgés contre un tué du côté des assiégés. Le marquis de Launay est arrêté, insulté, battu, achevé au pistolet et décapité.

par MICHEL WINOCK

Le marquis de Launay, gouverneur de la Bastille, n'en ména pas large depuis quelques jours. Sa garnison est composée de quatre-vingt-deux invalides qui ne sont plus des foudres de guerre. Il demande du renfort : il en obtient le 7 juillet, date à laquelle un détachement de trente-deux soldats suisses commandés par le lieutenant Deflus vient l'épauler. Dans les jours suivants, Launay s'emploie à renforcer sa défense par divers moyens : il pourvoit les tours d'un stock de pavés et de vieilles ferrailles destinés aux asséssements éventuels ; fait boucher les créneaux inutilisés et ouvrir au contraire de nouvelles embrasures ; réparer le pont-levis etc. Toute cette agitation, qui se faisait sous les ordres d'un gouverneur gagné par la peur, fut considérée par les habitants du quartier Saint-Antoine non pas comme des mesures défensives mais comme autant de préparatifs d'attaque.

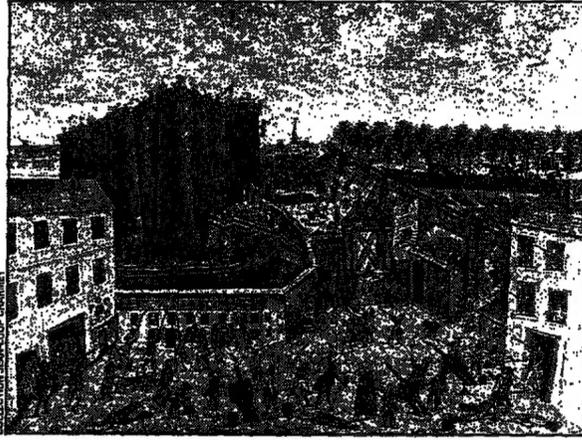
Cette première méprise — il y en aura d'autres dans cet événement « historique » — tient à l'état d'esprit survolté de la population depuis quelques jours. Le mot de Camille Desmoulins selon lequel la Cour préparait une « Saint-Barthélemy des patriotes » a couru tout Paris, qui croit dur comme fer au « complot aristocratique ». Launay, d'un côté, ceux qui vont prendre d'assaut sa forteresse, de l'autre, c'est d'abord à un concours de la peur qu'ils se livrent.

Le matin du 14, une foule grossit peu à peu devant les tours de la Bastille. Le comité permanent de l'Hôtel de Ville, pour dissiper l'inquiétude, envoie à Launay une délégation, que celui-ci reçoit dans sa résidence avec amabilité et qu'il convie même à partager son repas, puisqu'il est environ 10 h 30, heure à laquelle on dînait alors. Puis le gouverneur fait reculer les canons postés sur les tours, accédant ainsi à la demande de ses visiteurs et leur prouvant ses bonnes intentions.

Mais tout cela prend du temps, la foule qui ne voit pas revenir les délégués commence à faire du train, et l'on entend déjà dans ses rangs des cris d'assaut. Or voici la deuxième méprise de la journée : en voyant bientôt reculer les canons des tours, la foule en déduit qu'en les charge, tandis que les parlementaires de l'Hôtel de Ville sont retenus en otages à l'intérieur ! La rumeur monte, s'enfle, circule autour des hauts murs, déborde la rue Saint-Antoine : le gouverneur va faire tirer sur le peuple ! Le district voisin, Saint-Louis de la Culture, une fois averti, envoie à son tour une délégation à la Bastille, conduite par l'avocat Thuriot. Lui et ses compagnons peuvent pénétrer dans la cour de la forteresse au moment où la première députation s'apprête d'en sortir.

Thuriot, cependant, en demande un peu plus : retirer les canons des embrasures et aussi consentir à la milice bourgeoise d'occuper la place. Il parle dans ce sens aux invalides et aux Suisses auxquels il s'adresse. Le marquis de Launay, secondé par Deflus et les officiers de l'état-major, lui dit l'impossibilité pour lui d'une telle reddition. De sorte qu'en sortant Thuriot, sans qu'il ait pu s'expliquer, se fait huer par la foule, qui crie désormais : « Nous voulons la Bastille ! »

Le comité permanent, mis au fait de la situation par Thuriot, décide que celui-ci, accompagné d'Éthis de Cormy — lequel avait mené la délégation des invalides, — et précédé d'un trompette, doit aller rassurer la foule sur les intentions du gouverneur. Mais, entre-temps, les manifestants, dont le nombre croît sans cesse et que l'impatience exaspère, poussent les premiers rangs contre la porte de l'Avancée, dont les deux ponts-levis sont relevés. Et voici la troisième méprise de la journée : les invalides, du haut des tours, veulent dissuader la foule de forcer l'entrée pour éviter le massacre, mais ne pouvant le crier assez fort, font de grands gestes à l'aide de leurs chapeaux, autant de signes qui sont pris d'habitude pour des encouragements. En montant



sur le toit d'une boutique adjacente au chemin de ronde, deux hommes parviennent à redescendre dans la cour du Gouvernement, suivis bientôt par d'autres, qui se munissent de haches et de masses, brisent les balanciers qui retiennent les chaînes et font brutalement tomber le pont, qui tue un homme se tenant trop près du fossé. Sur quoi la foule passe ainsi en se ruant de la première à la deuxième cour.

Il faut cependant franchir encore un fossé pour accéder à la forteresse. « Bas les ponts ! » crient les assésseurs. Mais l'ordre est donné aux invalides qui sont postés aux créneaux des portes de faire feu. Une décharge de fusils, un coup de canon provoquent la stupeur. On cria à la trahison. Ainsi donc, Launay n'avait-il fait baisser les ponts, ouvert les portes de l'Avancée, que pour mieux piéger les patriotes dans cette cour du Gouvernement, où on les massacra ? Launay a-t-il donné lui-même l'ordre du feu ? Il est plus probable que les Suisses, voyant coulé le pont-levis sur le pont-levis principal de la Bastille, ont pris l'initiative. Quoi qu'il en soit, les attaquants répliquent de leur mieux, sans grande efficacité, sans armement suffisant.

De l'autre côté de la porte, le gouverneur place un détachement suisse et une dizaine d'invalides prêts à tirer. Les assésseurs, quant à eux, afin d'atteindre le pont-levis à l'abri des balles, tirent deux charrettes de paille et de foin dans la cour et y mettent le feu, ce qui leur permet de progresser derrière un rideau de fumée.

Pendant ce temps, à l'Hôtel de Ville, le comité, alarmé, rédige un arrêté à l'adresse du marquis de Launay, qui est prié de cesser le feu, de livrer les armes de la Bastille et de laisser des troupes de la milice parisienne l'occuper, attendu que toute force militaire devait être sous le contrôle de la Ville. La nouvelle délégation arrive dans la cour de l'Orme vers 2 heures de l'après-midi, en pleine bataille, et ses membres blancs agités ne produisent aucun effet. Les délégués se portent alors rue Saint-Antoine, pour tenter une autre entrée, mais ils se trouvent encerclés par une foule qui n'en est plus aux pourparlers. Le sang a coulé ! Launay a trahi ! Il faut détruire l'infâme prison ! Se venger de l'ignoble gouverneur !

À l'Hôtel de Ville, où les blessés sont amenés, la tension est extrême. Launay n'est pas seul visé. Le président du comité, le prévôt des marchands Flesselles, est accusé d'avoir maintenu le peuple sans défense. Dans cette exaltation générale, le comité décide une nouvelle délégation, sans attendre le retour de la précédente. On la flanque d'un tambour et d'un drapeau. Elle arrive à son tour dans la cour de l'Orme, tente de se faire entendre et, pour toute réponse, reçoit une décharge de mousquets. Launay craint un stratagème, à moins qu'il n'ait déjà perdu la tête, selon le mot de Rivarol. Cette réception accablée, le farouge des assésseurs, qui ne veulent plus entendre parler de délégation. La quatrième, depuis le matin, avait échoué.

DANS ces conditions, la milice bourgeoise, en la personne de son commandant en second, décide d'amener à la Bastille une partie des canons pris le matin aux invalides. D'autre part, un détachement de gardes-françaises, ralliés à la Ville, fait mouvement sur la forteresse, sous le commandement de Hulst, directeur d'une buanderie près de Saint-Denis et futur général, qui avait su s'imposer ; trente-six grenadiers et vingt et un fusiliers faisaient le principal d'une troupe grossie de quelques centaines de citoyens armés et forte de quatre canons. Ces renforts étaient eux-mêmes complétés par une colonne de civils commandés par Elie, un sous-lieutenant sorti du rang. Les deux vont ainsi prendre la direction d'un siège jusqu'à l'abandon de l'improvisation. Elle se dévoue personnellement pour retirer les charrettes de paille enflammée qui avait l'avantage de masquer les assésseurs mais l'inconvénient d'interdire la porte principale, qu'il fallait briser à coup de boulets. Aidé de quelques-uns, il tire les charrettes sous les projectiles, qui tuent deux de ses hommes. Les canons, après avoir été démontés, sont remontés à 30 mètres environ du pont-levis, de l'autre côté duquel les canons des Suisses ont été eux-mêmes mis en batterie.



La prise de la Bastille n'a pas été le fait des gueux, des pleurs-misère, des sous-hommes en haillons qui hantent la ville.

Le rapport des forces s'est inversé. Le gouverneur s'en inquiète, demande à la garnison son avis : chacun veut éviter le carnage. Alors, Launay rédige un billet dans lequel il demande à capituler : « Nous avons vingt milliers de poudre, nous ferons sauter la garnison et tout le quartier si vous n'acceptez la capitulation... Le billet est tendu aux assésseurs à travers un trou de la porte. Mais celle-ci était serrée de cœur-là par le fossé. Alors, on va chercher une longue planche pour le surplomber, plusieurs hommes faisant contrepoids à l'extrémité. Un cordonnier, du nom de Michel Bezier, s'y risque pour saisir le

**Babeuf à sa femme :**  
« Les supplices en tout genre, l'écartèlement, la torture, la roue, les bûchers, le fouet, les gibets, les bourreaux multipliés partout, nous ont fait de si mauvaises mœurs ! Les matras, au lieu de nous policer, nous ont rendus barbares parce qu'ils le sont eux-mêmes. »

papier, mais il perd son équilibre et tombe dans le fossé. Un autre, meilleur équilibriste, attrait le message, qui est lu par Hulst. Mais la foule ne veut pas entendre parler de capitulation ; il faut donc donner l'assaut ! Avant que l'ordre n'en soit donné, le gouverneur, dans l'intention de ses résolutions, a laissé s'abattre les ponts-levis : comme au signal, les assésseurs pénètrent dans la forteresse, désarmant ses défenseurs désabusés, mettent à sac les appartements, libèrent les quelques prisonniers, s'emparent d'une partie de la poudre.

Les hommes qui avaient défendu la Bastille sont menés sous escorte à l'Hôtel de Ville ; en chemin, les menaces et les injures pleuvent sur eux. Le marquis de Launay est arrêté, sa carcasse et son épée lui sont arrachés, des cris de mort sont clamés à ses oreilles. Hulst et Elie font de leur mieux pour s'interposer entre leur prisonnier et la foule, mais près de l'église Saint-Louis ils doivent renoncer à le défendre, tant le gouverneur, insulté, vilipendé, battu, ne semble plus qu'un gibier traqué devant les crocs de la meute. Launay est achevé au pistolet. Il faut plus : montrer sa tête aux citoyens ; on confie le soin de décapiter le cadavre à un boucher du nom de Desnot, qui s'escrime d'abord avec un sabre qu'on lui a tendu, mais doit finir sa besogne à l'aide de son couteau de poche.



LAUNAY n'est pas la seule victime de la vengeance populaire : trois officiers de l'état-major de la Bastille et trois invalides complètent le tableau de chasse, ainsi que Flesselles, accusé depuis la veille d'avoir trahi le peuple et tué d'un coup de pistolet. On lui tranche la tête à lui aussi : la sienne et celle du gouverneur de Launay sont fixées chacune au bout d'une pique et promenées à travers la ville.

Les dieux, les nouveaux dieux sortis des pavés de Paris, « ont soif », dit Anstole France. Et chacun de rester stupéfait devant pareille démonstration de cruauté. Etions-nous bien à Paris, capitale raffinée de l'Europe civilisée ? D'où venait, de quel tréfonds de barbarie, cette violence inouïe qui heurte tant le respect de la personne humaine ? « J'ai entendu », écrit Saint-Just encore pénétré du spectacle auquel il assiste, « j'ai entendu les cris de joie du peuple effréné qui se jouait avec des lambeaux de chair en criant : Vive la liberté, vive le roi et M. d'Orléans ! ». De quelle pulsion de mort refoulée surgissait ce goût ostentatoire du sang ?

La prise de la Bastille n'a pas été le fait des gueux, des pleurs-misère, des sous-hommes en haillons qui hantent la ville. En 1790, l'Assemblée décréta après enquête le titre de « vainqueurs de la Bastille » à ceux qui l'avaient prise. Certains, sans doute, ont préféré se passer de cette marque de gloire plutôt que de laisser la police fouiller dans leur vie. Tout de même le résultat de l'enquête, analysée par George Rodé, est assez remarquable : le groupe des neuf cent cinquante-quatre récompensés était surtout composé d'artisans, de maîtres et compagnons du faubourg Saint-Antoine, auxquels il faut ajouter un certain nombre de bourgeois. Bref, des gens intégrés dans la société, habitant non loin de la Bastille pour la plupart, et qu'on ne peut confondre avec la « lie ».

Pour Jacques Godechot, la meilleure explication a été donnée par Babeuf, qui arrive à Paris peu de temps après, et assiste le 23 juillet à des scènes identiques à celles du 14 : les têtes de Bertier de Sauvigny et de Foulon plantées au bout des piques et promenées dans Paris. Le futur « tribun du peuple » écrit à sa femme pour lui dépein-

dre le sentiment mêlé de malaise et de joie qu'il éprouve. Selon lui, la cruauté populaire n'était que la rançon des cruautés officielles de l'Ancien Régime : « Les supplices de tout genre, l'écartèlement, la torture, la roue, les bûchers, le fouet, les gibets, les bourreaux multipliés partout, nous ont fait de si mauvaises mœurs ! Les matras, au lieu de nous policer, nous ont rendus barbares parce qu'ils le sont eux-mêmes. Ils récoltent et récolteront ce qu'ils ont semé, car tout cela, ma pauvre femme, aura, à ce qu'il paraît, des suites terribles ; nous ne sommes qu'un dévoué. »

Ce fut comme une fête funèbre et joyeuse des esclaves libérés. La Bastille prit alors tout son sens emblématique : une prison d'Etat — où se morfondaient les victimes de l'arbitraire royal — avait été forcée, ouverte, libérée. Le sinistre symbole de la servitude n'existait plus. On lui arracha les chaînes et les verrous, dont on fit des trophées ; plus tard, on démolit ses murs pierre à pierre dont on fit des souvenirs sacrés ; on multiplia ses clés, qu'on vendit à travers l'Europe ; on déterra les ossements enfouis, auxquels on fit des obsèques solennelles ; le soir même, on porta les prisonniers libérés en triomphe, on les couvrit de lauriers et de vivats enthousiastes ; des droits ; des manifestants rapportèrent au Châtelet la montre en or du gouverneur, sa bourse, ses boucles d'argent et ses clés. « L'emportement et la sottise joie », écrit Saint-Just, avaient d'abord rendu le peuple insouciant, son attention le rendit fier, sa fierté le rendit jaloux de sa gloire ; il eut un moment de mépris, il désavoua les meurtres dont il avait souillé ses mains... »

La prise de la Bastille ne se résuma pas à « l'assaut contre quelques invalides et un timide gouverneur » qu'a voulu voir Chateaubriand. On dénombre au total quatre-vingt-dix-huit morts du côté des assésseurs, soixante blessés, trois mutilés, contre un tué et trois blessés au combat du côté des défenseurs. Dans la Bastille dévolée, ouvrage contre-révolutionnaire, les auteurs anonymes ont reconnu le courage déployé par les assésseurs : « Jamais on n'a vu plus d'actions de bravoure dans une multitude tumultueuse. Ce ne sont pas seulement les gardes-françaises, les militaires, mais des bourgeois de toutes les classes, de simples ouvriers de toute espèce qui, mal armés, et même sans armes, affrontaient le feu des remparts... »

Au demeurant, la prise de la Bastille avait été circonstancielle, due à l'engrenage des peurs croisées, déterminée par la volonté de chercher des armes mais aussi par quelques méprises successives et par les maladresses d'un gouverneur... Au fond, un événement assez accidentel. Mais il avait tout changé : Paris avait sauvé la Révolution.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Vendredi 5 août : « La prise de la Bastille », avec Jean Tulard.  
Lundi 8 août : « Aidez-moi ! », avec Jean-Paul Bertaud.

Prochaine chronique : « Aidez-moi ! » (15 juillet 1789).

L'avenir des territoires occupés par Israël
Le roi Hussein accélère la rupture avec la Cisjordanie

AMMAN de notre envoyée spéciale

Quatre jours seulement après l'annonce solennelle par le roi Hussein de Jordanie de la « rupture des liens légaux et administratifs » avec la Cisjordanie...

mais il ne fait pas de doute qu'Amman entend distinguer nettement le cas des Palestiniens de l'intérieur de celui des Palestiniens d'origine palestinienne...

exprimés clairement par une partie des Transjordaniens, qui ont applaudi au discours du roi, affirmant en substance : « Enfin, on va s'occuper de nous ».

resser complètement du sort réservé à ses frères de l'autre rive du Jourdain. La décision de rupture risque aussi d'accentuer le clivage sous-jacent...

Une partie de poker

Plus sans doute qu'un renouveau du dialogue jordano-palestinien, il est en fait un nouveau bras de fer qu'il faut aujourd'hui attendre...

Amertume et ressentiment

Si l'amertume et le ressentiment sont implicites dans les propos des officiels jordaniens, ils sont

La recherche d'un cessez-le-feu dans le Golfe

Les membres permanents du Conseil de sécurité envisagent de « garantir moralement » l'ouverture de négociations directes

Alors que l'Irak maintient sa demande de négociations directes préliminaires à tout cessez-le-feu, M. Perez de Cuellar s'efforce de sortir de l'impasse diplomatique en prévoyant d'annoncer la date du cessez-le-feu et d'inviter simultanément l'Irak et l'Iran à entamer des pourparlers directs...

Ce plan de M. Perez de Cuellar a été mis au point, mercredi, lors d'une conférence avec six membres « non alignés » du Conseil de sécurité. Il a été révélé lors du huitième entretien, jeudi, du secrétaire général de l'ONU avec M. Velazquez...

Les cinq membres permanents du Conseil travaillent de leur côté à la recherche d'une solution de compromis en envisageant notamment de « garantir moralement » que des négociations directes s'ouvriront après le cessez-le-feu...

Le rapport du général Vadset

Le rapport soumis, jeudi, à M. Perez de Cuellar par le général norvégien Martin Vadset, à la suite de la mission d'étude de l'ONU qu'il a conduit en Irak et en Iran sur les conditions d'application d'un cessez-le-feu...

Les Cisjordaniens face aux réalités

JÉRUSALEM de notre correspondant

Malaise ou satisfaction chez les Palestiniens ? Il est difficile de faire la part des choses, et sans doute est-il préférable, à ce stade, de parler de sentiments mitigés en Cisjordanie.

Jordaniens comme « solide complémentaire ». Cependant, il est évident qu'il ne s'agit pas simplement d'un problème financier. Une des grandes questions est de savoir si l'administration militaire israélienne, qui a pris en quelque sorte sous sa tutelle depuis vingt et un ans l'infrastructure administrative jordannienne...

Embarras israélien

Pour s'y opposer, ces fonctionnaires faisaient valoir qu'ils dépendaient en fait de l'administration jordannienne. A présent, ils ne disposent plus de cette caution. Faut-il dès lors s'attendre à des démissions collectives ? Les responsables israéliens sont d'autant plus pris au dépourvu par la décision jordannienne de couper les salaires qu'ils avaient eux-mêmes engagé un processus d'« épuration » du personnel sous prétexte de difficultés financières...

Sur ce point, on peut parler de colère en Cisjordanie contre le roi Hussein. Même les pro-Jordaniens ne s'attendaient pas à une concrétisation aussi rapide de la rupture. « Je suis déçu et surpris, je pensais que le roi temporiserait, qu'il consulterait d'abord les habitants de Cisjordanie et se concerterait avec l'OLP », a déclaré le docteur Yasser Obeyde, directeur des services de santé de Cisjordanie.

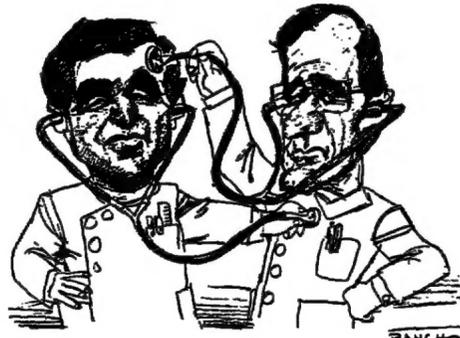
En fait, le choc à ce stade est essentiellement psychologique. Les mesures de licenciement ont mis les Palestiniens de Cisjordanie face aux réalités. La question qu'ils se posent à présent (comme les Israéliens d'ailleurs) n'est plus de savoir si le changement de politique du souverain hachémite est purement « tactique », mais quelles seront les autres mesures qui viendront encore le concrétiser.

L'administration militaire israélienne procède à présent à un recensement de la situation. Toutefois, il a déjà été décidé de ne pas verser de supplément de salaire aux fonctionnaires cisjordaniens pour combler leur manque à gagner. Ce qui est d'ailleurs conforme à la ligne du premier ministre, M. Itzhak Shamir, qui a déclaré : « La décision du roi Hussein ne nécessite pas un changement de notre politique, nous n'avons jamais demandé aux Jordaniens de verser ces salaires ». Le refus de tout changement caractéristique d'ailleurs l'attitude de M. Shamir face à la nouvelle politique du roi Hussein. En réponse aux appels de plusieurs ministres du Likoud ainsi que des dirigeants du mouvement d'extrême droite Tebiya, le chef du gouvernement israélien a en effet affirmé qu'« il n'est pas question d'annexer la Judée et la Samarie (Cisjordanie) ». « Sans renoncer à nos aspirations, il faut être réaliste, a-t-il dit, car une telle décision provoquerait de trop vives réactions à travers le monde. » (Interim.)

Amériques

ETATS-UNIS : la campagne électorale

Selon son médecin les rumeurs sur la santé de M. Dukakis sont « sans fondement »



Washington. — Le médecin personnel de M. Michael Dukakis a affirmé, jeudi 4 août, que les rumeurs selon lesquelles le candidat démocrate à l'élection présidentielle avait reçu dans le passé des soins psychiatriques sont « sans fondement ».

Les rumeurs concernant Michael Dukakis étaient apparues lors de la convention démocrate d'Atlanta en Géorgie, sous forme de tracts distribués aux journalistes par une organisation politique liée au dirigeant extrémiste de droite Lyndon LaRouche. Le Washington Times les avait publiées en première page mardi, et le lendemain le président Reagan avait donné une dimension nouvelle à l'affaire en répondant à un journaliste

qui l'interrogeait à ce sujet : « Je ne vois pas m'en prendre à un invalide, si s'est excusé peu après (le Monde du 5 août).

« Je dois présumer que la rumeur est politique », a dit le médecin de M. Dukakis à CBS. Il a rendu publics les cas pour lesquels il a prodigué des soins aux candidats : un problème de voûte plantaire dû à un jogging excessif en 1963, un nerf pincé dans le cou en 1979, un baccin d'achille distendu et une clavicule fissurée en 1976 et... une écharde sous l'ongle en 1979.

Pour ne pas être en reste, le candidat républicain, M. George Bush, a fait savoir qu'il avait été opéré des amygdales étant enfant et qu'il souffrait d'une légère arthrite (non handicapante) à la hanche ainsi que d'une allergie aux piqûres d'abeilles. Le public américain connaît, après cet épisode, les menus accords de santé des deux candidats à la succession de Ronald Reagan. — (AFP.)

GUATEMALA

Pour avoir « proposé » une insurrection trois « conspirateurs » ont été arrêtés

Guatemala. — Le président guatémaltèque Vinicio Cerezo a annoncé, jeudi 4 août, que trois civils avaient été arrêtés dimanche dernier pour avoir formé un complot destiné à renverser le gouvernement. Le porte-parole de la présidence, M. Julio Santos, a précisé que Guillermo Florian Corado, âgé de quarante ans, Alejandro Guzman Rocha, soixante ans, et Jose Martin Riosha Zepeda, quarante-trois ans, avaient été appréhendés devant la base militaire Justo Rufino Barrios, dans l'est de la capitale, alors qu'ils venaient de « proposer » à plusieurs officiers « un projet de déstabilisation du gouvernement ».

Le 11 mai dernier, le gouvernement démocrate chrétien avait survécu à une tentative de coup d'Etat lorsque les éléments de deux bases militaires avaient tenté d'entreprendre une marche sur la capitale. Les militaires royalistes avaient réussi à vaincre en fin de compte, mais sans qu'un seul coup de feu soit tiré. Six officiers avaient été arrêtés et quatre autres sanctionnés. Le général Hector Gramajo, ministre de la

défense, avait alors réaffirmé la fidélité des forces armées au gouvernement civil, entré en fonctions en 1985 après deux décennies de régime militaire de droite. Les autorités guatémaltèques ont cette fois-ci indiqué que les trois personnes arrêtées seraient traduites en justice, le chef de l'Etat annonçant par sa part qu'il donnerait ultérieurement des détails sur cette opération. Le bureau de presse de la présidence a simplement précisé que les auteurs appartenaient au Mouvement de libération nationale (MLN, anticomuniste), dirigé par l'ancien vice-président Mario Sandoval Alarcón.

Une radio et une chaîne de télévision indépendantes ont affirmé que l'absence du président Cerezo à la prise de fonctions de son homologue équatorien, prévue le 10 août, s'expliquait par cette tentative de putsch. Officiellement ce sont des affaires économiques « pressantes » qui ont conduit le président guatémaltèque à refuser l'invitation. — (Reuter.)

Internés pendant la seconde guerre mondiale

60 000 Américains d'origine japonaise vont être indemnisés

Washington. — La Chambre des représentants américaine a approuvé, jeudi 4 août, un projet de loi visant à accorder une indemnité de 20 000 dollars par personne aux soixante mille survivants américains d'origine japonaise qui avaient été internés dans des camps pendant la deuxième guerre mondiale.

Le versement de ces sommes aux victimes sera accompagné d'excuses de la part du gouvernement des Etats-Unis, pour avoir confisqué leur logement et retiré leur emploi à quelque cent vingt mille Américano-Japonais à la suite de l'attaque japonaise sur Pearl-Harbor, le 7 décembre 1941, reconnaissant « la fondamentale injustice de l'évacuation, de la déportation et de l'internement de ces personnes ».

En 1980, une commission avait été créée pour examiner ce dossier et avait recommandé le paiement d'une indemnité à ceux qui avaient été envoyés dans des camps.

Un programme d'identification avait été ensuite mis en place pour déterminer le nombre de personnes concernées. Elles auront dix-huit mois pour accepter l'indemnisation.

Ce projet de loi, déjà adopté par le Sénat, sera envoyé à la Maison Blanche, où le président Ronald Reagan a indiqué qu'il le signerait pour mettre fin à « un triste épisode de l'histoire américaine ». Les versements commenceront l'année prochaine et représenteront une somme globale de quelque 1,25 milliard de dollars. — (AFP, UPI.)

LE MONDE IMMOBILIER Publicité Renseignements : 45-55-91-82 Poste 4138 - 4324

astille



ochaine chronique: « Aidez-moi ! » (15 juillet 1789).



Europe

ESPAGNE : 20 % de sans-emploi

Gouvernement et syndicats sont divisés sur les moyens de réduire le chômage

MADRID de notre correspondant

La décente au sein de la « famille socialiste » risque d'être éphémère en Espagne. Le torchon brûle à nouveau entre le gouvernement et le « syndicat frère » UGT (Union générale des travailleurs), qui s'accusent mutuellement d'être responsables des difficultés que rencontre le dialogue social.

Il y a deux mois, pourtant, le climat semblait à l'embellie. Le secrétaire général de l'UGT, M. Nicolas Redondo, était reçu le 9 juin dernier, après des mois de brouille, par le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, et les deux hommes pouvaient alors annoncer le retour au dialogue (le Monde du 14 juin). M. Gonzalez renouait à obtenir des interlocuteurs sociaux la signature d'un grand accord-cadre avant tout destiné à légitimer la politique économique du gouvernement, et acceptait finalement le procédé plus discret, mais plus efficace, proposé par M. Redondo : la mise sur pied de groupes de travail séparés, destinés à examiner un par un les principaux problèmes en litige.

Deux de ces groupes ont vu le jour en juillet, rassemblant représentants de l'administration, du patronat et des syndicats. Tous deux visent à faire face à ce qui constitue aujourd'hui le problème social numéro un en Espagne : un chômage qui atteint plus de 20 % de la population active. L'un a pour tâche la réforme de l'Institut national de l'emploi (INEM), l'autre, l'élargissement de la couverture des allocations de chômage. Tous deux semblent actuellement dans l'impasse la plus totale.

En ce qui concerne l'INEM, les interlocuteurs ne sont d'accord que sur un point : cet institut doit doré-

navant jouer un rôle plus actif dans le placement des chômeurs, et non se limiter à compter les sans-travail et à enregistrer les contrats d'embauche. A cette fin, le gouvernement propose que l'inscription des chômeurs à l'INEM devienne facultative, ce qui permettrait de libérer une partie du personnel, actuellement absorbé par des tâches bureaucratiques, et de le consacrer à des activités plus productives.

Les syndicats s'y opposent, affirmant que le gouvernement veut ainsi favoriser la création parallèle de centres d'emploi de caractère privé. En outre, ils demandent à participer directement à la gestion des fonds de l'INEM. C'est là, ajoutent-ils, la meilleure manière d'accroître le taux de syndicalisation et de consolider des organisations de travailleurs qui n'ont encore, en Espagne, que dix ans d'existence légale.

Les exclus des allocations

Quant au problème des allocations de chômage, il est plus épineux encore. En dix ans, le pourcentage des chômeurs qui en bénéficient est descendu de 50 % à 27 % du total : à l'heure actuelle, près des trois quarts des travailleurs sans emploi ne bénéficient d'aucun subsidie. Un pourcentage qui s'explique par l'importance croissante des jeunes à la recherche d'un premier emploi et des chômeurs de longue durée, de deux catégories exclues des allocations.

En 1984, pourtant, le gouvernement socialiste avait signé un accord économique et social qui prévoyait de porter à 48 % ce taux de couverture. On en est loin ! Pour y parvenir, l'UGT propose aujourd'hui un plan qui prévoit grosso modo le versement d'allocations aux personnes en chômage depuis plus de deux ans, qu'elles aient déjà ou non travaillé.

Selon le gouvernement, une telle mesure supposerait un effort budgétaire de 500 milliards de pesetas (25 milliards de francs), hors de portée des deniers publics. L'administration propose, pour sa part, de concentrer les allocations supplémentaires sur les chômeurs les plus âgés. Pour les autres, et notamment pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi, il s'agirait plutôt de favoriser leur embauche en offrant à leurs employeurs exemptions fiscales, aides directes et « flexibilité » des contrats de travail : contrats temporaires, à temps partiel, etc.

Une solution rejetée par les syndicats, pour qui elle ne fera qu'inciter le patronat à remplacer des travailleurs stables par d'autres temporaires, renforçant ainsi cette « précarisation » de l'emploi qui ne cesse de s'accroître en Espagne.

THERRY MALINIAK.

Attentat contre des voitures françaises au Pays basque. — Une voiture française a été incendiée par des inconnus dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 août à Fuenterabia, dans la province basque du Guipuzcoa. Le véhicule était immatriculé dans le département de la Corrèze. Personne ne se trouvait à bord. Quatre voitures françaises ont été incendiées depuis le début de la semaine dans la même province du Pays basque espagnol. Les nationalistes basques, qui entendent protester de cette manière contre la politique du gouvernement français à l'égard des réfugiés basques en France, s'en étaient surtout pris ces derniers mois aux concessionnaires de marques automobiles françaises au Pays basque, ainsi qu'à des poids lourds. — (AFP.)

Souvenirs du stalinisme en Biélorussie

Varsovie (AFP). — Une revue de Cracovie, Zicia Literacka (la Vie littéraire) vient de reproduire de larges extraits de témoignages publiés en juin dernier à Minsk, capitale de la Biélorussie, par le périodique Literatura i Mastactwa (Littérature et arts) sur la répression stalinienne dans cette République soviétique au cours des années trente.

« Le train roula en direction de Kolyms (région de camps de travail à régime sévère en Sibirie, dans le cercle polaire), raconte un des survivants, une bise glaciale s'engouffra en sifflant entre les planches disjointes des wagons à bestiaux bourrés de prisonniers. Il y règne un froid extrême. Vers une heure du matin, la moitié d'entre eux sont morts, gelés. Les survivants appliquent les cadavres malades contre les parois pour chauffer les trous, dans l'espoir de se réchauffer. »

« Une véritable sadique »

Trafimowitch est l'un des rares à avoir survécu et recouvré la liberté. Il s'en est sorti gravement malade et avec des cheveux blancs. Or, poursuit-il, « dans les années 50, j'avais affaire au ministère de l'assistance sociale à Minsk. Dans le hall d'entrée, je me suis retrouvé en face d'une femme, élégamment vêtue. « Bonjour Ivan », m'a-t-elle dit. J'ai failli m'évanouir au timbre de sa voix. C'était Baikova, un juge d'instruction d'avant-guerre. C'était elle qui m'avait torturé. Une véritable sadique. Elle ne procédait qu'à l'interrogatoire des détenus de sexe masculin. Elle intriguait au départ l'ordre de se déshabiller et de valser en fredonnant un air de musique. A coups de cravache, elle lui frappait le visage et les testicules. Elle était en extase. »

Toujours selon Literatura i Mastactwa, le NKVD (la police d'Etat de Staline) a procédé à des exécutions sommaires massives dans les alentours immédiats de Minsk où il existe encore de nombreuses traces de fosses communes.

« Dans une forêt, une palissade de trois mètres de hauteur, surmontée de fils de fer barbelés, délimitait un espace de 10 à 15 hectares. Des patrouilles avec des chiens policiers y montaient la garde. Trois fois par jour des camions y déversaient leurs cargaisons humaines... Les exécutions avaient lieu le matin, en début d'après-midi et à la nuit tombée... Les suppliciés étaient bâillonnés puis alignés au bord des fosses communes. Des gardes portant l'uniforme de la NKVD leur tiraient à bout portant une balle dans la tempe. Les cadavres étaient disposés par couches puis recouverts de terre... Et ainsi de suite, jusqu'à ce que la fosse soit pleine... Parfois on entendait les plaintes, les jurons, les pleurs des condamnés... »

« Lorsque mourant ceux qui ont contribué à masquer ces crimes, ils ont droit à des funérailles avec orchestre et à des discours élogieux. Ceux qui ont été exécutés sommairement n'ont entendu qu'aboiements de chiens, et claquements de coups de feu. »

IRLANDE DU NORD : la recrudescence du terrorisme

Deux artisans assassinés par l'IRA

Deux artisans ont été assassinés le jeudi 4 août par un commando de l'IRA à Belleek, dans une petite ville proche de la frontière de la République d'Irlande. Les deux hommes, âgés de soixante et soixante-quatre ans, travaillaient dans des travaux de maçonnerie. Ils ont été criblés de balles dans leur camionnette par quatre hommes armés qui les attendaient embusqués à un carrefour.

Depuis août 1985, date de la première exécution d'un entrepreneur travaillant pour les forces de sécurité, l'IRA a revendiqué le meurtre de plusieurs personnes effectuant des travaux dans le compte de l'armée ou de la police.

L'assassinat des deux artisans porte à six le nombre des victimes de la dernière vague d'attentats lancée par l'organisation nationaliste irlandaise. Après l'explosion d'une bombe, lundi 1<sup>er</sup> août, dans une caserne de Londres, où un soldat a trouvé la mort, les commandos de l'IRA ont tué deux suppliciés de

l'Ulster Defense Regiment et un policier, tous trois en dehors de leurs heures de service.

Selon des sources proches de l'IRA, citées par l'agence UPI, cette vague d'attentats vise à faire monter la pression sur le gouvernement britannique en prévision du vingtième anniversaire, l'année prochaine, de l'envoi de troupes en Irlande du Nord. Depuis cette date, près de trois mille personnes ont trouvé la mort en raison de la lutte des nationalistes irlandais pour le rattachement de l'Ulster à l'Irlande du Sud. Embarrassés ces derniers mois par plusieurs bavures qui ont coûté la vie à dix-sept personnes, sans compter les blessés, l'IRA souhaiterait utiliser cet anniversaire pour remobiliser ses sympathisants potentiels dans la communauté catholique. Le secrétaire britannique de l'Irlande du Nord, M. Tom King, a cependant réaffirmé mardi dernier que Londres ne retirerait pas ses troupes tant que la menace terroriste persisterait. — (AFP, UPI.)

GRÈCE

Athènes va demander aux Etats-Unis la fermeture de la base aérienne d'Hellenikon

Le gouvernement grec a fait part le jeudi 4 août de son intention de demander aux Etats-Unis la fermeture de leur base aérienne d'Hellenikon, proche d'Athènes. L'armée américaine dispose actuellement en Grèce de quatre bases, dont le sort est au cœur des négociations en cours entre Washington et Athènes pour le renouvellement de leur accord de défense. Le porte-parole du gouvernement grec, M. Costopoulos, a souligné qu'en aucun cas les installations de cette base ne pourraient être transférées en Crète, comme la presse s'en était fait l'écho ces derniers jours.

La Grèce a officiellement notifié aux Etats-Unis, le 13 juillet, qu'elle mettrait fin le 21 décembre prochain à l'accord de défense et de coopération économique conclu en 1953 entre les deux pays si les négociations n'ont pas abouti d'ici là. Le gouvernement américain aurait alors un délai de dix-sept mois pour fermer ses installations militaires, où sont cantonnés quelque quatre mille soldats.

Ces négociations se heurtent à un désaccord de principe, indique-t-on du côté grec. Pour la Grèce, tout nouvel accord avec Washington doit notamment maintenir un certain équilibre entre Athènes et Ankara. En revanche, les Etats-Unis estiment que le renouvellement de l'accord est purement technique. Nul doute cependant que la question soit évoquée au cours de la visite qu'effectuera actuellement en Turquie le secrétaire américain à la défense, M. Carter.

L'annonce de la fermeture de la base d'Hellenikon a été enregistrée avec étonnement à Washington. « Dans l'opinion des Etats-Unis, la question [d'Hellenikon] était toujours sur la table des négociations », a déclaré M. Rozanne Ridgway, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires européennes et canadiennes.

M. Ridgway a estimé que la déclaration d'Athènes pourrait être destinée à répondre aux pressions d'une partie de l'opinion grecque, qui réclame la fermeture pure et simple des bases américaines. Le premier ministre grec, M. Andreas Papandreu, élu en 1981 en pleine vague d'antiaméricanisme, avait alors promis de fermer toutes les bases américaines. Deux ans plus tard, cependant, en 1983, son gouvernement avait signé un nouvel accord avec les Etats-Unis, et son attitude est apparue beaucoup plus conciliante sur ce point à partir de 1985. — (AFP, Reuters.)

VOUGOSLAVIE : visite de M. Genscher. — Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, est arrivé jeudi 4 août à Zadar, où il a été accueilli par son homologue yougoslave, M. Budimir Loncar. Les conversations entre MM. Genscher et Loncar porteront sur les relations bilatérales et le réchauffement de la dette yougoslave. La RFA, premier partenaire économique occidental de la Yougoslavie, est aussi l'un de ses principaux créanciers. — (AFP.)

En visite en Australie

Mme Thatcher souhaite resserrer les liens entre Londres et Canberra

SYDNEY correspondance

M. Margaret Thatcher, qui effectue une visite officielle en Australie du 1<sup>er</sup> au 6 août, a exprimé son souhait de resserrer les liens entre la Grande-Bretagne et l'Australie, ce qu'elle ne se sent pas de le laisser à l'arrière-plan. « Je ne suis pas ce qu'ils devraient être », le premier ministre britannique a déclaré, ce qui est la notion erronée selon laquelle l'Australie ne serait qu'une parcelle de l'Angleterre transplantée aux antipodes continue de tenir les relations bilatérales.

Les deux pays devraient coopérer, non pas parce qu'ils se sentent obligés de le faire, mais parce que c'est dans leur intérêt commun, a-t-elle déclaré. Une position que partage le premier ministre australien — et travailliste, — M. Bob Hawke.

Emule avoué de la « Dame de fer », le chef de l'opposition, M. John Howard, a fort apprécié la leçon d'économie libérale et les conseils que le premier ministre britannique a distillés devant l'auditoire, d'avance acquis, de la réunion organisée par la coalition conservatrice à Canberra, le 3 août.

Généreuse, M. Thatcher a consenti à confier à M. Howard, qui caresse l'espoir de ravir un jour le poste de premier ministre à son rival travailliste, le secret de son succès.

« La recette de la victoire est simple, a-t-elle dit. Celle qui m'a permis d'en remporter trois est la suivante : énoncez clairement les principes auxquels vous croyez, formulez une politique d'après ces principes, restez-y fidèles et, surtout, demeurez absolument unis. » Sur quoi, elle a vanté une nouvelle fois les mérites du libéralisme et de l'entreprise privée, principes également chers à M. Howard.

Quant à son hôte officiel, M. Hawke, qui ne partage pas entièrement les mêmes idées, il a néanmoins accepté avec empressement l'invitation de M. Thatcher à se rendre en Angleterre l'année prochaine.

Pressée de questions sur la politique étrangère lors d'un déjeuner au Club de la presse de Canberra, M. Thatcher a réaffirmé son opposition aux sanctions contre l'Afrique du Sud et s'est réjouie de la « transparence » en URSS.

Elle n'en a pas moins souligné que l'Occident ne devait pas pour autant relâcher sa vigilance, en particulier dans le Pacifique. « Nous ne pouvons pas fonder notre défense

Diplomatie

CSCE

L'URSS a levé un obstacle à l'ouverture de négociations sur le désarmement conventionnel

sur l'espoir, mais uniquement sur des réalités », a-t-elle avéré.

Après les manifestations de nationalistes irlandais dont M. Thatcher avait été l'objet, mercredi, à Melbourne (ses derniers séjours du 5 août), les autorités australiennes ont décidé de modifier son programme à Sydney, où une promenade dans les rucs de la ville a été annulée.

JOËLLE ANDREOLI.

Traite, travail forcé, prostitution

L'ONU dénonce la persistance de l'esclavage des enfants

(Suite de la première page.)

« On ne donnait rien à manger aux enfants qui ne rapportaient pas chaque jour la somme requise », précise le rapport, ajoutant que « des fillettes dont les recettes diminuaient étaient généralement battues et pendues par les mains ». Celles qui souffraient de séquelles des sévices que les clients leur avaient fait subir, ou avaient contracté des maladies vénériennes, n'étaient pas soignées.

Ces gamines avaient été vendues pour des sommes allant de 150 à 170 dollars, parfois par leurs parents, parfois après avoir été enlevées par des proxénètes. D'autres étaient simplement des enfants abandonnés... Nombre de jeunes prostituées n'ont simplement pas pu trouver d'autres moyens d'échapper à la misère.

Travail forcé

Le représentant du Bangladesh présent à la réunion en qualité d'observateur n'a rien nié quant aux faits, mais a estimé que ce genre de fléau était le lot de toute une région et a déclaré qu'il ne comprenait pas « pourquoi il fallait montrer du doigt un pays particulier ».

Les enfants bengalis ne sont en effet pas les seuls à être vendus à des tenanciers de bordels (ce terme est employé à plusieurs reprises dans le rapport).

La perspective de l'ouverture de nouvelles négociations sur le désarmement conventionnel en Europe se fait de plus en plus plausible. L'Union soviétique, en effet, a fait, le mercredi 3 août, une nouvelle proposition concernant la définition du mandat de ces futures négociations qui apparaît comme une concession de nature à résoudre le différend majeur qui l'opposait au camp occidental. Le débat, qui a lieu à Vienne dans le cadre de la Conférence sur la

sécurité et la coopération en Europe (CSCE), portait sur les armes à « double capacité », à la fois conventionnelles et nucléaires, et les Soviétiques, contrairement aux Occidentaux, voulaient voir formellement incluses dans le champ des futures négociations.

La nouvelle formule proposée par les Soviétiques avait été annoncée à M. Genscher lors de son voyage à Moscou la semaine dernière et a été déposée à Vienne à la veille de la pause de trois semaines que se sont accordées les délégués à la CSCE. La conférence de Vienne devrait ainsi entrer dans sa phase finale en septembre. Le texte officiel stipule : « Aucun armement ou équipement conventionnel ne sera exclu de la négociation en vertu de sa capacité à porter d'autres charges en plus des charges conventionnelles [c'est ce que redoutaient les Soviétiques]. Les charges nucléaires ne sont pas incluses dans cette négociation [c'est ce que voulaient les Occidentaux]. »

Les négociateurs de l'OTAN et du Pacte de Varsovie devront, d'autre part, à la reprise de leurs pourparlers le 29 août, s'entendre définitivement sur la définition du champ géographique de la négociation, qui s'étend de l'Atlantique à l'Oural. Un seul problème subsiste, celui de l'exclusion en Turquie asiatique d'une bande — à définir — faisant face à la Syrie, l'Irak et l'Iran, où Ankara, membre de l'OTAN, désire ne pas réduire son potentiel militaire compte tenu de la menace éventuelle que représentent ces pays exclus du processus de désarmement européen.

Les Turcs qui ont accepté d'inclure dans la discussion les parties de leur territoire asiatique limitrophes à des pays européens (URSS et Chypre compris) ont fait une proposition « raisonnable » et « la balle est maintenant dans le camp soviétique », a indiqué jeudi un négociateur occidental. D'accord sur le principe, les Soviétiques ont toutefois réclamé l'inclusion de la base aérienne alliée d'Incirlik, près d'Adana, qui se trouve dans la zone à exclure, proche de la Syrie.

Les négociations à vingt-trois (les seize membres de l'OTAN et les sept du Pacte de Varsovie) sur le désarmement conventionnel ne pourront d'autre part être lancées que lorsque qu'un accord aura été trouvé entre les trente-cinq pays participant à la conférence de Vienne sur les autres domaines de discussion, notamment les questions relatives aux droits de l'homme et à la coopération économique. — (AFP.)

ISABELLE VICHNIAC.

# Politique

## Dix mille candidats aux élections municipales La nouvelle ambition des Verts

(Suite de la première page.)  
Les enfants interrompent volontiers des débats passionnés pour montrer leur dernier avion de papier ou quémander quelque argent de poche. Pieds nus, en short ou en survêtement, l'arabe qui va partir à la conquête du pouvoir dans les municipalités, tient encore plus des franc-tireurs que du corps d'élite...

« On essaie de changer l'image des Verts, école baba-cool sympa, explique M. Marimot. Nous devons faire reconnaître notre compétence, et pas seulement sur la défense de l'environnement. »

Pour ces Journées d'été, les Verts ont invité un conseiller en marketing politique, chargé d'enseigner les règles élémentaires de communication. Face à un auditoire d'un sérieux et d'une attention rares, il rappelle comment rédiger un tract, participer à un débat, convaincre avec des mots simples.

### « Devenir des professionnels »

Un jeune homme réservé à la barbe rousse, en chaussette dans ses sandales, insiste sur la nécessaire authenticité des Verts, leur sincérité dans le débat électoral. « Les idées vraies finissent toujours par s'imposer », conclut-il doucement. En écho, une institutrice observe : « Nous ne sommes pas des politiciens, nous. » « Mais nous devons un peu le devenir », ose un futur candidat aux élections cantonales. Des voix indignées s'élèvent, nombreuses. Désespérée, une jeune femme observe : « Nous sommes vraiment trop honnêtes, trop scrupu-

leux. On aura du mal à se charger... »

Au tableau, un dessin succinct résume les grandes étapes d'une campagne électorale. Avec un air de premier de la classe, un vieux monsieur aux cheveux blancs, drôlement réunis en houppette sur le front, prend des notes sur un agenda périmé. « Nous devons devenir des professionnels », chuchote, convaincu, ce Tintin grand-père, à son voisin.

Professionnel ! Le mot est lâché, même s'il sonne encore un peu étrangement aux oreilles de certains. Après la campagne d'Antoine Waechter à l'élection présidentielle, qui a recueilli 3,78 % des suffrages au premier tour, les Verts ne veulent pas perdre le bénéfice de leur notoriété. Soucieux de leur indépendance à l'égard des partis de droite comme de gauche - le débat est pourtant loin d'être clos au sein du mouvement, - les Verts veulent offrir une véritable force d'alternative.

Cette ambition passe nécessairement par l'affirmation d'une force politique au plan local. Les élections cantonales de septembre et octobre prochains doivent renforcer la présence des Verts dans le paysage politique, même si, concède M. Waechter, le scrutin majoritaire ne laisse aux candidats écologistes qu'une très faible chance de succès. Les quatre à cinq cents candidats qui se présenteront devront surtout « créer une dynamique », pour les élections municipales de mars 1989.

L'objectif des Verts est de multiplier par dix le nombre de leurs conseillers municipaux, et de présenter environ dix mille postu-

lants (1). Ces derniers seront mobilisés dans les associations humanitaires ou de défense de l'environnement, même s'ils n'appartiennent pas officiellement au mouvement écologiste. « Nous avons aujourd'hui plus de potentiel de voix que de candidats pour le satisfaire », explique M. Waechter.

Pour le second tour, les Verts envisagent des « associations » avec les autres listes qui accepteraient des « contrats de municipalité », rendus publics avant l'élection, et précisant les conditions d'une éventuelle participation. Ces contrats pourraient être passés avec n'importe quel parti politique, est-il précisé, à l'exception du Front national.

Autre enjeu décisif pour les Verts dans les mois à venir : les élections européennes (2). « Nous devons avoir cinq élus au Parlement européen en juin 1989 », déclare l'ex-candidat des écologistes à l'Elysée, ce qui donnera à notre mouvement des moyens financiers accrus. Soucieux de ne pas être victime, comme en 1984, d'une liste de « diversion » (l'Entente radicale-écologiste pour les Etats-Unis d'Europe, ERE), conduite alors par MM. Olivier Stirn, François Daubin et Brice Lalonde, et concurrente de la liste Verts-Europé de M. Didier Anger, le mouvement écologiste veut constituer rapidement son programme et la liste de ses candidats.

Ces élections, qui se préparent en commun avec les autres partis Verts de la Communauté européenne, devront permettre au mouvement français de défendre sa propre conception de l'espace unique. « Pour nous, explique

M. Waechter, l'Europe ne doit pas être celle de l'ultra-libéralisme. Elle doit être celle de la montée en puissance des régions, qui est déjà une réalité dans tous les autres pays, à l'exception de la France. »

Sûr de lui, M. Waechter décline comme autant de batailles à gagner la longue liste des échéances électorales qui attendent ce mouvement. Patiemment, il a déterminé une stratégie qui devrait voir des Verts entrer au Parlement en 1993. « Ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrions envisager de participer à un gouvernement, parce que nous disposerons alors d'une implantation institutionnelle suffisante pour être véritablement autonome », observe-t-il.

L'expérience de secrétaire d'Etat à l'environnement de Brice Lalonde ? « Elle nous est très utile, admet M. Waechter. Tout d'abord, elle clarifie la position de Brice Lalonde par rapport aux Verts, auxquels il n'appartient pas et ensuite, elle offre une véritable démonstration pédagogique de ce qu'il ne faut pas faire ! »

PASCALLE ROBERT-DIARD.

(1) Aux élections municipales de 1983, les écologistes avaient obtenu 147 884 voix (soit 0,58 % des suffrages exprimés) et cinq cent cinquante sièges au premier tour. 7 913 voix (soit 0,08 %) et deux cent sept sièges au second tour.

(2) Aux élections européennes de juin 1984, la liste des Verts-Europe écologiste, conduite par M. Didier Anger, avait recueilli 676 739 voix soit 3,37 % des suffrages exprimés. La liste concurrente ERE, avait obtenu à peu près le même score, soit 3,31 % des suffrages exprimés.

## Le CNI propose l'adoption d'une charte commune à tous les autres partis d'opposition

Le Centre national des indépendants et paysans (CNI), qui souhaite graviter à l'un des pôles de l'opposition, vient de soumettre à l'avis des autres partis politiques, à l'initiative de son secrétaire général, M. Yvon Briant, ancien député, un projet de charte dont l'adoption « pourrait permettre, souligne-t-il, une action commune » et, « le moment venu », la participation de tous ses signataires « à un même gouvernement pour le bien de la France ».

Ce texte vient d'être adressé à tous les états-majors - « du CDS jusqu'au Front national », précise M. Briant - ainsi qu'aux cadres départementaux du CNI à charge pour ces derniers, de le présenter aux responsables locaux des autres formations. Le CNI s'engage dès à présent à soutenir, lors des prochaines échéances électorales, les candidats qui accepteraient d'adhérer à cette charte.

Au niveau national, l'objectif de la direction du CNI est de jeter une passerelle entre la coalition RFR-UDF et M. Jean-Marie Le Pen. Le Front national est ainsi convoité, en effet, à approuver un texte qui dénonce le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de sectarisme.

Le CDS est invité, pour sa part, à se joindre à une stratégie commune d'opposition. M. Briant espère ainsi apporter une pierre supplémentaire au rassemblement de toutes les forces opposées à la gauche.

Dans ce projet de charte, le CNI, qui va bientôt célébrer ses quarante

ans d'existence, se prononce notamment « pour que la loi, dans le respect des choix individuels, protège et encourage la famille légitime, qu'elle fasse disparaître les discriminations fiscales et sociales qui la pénalisent » ; « pour que l'enseignement, libre de tout endoctrinement à sens unique, permette le choix par les familles ou par les étudiants de l'établissement qui leur convient » ; « pour que l'Etat et les collectivités publiques renoncent à pénaliser par principe l'acquisition des richesses » ; « pour une justice pénale qui reconnaisse les droits des victimes et ne mette pas en doute la légitimité d'un châtiment approprié des coupables » ; « pour que la société civile respecte l'institution militaire » ; « pour une agriculture libérée des procédures dirigistes » ; « pour une Europe libérale et démocratique dotée d'une monnaie commune et d'un cours légal », etc.

Le CNI, en revanche, s'y prononce « contre le racisme, l'antisémitisme, la lutte des classes et le dénigrement des valeurs traditionnelles de la société française, comme d'ailleurs contre toute forme de sectarisme ou d'intolérance » ; « contre toute banalisation de la citoyenneté française » ; « contre les excès du contrôle administratif des activités professionnelles » ; « contre toute conception totalitaire de l'urbanisme et de la culture » ; « contre le laissez-aller, le méconnaissance des valeurs, l'abandon de la fierté nationale »,

## Le nouveau cabinet de M. Pierre Joxe

Le cabinet de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a été modifié et étoffé par rapport à sa première composition, mais ces changements ne concernent pas les principales attributions (le Monde a publié, dans ses éditions du 28 mai, une biographie du directeur du cabinet, M. François Roussey). La composition du cabinet est désormais la suivante :

Directeur du cabinet : M. François Roussey, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; directeur adjoint du cabinet : M. Georges Peyronne, préfet ; conseiller auprès du ministre, chargé de la communication : M. Guy Ferrimon, journaliste ; conseiller chargé des relations internationales : M. François Nicoulaud, conseiller des affaires étrangères ; chef de cabinet :

M. Missika  
nouveau chef du SID  
M. Jean-Louis Missika doit, dans les jours prochains, remplacer M. Gérard Coste au poste de chef du service d'information et de diffusion (SID), placé auprès du premier ministre chargé de l'information gouvernementale.  
[M. Jean-Louis Missika, trente-sept ans, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, rédacteur en chef de la revue Médias-Pouvoirs, depuis 1986, a été membre de l'Institut des sciences de l'information. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la télévision, notamment l'Avenir de la télévision et la Folie du logis (Gallimard) en collaboration avec Dominique Wolton.]

M. Lucien Ginot, sous-préfet (sécurité civile), a été adjoint de cabinet : M. Pascal Maysounave, sous-préfet.

Conseillers techniques : MM. René Poux, inspecteur général de l'administration (problèmes immobiliers) ; Pierre-René Lemas, administrateur civil, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités territoriales ; Jacques Gentil, sous-directeur (police) ; Patrice Bergougnon, commandant de la police nationale (police) ; Jean-Pierre Bonin-Moulin, professeur (élections) ; Christophe Lannelongue, adjoint de direction à la Banque de France (budget, transmissions, informatique) ; Pierre Pouessel, administrateur civil (organisation territoriale des services de l'Etat, personnel) ; François Reibman, administrateur territorial (relations avec les élus) ; Mme Françoise Toubol-Fischer, avocate (libertés publiques, questions juridiques).

Attaché parlementaire : M. Emmanuel Davril, docteur en économie.

Chargés de mission : MM. Raoul Weestoua, chercheur au CNRS (affaires internationales) ; François Senemaud, administrateur civil (affaires régionales) ; Michel Papaud, enseignant (relations avec les élus) ; Romaric Sulger-Buel (communication) ; Philippe Schil, ingénieur des télécoms (transmissions et informatique) ; Mme Annie Sannoudj-Weber (affaires réservées).

Secrétariat particulier : Mme Maggy Fanion, secrétaire administratif de la police nationale.

## M. Michel Besse directeur du cabinet de M. Maurice Faure

M. Michel Besse vient d'être nommé directeur de cabinet de M. Maurice Faure, ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement.  
M. Besse sera assisté de M. Alexandre Jevakhoft, inspecteur des finances, nommé directeur adjoint du cabinet ; M<sup>me</sup> Catherine Colonna, conseillère technique chargée de la presse et de la communication ; M. Hugues Choiselet, conseiller technique chargé des relations avec le Parlement ; M. Claude Hosard, conseiller technique chargé de la région parisienne ; M. Jean Lafont, conseiller technique chargé des affaires internationales et économiques ; M. Christian Leyritz, conseiller technique chargé des routes ; M. Gilbert Santel, conseiller technique chargé du logement ; M. Bernard Weilloume, conseiller technique chargé des sites et de l'urbanisme ; M. Gérard Marty, nommé chef de cabinet ; M. Jean Giocanti, chargé de mission.

[Né le 7 juillet 1941 à Rotalier (Jura), ancien élève de l'ENA, M. Besse a exercé les fonctions de directeur du cabinet dans les préfetures de la Drôme (1968) et des Yvelines (1972) avant d'être nommé secrétaire général de l'Yonne (1974), puis de l'Eure (1977), sous-préfet de Senlis (1980), secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône, en juin 1983. Préfet du Lot (1985) puis de Haute-Corse (1987), il avait été nommé préfet hors cadre le 27 juillet 1988.]

## Inscription des jeunes sur les listes électorales

Les jeunes parvenus à l'âge de la majorité (dix-huit ans) entre le 31 décembre 1987 et le 25 septembre 1988 pourront s'inscrire sur les listes électorales avant le 15 septembre, à l'indiqué, jeudi 4 août, le ministère de l'intérieur, en rappelant que, cette année, les élections cantonales ont été officiellement fixées au 25 septembre et au 2 octobre.

Conformément aux articles L 30 et suivants du code électoral, les jeunes désireux s'inscrire sur les listes électorales pourront déposer leur demande à la mairie de la commune où ils désirent voter, au plus tard le 15 septembre 1988 inclus.

Les futurs électeurs devront présenter, outre les documents d'identité, tout document tendant à prouver que le demandeur est domicilié dans la commune, ou y possède une résidence depuis six mois au moins.

Les demandes seront examinées par le juge d'instance conformément aux dispositions de l'article L 32 du code électoral. Les intéressés seront avisés directement de la décision de ce magistrat (articles L 33 à L 35 du code électoral).

## PROPOS ET DÉBATS

### M. Emmanuelli Démarchation

M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, a déclaré, le jeudi 4 août, sur RTL, que l'ouverture doit se faire « sur les dossiers ». « Sur le plan verbal, l'ouverture se porte bien, mais, dans les faits, nous n'avons pas vu la moindre hirondelle », estime-t-il. Citant le revenu minimum d'insertion, l'impôt sur la fortune, le pouvoir d'achat, M. Emmanuelli a affirmé : « On verra, sur tous ces sujets, si ceux qui parlent d'ouverture, de bons et de mauvais socialistes, seront avec les bons et les mauvais ou auront d'excellents prétextes pour rester dans leur camp d'origine. »

« Je n'ai jamais été contre l'ouverture, mais je ne souhaite pas que l'on confonde l'ouverture avec le confusionalisme », a ajouté le député des Landes, pour qui la « ligne de démarcation » passe entre ceux qui refusent l'entente avec le Front national et les autres. Au sujet des premiers, il a déclaré : « Nous devons les prendre en considération, nous devons travailler avec eux et les appuyer éventuellement s'ils le souhaitent. »

### M. Stoléro Points communs

M. Lionel Stoléro, secrétaire d'Etat au plan, déclare, dans un entretien publié par le Quotidien de Paris le vendredi 5 août, que

### MM. Raymond Barre et Michel Rocard ont beaucoup de points communs

MM. Raymond Barre et Michel Rocard ont beaucoup de points communs, mais ceux, là où le premier et va droit au but et ne craint pas de faire entendre sa voix, le second fait preuve de plus de diplomatie, de souci de conciliation. M. Stoléro estime que « le train de l'ouverture est passé » et que « le prochain arrêt n'aura pas lieu avant un an ». Selon lui, « il y a aujourd'hui, en France, trois forces politiques : le PS, qui soutient le gouvernement, le PC, l'UDF et le RPR, qui, quoi qu'il en dise, valent [son] échec, et une troisième force, centriste, qui pour l'instant, légitimement, attend de [le] jouer sur [ses] cartes ». « Il est inutile, ajoute le secrétaire d'Etat, de chercher à séduire ceux qui veulent notre perte. En revanche, il nous revient de convaincre ceux qui n'ont pas d'a priori à notre égard de se rapprocher de nous. »

### M. Gaudin légèrement blessé dans un accident de la route

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a été légèrement blessé dans un accident de la route, vendredi 5 août, vers 11 h 15, près de son domicile marseillais. La voiture qu'il conduisait et à bord de laquelle il était seul s'est retournée sur la chaussée. Souffrant de blessures superficielles, M. Gaudin a pu regagner son domicile après quelques radiographies à l'hôpital Sainte-Marguerite où il a été gardé un moment en observation. Secouru par des amis qui les suivent, il a expliqué qu'il aurait eu « une légèr malaise ».

## « Notre siècle (1918-1988) », de René Rémond

### Les trois Républiques

D'une République à l'autre, Notre siècle sous le regard de René Rémond.

L'histoire proche est la plus difficile de toutes, menacée à la fois d'être étouffée sous le poids des documents et de dévier sous l'aiguillon de la mémoire. René Rémond échappe à ce double danger dans Notre siècle (1918-1988), son nouveau livre dont les mille et quelques pages se lisent aisément. La collaboration de Jean-François Stinneff conduit aux « regards croisés », aux « jugements confrontés » entre l'aîné et le cadet, séparés par trois décennies, l'espace d'une génération. Aux mêmes âges - entre seize et vingt ans - le premier a connu le 6 février 1934, puis les accords de Munich. Le second a vu Sartre refuser le prix Nobel, puis le général de Gaulle quitter définitivement le pouvoir.

Telles sont, pour chacun, les frontières de la mémoire et de l'histoire. L'association d'un maître spécialiste en politique et d'un disciple tourné vers la culture permet de dérouler l'évolution de la littérature, du théâtre, de la peinture, de la musique, du cinéma, en contrepoint de celle des gouvernements, des partis et des institutions. On regrette un peu que celles de la vie privée et de l'économie ne bénéficient pas du même traitement, leur dispersion au gré des débats et des crises rendant assez difficile d'en discerner les lignes générales.

Avant tout, ce livre remet en ordre un passé flou dans le souvenir ou troublé par des préjugés. Il touche à son aigle dans le tableau du régime de Vichy, modèle d'une objectivité souvent approximative dans les publications précédentes. L'incroyable popularité initiale du maréchal a faussé les perspectives, parce qu'elle s'était au symbole et non à la politique. Une phrase suffit à dégonfler la légende de fautes équivalentes acclamant Pétain en avril 1944 et de Gaulle en août suivant : la ramière n'atteignait pas le diable des millions de Parisiens qui formaient la seconde.

La fausse image d'une France partagée entre la Résistance et la Collaboration est corrigée par la disproportion « entre la petite minorité enfoncée dans la collaboration avec l'ennemi et la masse du pays, dont l'attentisme n'avait jamais exclu l'animosité contre l'occupant ». Il reste de tout cela une fissure dans notre histoire, encore perceptible aujourd'hui : « Que la déshérence au pouvoir ait pu devenir la forme supérieure du devoir a affaibli l'autorité dans tous les domaines : la ramée en cause de

mai 1968 en procédant peut-être indirectement, comme la crise de l'Eglise ; la nécessité... de passer outre aux directives de l'épiscopat a porté un coup à l'autorité de la hiérarchie. »

Dans le passé plus lointain, qu'aucun des auteurs n'a vécu, Notre siècle recrée quelques interprétations traditionnelles. Habituellement présentée à travers les lunettes colorées de la gauche, l'œuvre législative du Bloc national est moins conservatrice qu'on ne le croit. Un souci de pragmatisme, une volonté d'efficacité, un appel aux experts, révèlent que l'approche technique des problèmes l'emporte sur l'idéologie.

### De Poincaré à Giscard

Un Clémentine préfigure la génération des grands commis engagés dans la modernisation d'après 1946. Poincaré n'était pas un homme de droite d'ailleurs, mais un républicain du centre « sincèrement laïque et profondément attaché aux institutions parlementaires ». La Troisième République et le centre droit ne sont pas les seuls bénéficiaires de ces rectifications d'éclairage. La Quatrième République en profite globalement, et la gauche, en la personne de Guy Mollet : « La mémoire collective fait porter à l'homme la responsabilité principale d'une politique - ou d'une absence politique en certains cas - qui était l'expression de la volonté du personnel politique, et peut-être même de la majorité du pays. » Sous la Cinquième République, le centre droit est à nouveau le principal aventuré du révisionnisme de l'ouvrage : l'importance rénovatrice des premières années du septennat de Valéry Giscard d'Estaing est justement soulignée, que les dernières ont plus ou moins déshébrimé.

Plus important encore que ces corrections d'image, le mérite principal du livre tient à une remise en perspective de toute la période décrite. René Rémond excelle à percevoir les continuités profondes derrière les diversités apparentes. Certes, les ressemblances elles-mêmes sont trompeuses quand on néglige les différences des environnements respectifs. Que quinze mille cheminots grévistes aient pu être licenciés lors de la grève des cheminiers de fer en 1920 mesure les limites des conflits sociaux d'après. Que la grande crise des années 30 ait paru terrible avec cinq cent mille chômeurs, alors que la Grande-Bretagne en comptait trois millions et l'Allemagne

six, fait ressentir l'évolution de l'esprit public : sans oublier toutefois que les ans-travail restaient alors sans autre secours que les soupes populaires et les assises de nuit.

En disparaissent voici peu de temps, plusieurs de ces continuités nous font d'ailleurs mesurer l'ampleur du bouleversement de la fin de Notre siècle. La ligne de fracture qui sépare Caillaux de Clemenceau, puis Briand de Poincaré dans les relations avec l'Allemagne s'est poursuivie jusqu'en 1939 avec l'opposition des Munichois et anti-Munichois, et, bien au-delà, avec la querelle de la CED : tout cela fait place au couple Paris-Bonn, axe de la construction européenne.

L'idéologie volontariste des socialistes de la SFIO, née du gauchisme, s'épanouit dans le « tout est possible » de Marcou au Pivert en 1936 et le Projet socialiste adopté par le PS, à la veille des élections de 1981 : l'exercice du pouvoir lui a substitué, dès 1982, le pragmatisme réformiste qui caractérise les grandes social-démocraties d'Europe.

### L'idéal secret de tous les parlementaires

Mais le retour du refoulé reste toujours possible. N'est-il pas en train de se produire, quand la lecture de Notre siècle montre que la Cinquième République est en train de glisser vers la Troisième plus encore que vers la Quatrième ? L'appogée du centre est situé entre 1922 et 1932. Le modèle de ces années rétro montre une étonnante capacité de résister à toutes les volontés des électeurs. Formés dans une Chambre de droite éteinte en 1919, puis réintégré intactes après l'intermède du Centre dans la Chambre de gauche éteinte en 1924, se maintenant en l'état après le retour d'une Chambre de droite en 1928, ces coalitions microcosmiques incarnent l'idéal secret de tous les parlementaires. Une démocratie à l'abri des soubresauts d'humeur des citoyens, quel rêve ! En présentant côte à côte nos républicains du vingtième siècle, René Rémond suggère aussi une grande leçon : la plus jeune des trois seures tomberaient sans doute dans les défauts des aînées si elle n'était plus contenue par des mécanismes qui l'en empêchent.

MAURICE DUVERGER.  
\* Notre siècle (1918-1988), de René Rémond, avec la collaboration de Jean-François Stinneff. Eyraud. Collection « Histoire de France », dirigée par Jean Favier, 1 011 pages, 198 P.

général Prem

nhavan  
ministre

play-boy

### Victimes de sévices Les habitants d'Ouvéa déposent cinquante plaintes contre X

Le collectif des avocats du FLNKS a déposé, vendredi matin 5 août, auprès du parquet d'Ouvéa, par l'intermédiaire de Me Gustave Tison, cinquante plaintes contre X à la demande d'habitants de l'île d'Ouvéa affirmant avoir été victimes de sévices de la part des forces de l'ordre chargées de retrouver fin avril les auteurs de la prise d'otages qui s'est soldée le 5 mai par la mort de dix-neuf militants indépendantistes et de deux militaires. Le Monde a rendu compte, dans ses éditions du 21 juillet, des témoignages rapportant ces sévices.

Ces plaintes émanent, pour la plupart, d'hommes et de femmes des tribus de Gossana et de Téouta. Elles se réfèrent à des « séquestrations arbitraires, violences, voies de fait, destructions de biens, de récoltes, vols et menaces de mort » survenus entre le 25 avril et le 5 mai.

L'une des plaintes porte sur des faits qui auraient indirectement entraîné la mort d'un vicié homme.

Certaines des plaintes visent des militaires, les avocats du FLNKS se fonde sur l'article 698, alinéa 1, du code de procédure pénale pour demander au procureur de la République de Nouméa de saisir le ministère de la Défense. D'autres plaintes mentionnent en cause des officiers de police judiciaire, les défenseurs des habitants d'Ouvéa invoquent l'article 687 ; ils

ont ainsi demandé au procureur de saisir la chambre criminelle de la cour de cassation pour que celle-ci désigne la juridiction compétente.

Les habitants d'Ouvéa se réfèrent, en outre, dans leurs accusations à la convention des Nations unies « contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » ratifiée par la France en 1985 (1).

**Les avocats des parties civiles demandent que « la justice suive son cours »**

A Paris, la chambre d'accusation de la cour d'appel a examiné, jeudi 4 août, les appels des ordonnances de maintien en détention de vingt-cinq indépendantistes du FLNKS, inculpés et placés sous mandat de dépôt à la suite de l'assassinat de quatre gardes-matins, le 22 avril, à Fayoué, sur l'île d'Ouvéa et de la prise d'otages qui s'en est suivie. Les arrêts seront rendus, le lundi 8 août.

A l'issue de l'audience, les conseils des parties civiles, Me Francis Szpinner et Jacques Chanson, ont indiqué dans un communiqué : « Les avocats des familles des gardes-matins assassinés à la brigade de Fayoué et de ceux pris en otages et séquestrés dans la tribu de Moulé et dans la grotte de Gossana,

ayant pris connaissance des exigences du Front de libération national kamak et socialiste (FLNKS) tendant à l'amnistie en faveur des auteurs de ces crimes, se doivent de rappeler l'honneur des crimes commis, la souffrance des victimes et la douleur de leurs familles.

Ils demandent également au premier ministre, de leur apporter tous les renseignements utiles et l'assurance que la justice suivra son cours. »

(1) La convention des Nations unies contre la torture définit ainsi la torture dans son article premier : « Le terme torture désigne tout acte par lequel une douleur ou souffrance aiguë, physique ou morale, est intentionnellement infligée à une personne, aux fins notamment d'obtenir d'elle, ou d'un tiers persécuté, des renseignements ou des aveux, de la punir d'un acte qu'elle ou un tiers persécuté a commis ou est soupçonné d'avoir commis, de l'intimider ou de faire pression sur elle ou d'intimider ou de faire pression sur une tierce personne, ou pour tout autre motif fondé sur une forme de discrimination, quelle qu'elle soit, lorsque de telles douleurs ou souffrances sont infligées par un agent de la fonction publique ou toute autre personne agissant à titre officiel ou à son instigation ou avec son consentement exprès ou tacite. Ce terme ne s'applique pas à la douleur ou aux souffrances résultant uniquement de sanctions légitimes, inhérentes à ces sanctions ou causées par elles. »

Les suites de l'affaire Greenpeace

### La décision de renvoyer Alain Mafart à Hao serait « absurde et immorale » estime le RPR

Réagissant aux informations du Monde (nos éditions du 4 août) sur un éventuel retour du commandant Alain Mafart, récemment promu lieutenant-colonel, sur l'atoll d'Hao, dans le Pacifique, le Rassemblement pour la République (RPR) estime que cette décision serait « absurde et immorale ». M. Mafart est l'un des deux faux époux « Turange » agents de la DGSE arrêtés à Auckland après l'attentat contre le Rainbow Warrior, le 10 juillet 1985.

Selon M. Jean-Jacques de Peretti, chargé de mission pour la communication et l'information auprès du secrétaire général du RPR, un retour à Hao reviendrait d'une position « irréaliste et dogmatique. Quand on est arrivé en 1986, on a retrouvé les deux officiers de la DGSE dans des geôles néo-zélandaises ; on réussit à les en faire sortir ; maintenant, on les a ramenés à Hao ; les socialistes ne vont quand même pas les renvoyer à nouveau ! ».

M. de Peretti, qui était chargé de mission à l'hôtel Matignon et adjoint du porte-parole, M. Denis Baudouin, quand M. Jacques Chirac était premier ministre, se dit « stupéfait de l'attitude des socialistes dans cette affaire ». Il ajoute que « c'est un

sujet auquel M. Chirac est particulièrement attentif ».

Réclamé par la Nouvelle-Zélande, qui estime que M. Chirac a violé les accords passés sous l'égide des Nations unies, le retour d'Alain Mafart à Hao a été envisagé par le premier ministre, M. Michel Rocard, qui s'en est entretenu, le 5 juillet, en tête à tête avec l'officier. Rien n'est toutefois décidé pour l'instant, cette position n'étant pas partagée par l'Elysée et le ministère de la Défense. La négociation, sous l'égide de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, se poursuit donc avec l'ambassade néo-zélandaise, M. Chris Beeby, secrétaire général adjoint du ministère des affaires étrangères de Nouvelle-Zélande.

**M. Pascal Clément (UDF) : « Indigne »**

D'autre part, M. Pascal Clément, député (UDF) de la Loire, s'en prend également au premier ministre, dans une interview au Quotidien de Paris du 5 août. « Le premier ministre actuel, déclare-t-il notamment, est le digne successeur de celui qui, il y a quelques années, a

envoyé ce militaire [Alain Mafart] dans le piège que l'on sait. De ce fait, le renvoyer aujourd'hui me paraît un peu absurde, honnête et même indigne. [...] On ne voit pas pourquoi on ferait payer une fois de plus le lapiniste. Car c'est le pouvoir politique de l'époque qui est responsable et non pas le commandant Mafart. »

[Promis sans attendre : les accords, disait le droit romain, qui est le père du nôtre, sont faits pour être respectés. Jacques Chirac a eu tort de rapatrier le capitaine Prieur à la veille de l'élection présidentielle, sans même en informer la Nouvelle-Zélande, qui s'était contenté à l'époque de faire échouer la promesse qu'il passerait trois ans dans un atoll du Pacifique. Il n'est pas étonnant que l'opinion française serait choquée de voir renvoyer sur son île le commandant Mafart, qui a déjà payé lourdement, ainsi que M. Prieur, les pots cassés d'une affaire dont la responsabilité incombe totalement au pouvoir politique de l'époque.

Le gouvernement de Wellington, qui a obtenu de très substantielles compensations morales et matérielles, serait plus à même de passer l'éponge qu'à réclamer le retour en exil d'un officier dont personne ne conteste qu'il souffre de sérieux problèmes de santé. — A.F.]

### Matraques et pistolets électriques

#### En vente libre

D'une histoire l'autre. Et d'Ouvéa à Paris. Le 21 juillet dernier, le Monde a rendu compte de témoignages recueillis en Nouvelle-Calédonie faisant état de sévices subis par les habitants de la tribu de Gossana alors que les militaires cherchaient à localiser la grotte où s'étaient réfugiés les preneurs d'otages après avoir tué quatre gardes-matins à Fayoué. Parmi ces sévices, l'un était décrit avec force détails par plusieurs témoins : la matraque électrique. Les uns parlent d'un « bâton », d'autres d'une baguette, une espèce de matraque avec une décharge électrique au bout, et tous assurent qu'elle leur fut appliquée au front, au menton, au nez et que les décharges étaient si fortes qu'ils avaient eu des convulsions.

Ce nouvel élément intrigue. Par rapport aux autres ébavures relevées dans l'interrogatoire à la matraque électrique — « Il s'est avéré — peuvent paraître anecdotiques. Il y a là, pourtant, de quoi s'interroger. Car l'usage de l'électricité pour faire avouer un suspect évoque de fort mauvais souvenirs. Le mot peut choquer, mais l'histoire de la guerre d'Algérie et notamment les travaux de l'historien Pierre Vidal-Naquet (1) sont là pour nous le rappeler : l'électricité, qui ne laisse pas de traces, caractérisée l'une des formes modernes de torture.

D'où cette question toute simple : existe-t-il un matériel, facilement accessible, qui provoque les souffrances décrites par les témoins canaques ? La question ne concerne d'ailleurs pas que l'affaire d'Ouvéa. Certaines rumeurs policières font parfois état de l'usage par des inspecteurs de police judiciaire peu soucieux de déontologie de « décharges électriques » lors d'interrogatoires de malfaiteurs plutôt durs à cuire. En décembre 1985, un commissaire de police, M. Gilbert Ambroise, révoqué pour ces faits, fut d'ailleurs condamné à trente mois de prison dont deux ferme pour avoir « recouru à l'usage d'une matraque électrique » à l'égard d'un détenu, par le Monde du 22 et 23 décembre 1985, et du 1<sup>er</sup> mars 1986.

La conclusion de nos investigations tient en peu de mots : ce genre d'instrument est en vente libre à Paris. Dans une armurerie proche de la place de la République, nous avons demandé à acheter une

matraque électrique. Il nous fut proposé le « bâton électrique », un produit récent, « plus discret » et désormais beaucoup plus prisé par la clientèle. Noir, d'un format de 18 x 6 centimètres, s'accrochant facilement à la ceinture, l'engin sert à la fois de signal d'alarme et de « pistolet paralysant ». Quatre électrodes sont placées à son extrémité.

#### 45 000 volts

Et le prospectus de « Lifeguard, total personal protection », fabriqué à Taiwan et distribué en France par la société Servest, précise : ce « pistolet électrique vous protège, dissuade l'agresseur [...] En utilisant le bouton à bascule, on utilise une charge de 45 000 volts en forme entre les électrodes. Le corps de l'agresseur doit être au contact des électrodes : en une demi-seconde, l'agresseur sera saisi et cela lui provoquera une décharge électrique, de la douleur, des contractions musculaires ; de 1 à 2 secondes, cela lui causera des spasmes musculaires et un début d'étourdissement ; de 3 à 5 secondes, cela lui provoquera la perte de l'équilibre et du contrôle des muscles, une totale confusion mentale et une désorientation, le laissant groggy. Ne provoque pas de dommages permanents ».

Pour 900 F, nous avons donc acheté cet instrument sans qu'aucune question ne nous soit posée sur l'usage envisagé ou sur notre identité. Vérification faite auprès du service électrique du Monde, le prospectus ne ment pas : l'ampérage est certes faible — 300 mA, — mais la décharge peut atteindre les 45 000 volts promis. Test fait sur une jambe durant une demi-seconde, le prospectus ne ment toujours pas : un mélange de vive décharge et de coup violent, laissant une sensation diffuse d'endolorissement qui persistait plusieurs heures après. Le choc, cependant, n'a pas laissé de traces. Ce que décrit ensuite le prospectus ressemble fort au récit des témoins canaques : des décharges si fortes qu'ils tombaient, perdant le contrôle de leurs muscles. « Lifeguard », qui, de loin, ressemble à un talkie-walkie, se recharge très facilement et n'importe où : sur une prise de 220 volts ou sur la batterie d'un véhicule automobile. Enfin, le mode d'emploi veille à la sécurité de l'utilisateur : « Attention :

ne pas utiliser l'unité en milieu conducteur humide, cela pourrait provoquer un retour de charge sur vous-même. »

#### Dans les prisons

Dans l'entourage du GIGN — où on assure ne s'être pas livré à de tels interrogatoires à Gossana, sans pour autant répondre du comportement des autres unités militaires, — on ne nie cependant pas disposer de matraques électriques. Et on reconnaît leur utilisation « en matière de l'ordre pénitentiaire », bref lors des mutineries dans les prisons. « C'est désagréable, sans plus, et moins grave que de tirer dans les tas », assurent ces sources. Pourtant les matraques électriques dont il s'agit produisent des décharges similaires, ainsi que nous l'a confirmé le responsable d'une société parisienne de matériel de sécurité : « Le résultat est le même, les composants sont identiques. Mais la matraque se fait moins car c'est plus encombrant, plus voyant, et plus ou moins intéressant. Si la police vous trouve avec une matraque électrique ou avec vous risquez d'avoir des ennuis. Mais le bâton est plus discret, les gens préfèrent avoir ça dans leur poche. »

Selon ceux qui le vendent, le « pistolet électrique Lifeguard » est un instrument de défense, au même titre qu'une petite bombe de gaz lacrymogène. Mais son usage ne peut-il être totalement inversé ? Placé entre des mains peu scrupuleuses, « Lifeguard » ne peut-il servir à « passer à la question » un individu ? Ses effets ne sont-ils pas comparables à ceux de l'antique « pétoire à pétrole », utilisée à vif et sans arrêt maintenant dans les clubs ? Aussi, le libre diffusion, hors de tout contrôle, de ce type de matériel ne laisse pas de surprendre. Dans le tout dernier catalogue — automne-hiver 1988-1989 — d'une société fort connue de vente par correspondance, une version plus petite — « elle tient dans votre poche ou votre sac » — provoque une décharge de seulement... 35 000 volts est vendue pour la modique somme de 190 francs...

EDWY PLENEL

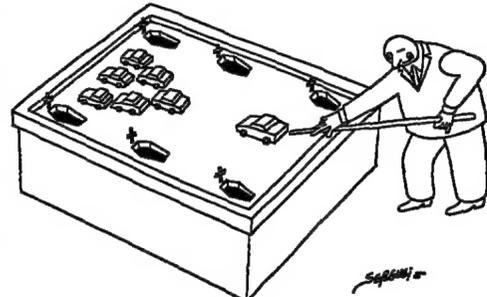
(1) Cf. Pierre Vidal-Naquet, *La Torture dans la République*, Editions de Minuit, 1972.

### Un entretien avec le professeur Claude Got

#### Tout est organisé pour que les automobilistes ne respectent pas les règles de sécurité

L'annonce de l'augmentation spectaculaire (+ 71 %) du nombre de morts enregistrés sur les routes françaises au cours du dernier week-end (le Monde du 5 août) a suscité de nombreux commentaires. Dans l'attente d'un conseil interministériel qui se tiendra à l'automne et qui étudiera « les moyens susceptibles de responsabiliser tous les automobilistes », M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports,

a annoncé, le 4 août, que les mesures de dissuasion devront être « appliquées avec plus de sévérité ». Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le professeur Claude Got (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne), l'un des spécialistes français d'« accidentologie », souligne les responsabilités des pouvoirs publics et des constructeurs d'automobiles. »



La réunion des ministres des transports de l'OCDE qui vient d'avoir lieu à Hambourg, souligne le professeur Got, a clairement mis en évidence l'hypocrisie qui consiste à rejeter la responsabilité sur le seul usager. « Il ne faut pas dissocier celui-ci de son environnement et de son véhicule, explique-t-il. Or, aujourd'hui, l'automobile est « organisée » pour que les automobilistes ne respectent pas les règles. Si les tonneaux à gaz roulaient à 60 km/h, nombre de jardiniers amateurs ne seraient plus de ce monde. Nous n'avons pas su dissocier la fonction du transport de l'automobile, du plaisir de la conduite rapide. Ce plaisir n'a plus sa place sur les routes. La vitesse maximale des automobiles est passée de 100 km/h à 200 km/h en quarante ans. Pourtant, durant la même période, les aptitudes des conducteurs ne se sont pas modifiées.

— Qu'attendez-vous des constructeurs et des pouvoirs publics ?

— Dans une période de difficultés économiques, les constructeurs défendent leur part de marché. Si un jeune homme qui vient de passer son permis à 200 ch, on la lui vendra. C'est au gouvernement de fixer les règles et de limiter la vitesse. Il est tout à fait illusoire d'espérer le respect des limites de vitesse si les véhicules sont conçus pour les transgresser. Les obstacles se situent essentiellement au niveau européen. La communauté devrait obtenir de l'Allemagne fédérale une limitation de la vitesse sur les autoroutes.

— Outre l'affirmation que la vitesse n'est pas dangereuse, quelles sont les autres idées fausses les plus répandues, selon vous, en matière de sécurité routière ?

— C'est d'abord « la réserve de puissance qui permet de doubler en toute sécurité ». En réalité, le conducteur s'adapte aux possibilités de son véhicule. Plus il est apte à dépasser,

plus il sera incité à le faire dans des conditions étonnantes et plus le risque sera grand. On lie la réduction du danger à l'amélioration de l'outil ou de la compétence de celui qui l'utilise sans vouloir admettre les possibles effets pervers de ces améliorations. Ce sont les véhicules les plus récents et les plus performants qui ont le plus d'accidents. Les assureurs nous le disent depuis longtemps.

— Que pourrait faire concrètement le gouvernement indépendamment des décisions européennes ?

— On pourrait utiliser les tickets de péage d'autoroute pour contrôler automatiquement les vitesses moyennes à la sortie et utiliser ces tickets pour des contrôles aléatoires sur les aires de stationnement. On peut faire équiper les véhicules d'un régulateur de vitesse très simplifié ne conservant en mémoire que les dernières heures de route. On peut développer le contrôle par radar couplé à un appareil photographique. Ne croyez pas que je sois répressif par nature. Mais tant que la prévention ne viendra pas de la limitation de vitesse à partir de la construction des automobiles, il n'y aura pas d'autre choix. Les incantations rituelles ne servent pas à grand-chose.

— Les améliorations techniques encore possibles seront coûteuses et d'efficacité réduite. Le plus facile a été fait. Nous pourrions encore améliorer la protection des occupants des véhicules, réduire leur agressivité vis-à-vis des piétons et des usagers de deux-roues, mais en termes de mortalité, ces effets seront faibles et lents.

— Au-delà de la vitesse et de l'alcool, quel jugement porte un accidentologue comme vous sur l'augmentation du nombre de victimes ?

— Cette aggravation a des causes multiples. Certaines sont conjoncturelles : un hiver doux qui a augmenté le trafic, l'anticipation sur une tradition rituelle d'amitié qui permet d'oublier le code de la route pendant quelques mois... mais il y a aussi une augmentation assez générale de la mortalité au niveau européen. Elle est particulièrement importante en France, ce qui n'est pas surprenant, puisque notre pays a une des mortalités par habitant sur les

routes parmi les plus élevées du monde. Après l'augmentation due au volume du trafic observé entre la fin de la guerre et 1972, la mortalité s'était abaissée en France de 16.000 à 12.000 par an grâce à l'obligation du port de la ceinture et les limitations de vitesse. Depuis 1978, la situation était pratiquement stationnaire avec des fluctuations entre dix mille et douze mille morts par an.

— Contre l'alcool au volant, pourtant, les tribunaux semblent recourir de plus en plus souvent à la prison ferme.

— Les peines de prison sans sursis s'appliquent principalement aux récidivistes de la conduite avec une alcoolémie élevée. Le problème principal, c'est leur malade alcoolisme. Celui de la conduite n'est qu'une conséquence. Il conviendrait de mieux organiser la prévention de la récidive. Pour les conducteurs dépistés à partir de contrôles systématiques et qui ne sont pas alcooliques dépendants, je suis certain que les fortes amendes et les confiscations de véhicules pour les alcoolémies très élevées seraient plus efficaces que les peines de prison.

— Dans l'attente de prochaines mesures gouvernementales, quel bilan et quel pronostic faites-vous ?

— Je ne crois pas à une amélioration spectaculaire. Chaque information sur une augmentation du nombre de morts provoque une réaction transitoire, une accentuation de la répression et une modification des comportements. Une mauvaise année est suivie d'un bilan un peu meilleur, mais le résultat est limité. Nous sommes des barbares qui pratiquons le sacrifice humain. Chaque fois que j'ai eu à faire l'autopsie d'un enfant mort sur la route ou que je suis en face d'un être humain handicapé pour la vie à la suite d'un accident, j'ai le même malaise qu'en regardant un film sur les camps de concentration : l'impression d'être solidement responsable de cette barbarie, d'être impuissant devant l'égoïsme de nos sociétés industrielles riches, pour quelques kilomètres à l'heure de plus, à entraver les rares enfants qu'elles font encore.

Propos recueillis par JEAN-YVES NAU

### L'attentat du « City-of-Poros »

#### La famille de Laurent Vigneron demande l'ouverture d'une information judiciaire en France

Me Gilbert Collard, avocat marseillais et conseil des parents de Laurent Vigneron, le jeune Français tué dans l'attentat du City-of-Poros et mis en cause par les autorités grecques, a adressé une lettre, jeudi 4 août, au parquet de Paris, pour demander l'ouverture d'une information judiciaire sur les auteurs de cet attentat.

Me Collard fonde sa demande sur l'article 689-1 du code de procédure pénale qui prévoit que « tout étranger qui hors du territoire de la République a commis un crime peut être poursuivi et jugé d'après les dispositions des lois françaises lors-

que la victime est de nationalité française ». Cette démarche devrait, selon Me Collard, « permettre aux autorités judiciaires françaises d'exiger des autorités grecques leur concours, dans le cadre des conventions internationales ». « Alors que Laurent Vigneron a été présenté comme un terroriste, après avoir été tué physiquement par les terroristes, il a été assassiné moralement par les autorités grecques », a expliqué l'avocat.

Me Collard doit se rendre en Grèce la semaine prochaine.

### Deux des ravisseurs présumés de Mélodie Nakachian arrêtés à Barcelone

La police espagnole a arrêté, jeudi 4 août à Barcelone, deux des ravisseurs présumés de la petite Mélodie Nakachian, la fille du milliardaire libanais Raymond Nakachian et de la chanteuse sud-coréenne Kimera, enlevés le 9 novembre dernier à Marbella sur la Costa del Sol et libérés après onze jours de captivité par les forces de l'ordre.

Les deux hommes, de nationalité française, ont été appréhendés sur les Ramblas, la grande avenue de la capitale catalane, en possession de faux papiers d'identité. L'un d'eux, Jean-Louis Camerini, trente-huit ans, chef, selon la police espagnole, le chef du gang des ravisseurs qui avait demandé une rançon de 13 millions de dollars puis de 5 millions en échange de la libération de

la fillette, alors âgée de cinq ans. Il se trouvait en compagnie d'un complice, Alain Collier, trente-six ans, qui était chargé, dans le groupe, de transférer l'argent versé en France.

La rançon n'avait jamais été payée. Le 20 novembre, les groupes spéculatifs de la police espagnole avaient donné l'assent à l'arrestation de San-Roque, près de Gibraltar, où était détenu Mélodie. Quatre ravisseurs avaient été arrêtés mais Camerini avait réussi à prendre la fuite peu avant l'opération. Quelques heures plus tard, la police française interpellait près de Paris cinq autres personnes soupçonnées d'avoir participé au rapt. Le coup de filet de Barcelone porte donc à onze le nombre de malfaiteurs appréhendés après cette affaire, dont neuf Français.

# Société

## La polémique continue autour du projet annulé de l'école de police d'Egletons

La décision de M. Pierre Joxe d'annuler le projet d'établissement d'une école de formation des policiers auxiliaires à Egletons (Corrèze) continue de susciter des déclarations virulentes, malgré les arguments techniques - financiers et professionnels - invoqués par le ministre de l'Intérieur. Ainsi les élus communistes corréziens se sont-ils joints au choc de protestation de l'opposition, estimant que « les arguments » de M. Joxe « n'ont pas été de sérieux » que ceux de la promesse électorale de Jacques Chirac. Estimant que des « règlements de comptes politiques » entouraient cette affaire, les élus communistes ajoutent : « Pour nous, la seule question est : la France a-t-elle besoin de construire une école de police pour recevoir les appels ? Si oui, pourquoi pas en Corrèze ? »

Les nouvelles déclarations du ministre de l'Intérieur, promettant la construction de plusieurs écoles de police dans trois à Paris, n'ont pas satisfait les amis de M. Jacques Chirac, ministre de la capitale et député de la Corrèze. Secrétaire national du RPR et député européen, M. Alain Maréchal - s'étonne et s'indigne -, estimant

que « les déclarations du ministre de l'Intérieur font apparaître un profond mépris pour la politique d'aménagement du territoire et pour la décentralisation en général, dans ses aspects politiques et techniques », M. Paul Messon résume son opposition dans une formule : « La Corrèze n'est pas le Zambèze ». Il fait savoir, ajoute le rapporteur du budget de l'Intérieur au Sénat, que la plupart des pays européens et notamment la Grande-Bretagne forment leurs futurs policiers dans des centres situés hors des grandes villes [...]. M. Joxe me paraît suffisamment objectif pour savoir revenir sur une décision sans doute prise trop rapidement. »

Enfin, au cabinet du maire de Paris, on se contente de déclarer que « le projet mériterait d'être étudié » après les promesses de M. Joxe concernant la capitale. Tout en ajoutant : « La création d'écoles de police à Paris n'a rien à voir avec le projet d'Egletons. En faisant des propositions pour la capitale, le ministre de l'Intérieur se borne à déplacer le problème. »

### En Corse

## Des militants de l'ex-FLNC arrêtent un train pour distribuer des tracts

Un groupe de huit hommes se réclamant du FLNC (Front de libération nationale de la Corse, organisation dissoute), vêtus de treillis, portant des cagoules, a arrêté, jeudi 4 août vers 18 heures, le train reliant Calvi à Bastia pour distribuer des tracts aux passagers.

Pour arrêter le train, les hommes du groupe ont agité des drapeaux rouges sur la voie à la hauteur de Lucciana (Haute-Corse), à une cinquantaine de kilomètres de Bastia, obligeant le machiniste à immobiliser le convoi. Deux militants sont alors montés dans les wagons pour distribuer les tracts aux voyageurs. Pendant ce temps, les six autres militants ont peint sur la motrice les inscriptions « Soluzione politica » (Solution politique) et « Libertà par i patrioti » (Liberté pour les patriotes).

Le texte dactylographié en tête du FLNC distribué dans le train

affirme : « Depuis deux mois, suite à notre initiative, le problème corse se trouve posé avec une force et une ampleur sans précédent (...). Nous ne pouvons que nous en féliciter et appeler le peuple corse tout entier à participer aux débats et à prendre lui-même ses affaires en main. »

Ayant ouvert, la voie d'un règlement politique global, poursuit le tract, nous ferons pour notre part tout pour aller le plus loin possible dans la recherche de cette solution. Notre attitude sera fonction des décisions et des actes politiques et non uniquement de simples mesures administratives.

« A ce stade de l'évolution de la situation politique, écrit l'organisation dissoute, et à deux mois de l'expiration éventuelle de la trêve de nos actions militaires (1), nous tenons à attirer l'attention de notre peuple sur les responsabilités de chacun : Etat, formations politi-

ques, syndicales ou associatives (...). La Corse peut sortir de l'impasse à condition que l'intérêt collectif prime enfin le pas sur les intérêts privés, sur les querelles ou les rivalités de clocher, qui ont contribué à compromettre dangereusement notre existence en tant que peuple. Il est temps d'en finir avec une pratique suicidaire (...). Nous savons, conclut le communiqué, discerner ce qui est accessoire de ce qui est essentiel et nous continuerons de juger sur pièce. La balle est toujours dans le camp de l'Etat français. »

(1) Une semaine après la réélection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, l'ex-FLNC avait annoncé, dans la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin, qu'il observerait « une trêve de cent vingt jours » pour « favoriser une évolution sereine vers la solution politique, économique, sociale et culturelle du problème national corse » (Le Monde du 2 juin).

### Selon deux études américaines

## Le virus du SIDA se transforme dans le corps humain

Selon deux études américaines publiées le 4 août dans la revue britannique *Nature*, le virus du SIDA pourrait se modifier successivement dix-sept fois dans l'organisme humain, d'où la difficulté de le combattre.

M. George M. Shaw, de l'université de Birmingham (Alabama), rapporte en effet jusqu'à dix-sept variantes du même virus chez un seul malade. En outre, des prélèvements effectués à plusieurs mois d'intervalle montrent des variations génétiques progressives du virus d'origine. Ces variantes coexistent et évoluent pour leur propre compte au cours de la maladie. Les modifications successives du patrimoine génétique du virus lui permettraient d'assurer sa survie chez son hôte en échappant aux défenses immunitaires.

L'étude du professeur Robert Gallo (National Institute of Health, Bethesda, Maryland), publiée dans ce même numéro, suggère que ces

variations génétiques pourraient entraîner des modifications fonctionnelles du virus. En modifiant celui-ci par des techniques de génie génétique, il a été observé de nombreux comportements différents des virus recombinés, tant en ce qui concerne leur degré d'infectivité que le choix des cellules infectées.

### REPÈRES

#### Epidémie

#### Le virus des phoques a été isolé

Le virus responsable de la mort de 8 700 phoques de la mer du Nord vient d'être isolé au centre biomédical d'Uppsala (Suède). Ce virus, en s'attaquant aux défenses immunitaires de l'animal, favorise le développement des infections mortelles. Selon les chercheurs, un vaccin permettant d'anéantir cette épidémie pourrait être disponible dans les prochaines semaines. Le mode d'administration de ce vaccin n'a pas été précisé.

#### Drogue

#### Saisie de 13 tonnes de marijuana

La saisie conjointe de marijuana, les 22 et 28 juillet, par les forces françaises et ouest-allemandes dans les ports du Havre et de Hambourg, a porté au total sur 12,9 tonnes de drogue. C'est la plus grosse prise de marijuana réussie en Europe, selon la police judiciaire fédérale de Wiesbaden. 8,4 tonnes de marijuana avaient été saisies à Hambourg, le vendredi 22 juillet, dans deux conteneurs transportés par le *Manolis*, un cargo battant pavillon panaméen en provenance de Colombie. La police allemande, informée qu'un troisième conteneur avait été déchargé lors de l'escale du *Manolis* au Havre et non réembarqué pour un problème de grue en panne, en avait averti les autorités françaises.

# Sports

## NATATION : trois records aux championnats de France

### Stephan Caron, selon son cœur

Trois records de France ont été battus lors de la première journée des championnats de France de natation le jeudi 4 août à Dunkerque. Christophe Boreau a porté le record du 200 mètres quatre nages de Bruno Gutzelt de 2 min 5 s 7 à 2 min 3 s 99. Stephan Caron, malgré une nouvelle crise de tachycardie le matin même, a nagé le 200 mètres nage libre en 1 min 49 s 19, améliorant son propre record de France de 28 centièmes. Chez les dames, Cécile Prunier a amélioré le record du 200 mètres nage libre en 2 min 7 s 76.

#### DUNKERQUE de notre envoyé spécial

« Gageons qu'à l'avenir ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir... », affirmait, en juin dernier, Stephan Caron et Jean-Pierre Cervetti, médecin de l'équipe de France de natation. Les deux hommes parlaient de la spasmophilie du nageur rouennais, cet état d'hyperexcitabilité qui, provoquant des crises de tachycardie, lui a déjà valu quelques déboires en championnat de France.

Caron et Cervetti se sont trompés. Dans sa série du 200 mètres nage libre, le nageur rouennais a provoqué un faux départ puis bénéficié de celui de Depickère avant, finalement, de renouer son cœur battant la chamade. A 55 jours de sa première course des Jeux olympiques, Stephan Caron n'a toujours pas maîtrisé un adversaire bientôt plus menaçant que l'Américain Matt Biondi.

Les nombreux médecins consultés se sont accordés sur la cause de ces troubles : des carences en calcium et magnésium intracellulaires. « Ce n'est pas une maladie, mais un état, précise Jean-Pierre Cervetti. Pour la tachycardie, nous disposons d'une solution : les bêta bloquants. Mais ceux-ci figurent sur la liste des substances interdites par le Comité international olympique et, de plus, ils limiteraient les perfor-

mances de Stephan. Nous essayons de lui donner un nouvel équilibre en calcium et en magnésium. On ne peut pas faire plus. Le problème désormais n'est plus métabolique. »

#### Contrôle mental

Un autre remède proposé par certains médecins consistait en une injection de calcium et de magnésium juste avant la course. Guy Boissière, l'entraîneur du Rouennais, aurait voulu passer à la pratique, mais « personne dans le corps médical, même parmi ceux qui préparent cette solution, n'a voulu prendre la responsabilité ».

L'entourage du vice-champion du monde du 100 mètres nage libre, abandonnant l'idée de supprimer totalement sa spasmophilie, cherche à éviter que ses crises se reproduisent. « Nous n'en avons pas découvert le facteur déclenchant », explique Guy Boissière. « Nous pensons au stress, mais Stephan a supporté sans dommage des pressions plus importantes lors de rendez-vous internationaux. » C'est cependant sur la piste psychologique que Jean-Pierre Cervetti s'est lancé.

Deux heures après avoir été éliminé en série, Stephan Caron annonce son intention de nager un 200 mètres seul, le soir même, afin de réaliser un temps qualifiant pour les Jeux olympiques. Jean-Michel Meyer, son kinésithérapeute, l'isola quelques minutes avant son effort et pratiqua des exercices de relaxation. « J'essaie d'augmenter ses capacités de concentration, précise-t-il. Il est arrivé sur le plot en ne pensant qu'à ses pieds et non plus à son cœur. C'est une technique que nous ne voulions commencer qu'au stade de préparation pour Séoul. Elle n'est pas encore sûre à cent pour cent. »

Elle aura suffi pourtant à Stephan Caron pour qu'il batte, en nageant seul, son propre record du 200 mètres nage libre. « Je voulais prouver que je pouvais contrôler mentalement ma spasmophilie, racontait-il après son exploit. Avec mon kiné, j'ai beaucoup progressé. » Il faudra cependant attendre Séoul pour en juger définitivement.

THIERRY CERINATO.

# GLOBE

## C'EST CUIT ?

Non. Globe ne s'arrêtera pas. Ce n'est pas parce que nos idées hérisseront certains au point de les amener à frapper que nous allons baisser les bras. Au contraire.

Dimanche, après l'incrédulité, la haine, le désespoir, est venue la détermination; le désir encore plus fort d'exister, de dire, de prouver, de se battre... Dans la nuit de samedi à dimanche, ce sont les locaux de Globe qui ont brûlé. Pas les idées. Pas l'envie. Mais pour paraître à nouveau, Globe a besoin de vous, de votre soutien moral autant que financier.

Alors, si vous avez aimé Globe, aidez-nous à reconstruire Globe.

Georges-Marc Benamou.

## Pour repartir, Globe a besoin de vous.

### NON, POUR MOI GLOBE C'EST PAS CUIT

Je souscris un abonnement d'un an à Globe.

Abonnement simple 250 F

Abonnement de soutien \_\_\_\_\_ F

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Retournez ce coupon et votre règlement à : Globe, 20-22 rue Richer, 75009 Paris.

Cetle annonce a été réalisée avec l'aimable collaboration de l'Agence SUCCESSES/SLAD.

Championnats de France  
à son cœur

Contrôle mental  
Le thème de la compétition est de plus en plus important...  
Le thème de la compétition est de plus en plus important...  
Le thème de la compétition est de plus en plus important...

RUGBY : la Coupe du monde universitaire  
Les mêlées de l'été

La première Coupe du monde universitaire de rugby aura lieu dans le Roussillon et sur la côte basque du 6 au 28 août. Organisée à l'initiative de la Fédération nationale du sport universitaire (FNSU), cette compétition rassemble la Nouvelle-Zélande, l'Ecosse, l'Angleterre, l'URSS, l'Italie, le Pays de Galles, les Fidji, l'Argentine, la Roumanie et la France. Phénomène exceptionnel pour une épreuve universitaire, cinq rencontres seront télévisées, dont quatre en direct, par Antenne 2. Un tel intérêt témoigne du niveau de la compétition : ces étudiants rugbymen sont l'élite mondiale de demain.



La Coupe du monde universitaire de rugby : une initiative française que l'International Board et les Anglais souhaitent reprendre à leur compte.

RUGBY universitaire : l'expression frise le pléonasme tant les liens sont naturels entre ce sport et l'Université. C'est par les public schools britanniques que le rugby est sorti de sa préhistoire à la fin du siècle dernier. Des intellectuels ont peu à peu poli ce jeu violent et paysan jusqu'à en faire un art de vivre partagé par de nombreuses minorités dans le monde. Dans les nations et les anciennes colonies britanniques, le ballon ovale sort le plus souvent du moule universitaire. Ailleurs aussi, si l'on en croit Jean-Pierre Bodis, auteur d'une monumentale Histoire mondiale du rugby (1) : « Pour les autres rugbymen, il apparaît prétexte à vouloir dégager des traits communs, écrit-il. Pourtant, Argentins, Italiens, Allemands, Roumains, Japonais, voire Fidjiens et Tongiens témoignent que le rugby illustre une élite sociale et la réussite intellectuelle parce que le sport s'apprend d'abord au lycée. »

Aujourd'hui, en Irlande, l'équipe universitaire est le point de passage obligé pour accéder à l'équipe nationale. En Nouvelle-Zélande, on naît rugbymen et l'on pratique, filles comme garçons, dès l'école primaire ; néanmoins, la sélection universitaire est une antichambre pour les meilleurs espoirs. Ainsi, dans l'équipe universitaire néo-zélandaise en tournée en France, il y a quatre ans, figuraient plusieurs futurs All Blacks, dont David Kirk, le capitaine de l'équipe championne du monde en 1987. En France, les passerelles parfois fragiles entre le rugby et l'Université n'ont cessé de se renforcer depuis la naissance, en 1965, de la première équipe de France universitaire. En moins d'un quart de siècle, elle est devenue l'un des principaux réservoirs de l'équipe A. Des hommes comme Pierre Villepreux, Daniel Herrero, Jean-Pierre Rives y ont fait leurs premières armes. L'an dernier, sur

avec le plus grand sérieux : un stage à Noël, quatre matches pour le tournoi universitaire des Cinq Nations entre janvier et mars, quatre matches de préparation en mai, un stage à Toulouse fin juin, enfin un dernier bachotage de dix jours à Soustons avant de rencontrer les Argentins le 10 août pour le premier acte de l'épreuve. Les Français sont ambitieux : « Perdre en finale serait une contre-performance », estime Jacques Dury, l'un de leurs quatre entraîneurs. Tout dépendra de la façon dont les autres équipes auront préparé la compétition.

En l'absence des Irlandais, dont quatorze joueurs sont retenus par des examens universitaires, et des Australiens, dont le calendrier était surchargé, les principaux adversaires seront les Néo-Zélandais et les nations de grande tradition universitaire (Angleterre, Ecosse, Galles, Argentine). Les Anglais sont, paraît-il, très affûtés ; ils comptent bien laver sur le terrain l'affront que leur a fait Michel Bonfils en créant cet événement rugbystique mondial sans leur agrément préalable.

C'est la deuxième fois qu'ils sont pris de vitesse par une initiative française. L'idée d'Albert Ferrasse d'organiser une Coupe du monde avait été promptement récupérée par l'International Board. Mis devant le fait accompli, le gouvernement du rugby a réagi cette fois en deux temps : boudailler, puis adhérer totale. En échange, le prochain Mondial universitaire sera organisé sous son égide et vraisemblablement en Angleterre.

Michel Bonfils en sourit. Il souhaite seulement que l'épreuve dont il est le père soit une bonne promotion pour le rugby. « C'est pourquoi nous avons choisi d'organiser nos matches sur les littoraux où se trouvent les gens au mois d'août, dit-il. Les vacanciers pourront voir du rugby à la sortie de la plage. »

JEAN-JACQUES BOZONNET.

PLONGÉE SOUS-MARINE : accidents de l'été  
Les dangers de la Grande Bleue

La plongée sous-marine est à la mode cet été le long des côtes françaises. Le succès du film de Luc Besson, le Grand Bleu, qui relate les aventures de deux plongeurs en apnée, n'y est peut-être pas étranger. Même pratiquée avec des bouteilles de plongée, cette discipline n'est toutefois pas sans danger si l'on ne respecte pas les règles élémentaires de sécurité. La Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM) tente de prévenir ces risques en prodiguant ses conseils et en multipliant le nombre de ses moniteurs, mais les plongeurs ne sont pas tous devenus licenciés. A la fin du mois de juillet, dix-sept morts de plongeurs avaient été recensés sur les côtes méditerranéennes, et l'hôpital militaire Sainte-Anne à Toulon recevait en moyenne une personne par jour dans sa saison de décompression.

A une époque où les sports d'aventure (alpinisme, rallyes-raids...) et la recherche de nouvelles sensations (surf, raft, parapente...) convergent de plus en plus d'adopter, la plongée sous-marine s'inscrit parfaitement dans cette tendance d'activités moins traditionnelles comme le jogging ou les sports collectifs. « C'est une discipline idéale pour faire une coupure avec la vie quotidienne, explique Jean-Michel Oyenart, instructeur national. L'expression n'est pas de moi mais il s'agit vraiment d'un monde du silence, où la notion de poids s'estompe. Et puis quand la technique est maîtrisée, on s'enrichit à étudier la vie sous-marine. » Mais dans un milieu agressif, tout devient un danger potentiel : la pression qui augmente de 1 bar tous les

Pothier, conseiller technique régional en Ile-de-France. Une fatigue même latente, un manque de réadaptation aux pressions sous-marines, conduisent fréquemment le plongeur à l'accident. Il s'agit de réactions cutanées (picotements ou boursoufflures), des bends (douleurs osseuses, musculaires ou articulaires souvent dues à une bulle d'azote nichée dans l'organisme), des troubles auditifs, respiratoires ou neurologiques qui vont jusqu'à la surdité, l'œdème ou la paralysie.

Jamais seul

La plongée sous-marine nécessite certaines précautions, quelle que soit l'activité pratiquée dans l'eau (chasse, orientation, hockey...). Il existe des règles à observer scrupuleusement. Cette discipline est codifiée jusque dans le moindre détail, quitte à ébranler le mythe du plongeur libre aventurier du fond de l'eau. Des tables de plongée établies par la marine nationale indiquent les durées à ne pas dépasser selon la profondeur, les intervalles de repos à respecter entre deux plongées, la vitesse de remontée (17 mètres par minute avec des haltes tous les 3 mètres). La plupart des accidents proviennent du non-respect de ces paliers de décompression. « Je compare souvent le plongeur qui ne néglige à l'automobiliste qui ne marque pas les stops », raconte Richard Pothier. Un jour ou l'autre, ça ne pardonne pas. « La panique des débutants et l'insatiation au moment de l'émersion (chocs contre des voiliers ou des planches à voile) sont les deux autres causes importantes d'accidents. »

Il existe pourtant des principes élémentaires de sécurité, les dix commandements du plongeur sous-marin. Encore faut-il les avoir reçus d'un formateur. Les mille quatre cents clubs recensés par la FFESSM, les moniteurs diplômés d'Etat et, à un degré moindre, l'association américaine PADI (dont les certificats ne sont pas reconnus par la Fédération française) constituent les trois filières d'enseignement à des prix sages, le matériel étant essentiellement fourni par les clubs.

Malheureusement, la vente d'appareils de plongée est libre. Tout le monde peut s'équiper de pied en cap sans qu'aucun contrôle ait lieu. « Vous demandez-vous votre permis de conduire quand vous achetez une voiture ? » fait remarquer Jean-Michel Oyenart, qui déplore les imprudences des plongeurs occasionnels. « Le simple fait qu'ils soient isolés et souvent sans bateau de soutien les rend plus vulnérables, ajoute-t-il. On ne doit jamais plonger seul. »

101 mètres en apnée

L'ITALIEN Enzo Majorca, âgé de cinquante-sept ans, a atteint, le samedi 30 juillet à Syracuse (Italie), la profondeur de 101 mètres sans avoir recours à aucun appareil respiratoire. Cette plongée ne constitue pas un record. La Française Jacques Mayol est parvenu à la profondeur de 105 mètres le 17 octobre 1983 au large de l'île d'Elbe. De plus, la Confédération mondiale des activités subaquatiques (CMAS) n'honore plus depuis 1970 aucun record sportif de plongée profonde en apnée.

Son président, Pierre Perrot, a rappelé que seules ses listes désormais reconnues et les expérimentations appliquées présentant un caractère médico-scientifique conforme au protocole préalable par cet organisme, à savoir : un contrôle médical draconien accompagné d'un entraînement physique adéquat.

Ces conditions avaient été remplies par Jacques Mayol lors de sa plongée de 1983. Mais la CMAS, constatant les risques inconsidérés pris par certains plongeurs, a cependant préféré supprimer toute notion de record. La raison d'être du duel Majorca-Mayol, qui sert de trame au dernier film de Luc Besson le Grand Bleu, a donc disparu.

10 mètres, le froid, les conditions météorologiques, les courants et les marées. La FFESSM, qui avait présenté la croissance de ses effectifs, passés de 70 000 à 93 000 adhérents de 1981 à 1987 (16 % de progression sur les deux dernières années), a accéléré la formation de ses cadres. Quatre cents moniteurs reçoivent désormais chaque année leur diplôme, mais tous les apprentis plongeurs ne suivent pas obligatoirement leurs cours.

Dans ces conditions, les dix-sept morts enregistrés depuis le début de la saison 1988 n'ont pas surpris les habitués de la discipline. Sur la Côte d'Azur, certains parlent du « syndrome du printemps » qui, au retour des beaux jours, multiplierait les accidents. « Combien en a-t-on vu qui descendent du car ou du TGV, se précipitent sur la plage et plongent aussitôt ? » nous déclare Jean-Albert Fock, rédacteur de la revue Subaqua. « Sous prétexte qu'ils atteignent une certaine profondeur en fin de saison précédente, ils reprennent tout de suite au même niveau », renchérit Richard

LES HEURES DU STADE  
Automobilisme  
Grand Prix de Hongrie de formule 1. - Dimanche 7 août à Budapest (FR3, à 14 h 25).  
Rallye d'Argentine. - Jusqu'au samedi 6 août.  
Football  
Championnat de France. - Cinquième journée, samedi 6 août.  
Motocyclisme  
Championnat de Grande-Bretagne. - Dimanche 7 août, à Dorington.  
Natation  
Championnats de France. - Jusqu'au dimanche 7 août, à Dunkerque (FR3, le 6, à 15 h 40, le 7, à 16 h).  
Polo  
Championnat du monde. - Jusqu'au 28 août à Deauville.  
Rugby  
Coupe du monde universitaire. - Jusqu'au 28 août (A2, France-Argentine, le mercredi 10, à 15 h 30).  
Sports équestres  
CSIO de Dublin. - Jusqu'au dimanche 7 août (A2, le 6, à 15 h).  
Concours complet de Deauville. - Jusqu'au dimanche 7 août.  
Voile  
Tour de France. - Jusqu'au dimanche 14 août.  
Volley-ball  
France-Etats-Unis. - Vendredi 5 août, à Saint-Nazaire (FR3, à 23 h 35).

VOILE : la course en solitaire du Figaro. - Le navigateur franco-suisse Laurent Bourgnon, vingt-deux ans, a créé la surprise en gagnant, jeudi 4 août, à Port-Halliguan (Morbihan), la course en solitaire du Figaro. Pour sa première participation, le benjamin de l'épreuve a devancé au classement général le favori Alain Gautier, vainqueur des trois premières étapes, mais encastré dans le petit temps au cours de la quatrième et dernière étape, remportée par Bourgnon.

JO : la préparation des Sud-Coréens  
Athlètes en treillis

Les vingt-quatrième Jeux olympiques d'été s'ouvriront à Séoul le 17 septembre. Pour préparer ce rendez-vous, plus de trois cents sportifs sud-coréens sont soumis à un entraînement physique et mental très poussé, soigneusement entrecoupé de quelques compétitions à l'étranger.

COUVRE-FEU à 22 heures, camp retranché, entraînement intensif et stage dans les commandos : le programme des sélectionnés olympiques sud-coréens, à moins de deux mois des Jeux, deviendrait vite inhumain, si ne miroitaient derrière les lignes d'arrivée des primes importantes et des promesses de pension à vie pour les médaillés d'or.

Point d'orgue de la préparation « mentale et physique », des stages commando avec l'armée sont organisés dans un camp de sport militaire, à Songnam, au sud-est de Séoul. Les sélectionnés d'athlétisme, hommes et femmes, ont été les premiers à revêtir le treillis de combat et le casque lourd, pour des périodes d'entraînement de quatorze heures par jour.

Les sportifs qui acceptent ces sacrifices personnels et familiaux rêvent tous, évidemment, de la plus haute marche du podium et des récompenses financières qui leur sont promises.

La fédération d'athlétisme a fixé le montant d'une victoire à 100 millions de won (850 000 F). Les autres fédérations n'ont pas annoncé de chiffres, mais les autorités sportives coréennes parlent d'une moyenne de 100 000 dollars (820 000 F) par victoire. Une médaille d'or vaudra également, pour les Sud-Coréens, une pension permanente de 822 dollars (5 000 F) par mois.

L'entraînement est très dur, et ma famille me manque souvent, avoue Ahn Byung-Kenn, champion olympique de judo (71 kg) en 1984 à Los Angeles, mais je surmonterai ces problèmes personnels et j'espère une nouvelle médaille d'or. Ahn est l'un des dix espoirs sérieux parmi la délégation de 481 athlètes qui devraient défilier le 17 septembre sur le stade olympique.

JO : la préparation des Sud-Coréens  
Athlètes en treillis

La Corée du Sud mettra surtout sur deux autres judokas, ses boxeurs, lutteurs, archers et tireurs, ainsi que sur ses pongistes pour réussir « ses » Jeux.

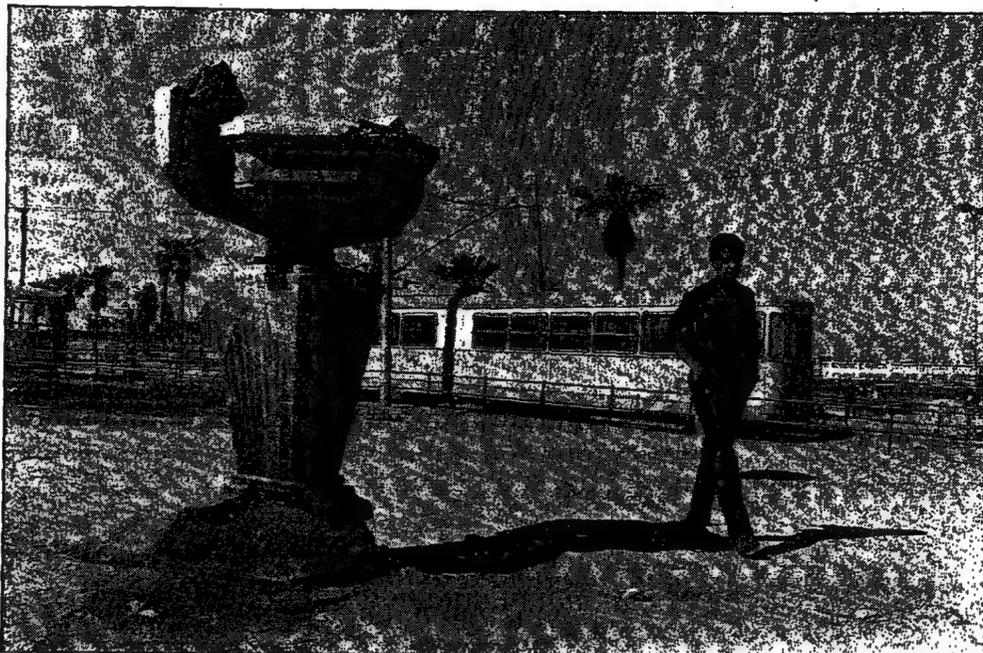
Certains estiment cependant que l'entraînement que suivent des athlètes de quatorze ans (la gymnaste Kim Na-Ra) à treize-neuf ans (le cavalier Son Pyun-Young) est trop dur. « Un entraînement poussé est très important pour les sportifs asiatiques, dont la technique est souvent trahie par un physique défaillant », répond Kim Sung-Jip, le directeur du centre, ancien lanceur de poids et premier champion olympique coréen aux Jeux de Londres en 1948.

Kim, à soixante-neuf ans, est une figure légendaire du centre de Taenung. Il rejoint chaque matin les athlètes pour les exercices de gymnastique corporelle. « Ils me traitent comme un père, dit-il, et moi je les regarde comme mes enfants... Je leur dis chaque jour de faire de leur mieux. Il est de leur devoir d'avoir des résultats. » - (Reuter.)

Vous avez rendez-vous avec la précision Longines  
LONGINES Chronomètre officiel des Grand Prix de Formule 1 et de l'Heure Ferrari  
Grand Prix de Hongrie, Budapest  
CONSIGNES LIRE : Conquête V110 (pour Very High Precision), la montre la plus avancée du monde. Titane et or. Diamètre à 30 mètres. Chronomètre automatique de précision. Indicateur de fin de vie de pile. Glass saphir.



Que reste-t-il d'Alexandrie et comment Le Caire joue-t-elle avec son passé ?



OLIVIER NOUÏLET

# Alexandrie, Le Caire, cités antiques

par Olivier Barrot

**A**LEXANDRIE n'est plus. La ville deux fois millénaire du conquérant macédonien, que seule la Rome de l'empire des Césars domina, a dû même abdiquer un passé plus proche qui persiste en notre siècle sa vocation cosmopolite.

D'un port, Alexandre a fait le phare du monde. Au troisième siècle, Ptolémée Sôtér y invite Euclide; Démétrios fonde la Bibliothèque, riche de sept cent mille livres, et des trente volumes de l'*Histoire d'Égypte* de Manéthon. Puis, d'un phare, Ptolémée Philadelphe fait l'une des merveilles du monde, et la Bible des Septante, première version grecque de l'Ancien Testament, rejoint les rouleaux sacrés de l'ancienne Égypte.

Lorsque tout brûle, en 47 avant Jésus-Christ, la mémoire du passé s'éteint pour de nouveaux siècles : les hiéroglyphes ne se livrent qu'à Champollion. Mais la ville, comme d'autres havres négociants de la Méditerranée, Naples ou Marseille, accueille les peuples du pourtour, commerce avec les Indes. A Alexandrie d'Égypte, Juifs et Italiens, Grecs et Maltais, tant d'autres encore, se croisent longtemps.

Le cosmopolitisme se meut toujours en décadence. Ce que nous avions tant aimé, dans le *Quai d'Alexandrie* de Lawrence Durrell, ne tenait-il pas, avant ses personnages, aux senteurs, aux recoins, aux silences de la ville ? La rue Tartig, le boulevard de Ramleh, le café Zoltan, la rue de France n'avaient-ils pas rejoint peu à peu d'autres noms de lieux familiers ou inconnus, mais porteurs de tant d'images, la rue Michelet d'Alger, la rue Catinat de Saigon ?

Nous sommes allés à Alexandrie, retournés peut-être. A la nuit, comme de tous temps, Alexandrie paraissait déambuler, éprouvée par la frénésie bavarde et colorée de ses citoyens. Au

cœur de la ville, sur la place Zaad-Zaghloul, la pâtisserie « Délices » venait de fermer tandis que sur la Corniche, au pied d'immeubles 1900 comme à Biarritz ou à San-Remo, les terrasses de cafés bruisaient de mille débats. Un chien s'est endormi sur un capot de voiture, et dans le hall colonial de l'hôtel Cecil, où naguère Justine rencontrait Nessim, les palmiers poussiéreux sont demeurés.

L'italien Ungaretti pendant un temps, le Grec Cavafy pour toute sa vie, ont habité Alexandrie, ville de l'amour facile, et peut-être existe-t-elle encore la laiterie où ils se réunissaient pour composer leur revue *Grammata*. Mais de l'Irlandais Durrell, le coiffeur a fermé boutique, au coin des rues Nebi-Daniel et Fouad, arrières où pourtant prévaut le commerce : le « Pavillon de Florelle » — enseigné en français, devanture de marbre noir — vend encore ses fleurs de prix, les banques y prospèrent derrière leurs bouquets d'eucalyptus. Alexandrie travaille au son des tramways ferrailant jour et nuit, pris d'assaut.

« Arrêts d'autobus dont les noms me hantent, tels Saba Pacha, Mazloum, Ziriaha Bacos, Schutz, Giannellis. Une ville

devient un univers lorsqu'on aime un seul de ses habitants. » (Justine).

A la gare centrale, une plaque usée, « Compagnie des wagons-lits, 1929 », et, dans les bureaux de l'administration, somnolent des familles de fonctionnaires innocués, aux bureaux envahis de machines à écrire sous leur housse. Un garçon apporte le café, « saada », amer, ou « masboub », sucré. A l'heure chaude, le Musée gréco-romain recouvre d'ombre et de calme les vestiges hellénistiques qu'il recèle, comme ce monumental avant-bras veiné tenant une belle, provenus des temps ptolémaïques comme la colonne de Pompée, toute de granit rose et cernée de grands ensembles, régnant seule debout au cœur d'un champ de ruines.

Comme l'Italie et plus que la Grèce, l'Égypte sourit aux Français. Bonaparte, Selvas, Bonaparte y écrivit ou y paissent des pages : Champollion, Prisse d'Avennes, Jean-Philippe Lauer en déchiffrent l'histoire. Il s'y publie toujours un quotidien en langue française, mais alors qu'Alexandrie s'offre pour conjurer l'autrefois, Le Caire au contraire le mêle à nos jours. Avec les Pyramides au

centre-ville et le métro à la porte du Musée égyptien, la métropole prend son parti de son tour lourd pressé en prétendant l'insérer dans le présent.

Une telle conflagration ne s'exerce pourtant pas sans péril. Passe encore — quinze millions d'habitants obligent — de laisser construire jusqu'à l'orée du désert de Gizeh d'où jaillissent les Pyramides, que l'on découvre le long d'un boulevard, cernées par les villas, les hôtels et les immeubles, dans une brume de pollution autant que de canicule. Mais, en février dernier, l'épaule droite du Sphinx s'est effondrée, et l'émotion a gagné la municipalité cairote qui s'appropriait, après Gizeh, à annexer Memphis, première capitale de l'ancienne Égypte unifiée, et la nécropole voisine de Saqqarah.

Est-il mouvant au monde plus connu que la pyramide de Cheops ? Mais qui peut se targuer de l'avoir découverte sans stupeur, flanquée de ses moindres cadettes égrenées dans les sables ? Elles sont bien plus de trois, même si Cheops rassemble seule les familles venues en voisines à son pied goûter la fraîcheur de son sursis. Et si la Haute-Égypte incarne plus que

toute autre région le pays égyptien même, aux monuments funéraires de Gizeh et Saqqarah a succédé le barrage d'Assouan, œuvre de vie.

Le Caire ininterrompu, Mexico du Moyen-Orient. Fil de l'apparent désordre du Musée égyptien, dont l'origine française se lit dans la découpe muséographique, et de ses trop succinctes indications : cette aridité laisse à nu l'émotion devant l'oiseau de Saqqarah, le pied d'un enfant de marbre, les traits de Nefertiti, le coffre outremer de Toutankhamon. Cinq mille ans d'âge : qu'importe si, dans le vieux Caire oïste, les ânes et les chèvres croisent des Mercedes devant la gare du métro aérien ?

Terre du plus grand écart temporel, assaillie chaque jour par des immigrants intérieurs venus des pourtours de la vallée du Nil, Le Caire cède du terrain, au sens propre. Mais il demeure non loin d'un site largement préservé, enseveli dans les cultures maraichères irriguées d'immuables norias, où domine la rare couleur verte. C'est Saqqarah, nécropole où œuvre le premier architecte identifié dans l'histoire des hommes, Imhotep, vizir et médecin.

Toujours accessible au visiteur, l'immense champ de construction de Saqqarah s'est cependant un peu refermé devant l'étendue des déprédations dues au tourisme et à la modernité. A côté, Mit-Rahineh, l'antique Memphis, est menacée par l'écoulement des eaux domestiques, elle qui vit il y a cinq millénaires le pharaon. Mêmes unifier les deux Égyptes. Aussi quittera-t-on Le Caire en fin d'après-midi, pour parvenir aux sites après que les autocars les auront quittés. L'heure sera douce, la chaleur tombée.

D'un coup se découpera le toujours semblable profil de la pyramide à six degrés, tombeau du roi Zôzer, et alentour se révélera la profusion de ses dépendances. Temples, cours, tombeaux, pyramides, mastabas posés dans les collines de sable rejoignent au loin les monuments de Gizeh. Malgré

l'étendue du domaine, à perte de vue, il faudra poursuivre vers Memphis.

Quelques kilomètres plus loin apparaîtront de nouvelles constructions. La route semble contourner une énorme statue de pierre dont on distingue mal les formes à travers la palmeraie. A la faveur d'une trouée, le doute se dissipe, un sphinx gigantesque se dresse sur la droite, mais il n'est aucun chemin qui y accède.

Au cœur d'un village voisin cependant, une venelle caboteuse envahie d'enfants sinus dans la direction du géant. Un dédale de ruelles aboutit à un terrain de football, puis à un cimetière musulman ; derrière ces tombes récentes, écrasant, le sphinx attend.



LAOS VIETNAM CAMBODGE

Voyages culturels de trois semaines avec guide conférencier 15 participants maximum.

Prix : 32.000 Fr. Brochure détaillée sur demande ainsi que le programme général de nos voyages culturels en Asie. (notamment : Asie centrale, Tibet, Nello-Guinée indonésienne, Oman)

ARTOU Tel. (19)41.22.21.24.05. 8, rue de Rive 1204 Genève Suisse.

### Carnet de route

**TRANSPORT :**  
Alexandrie : un vol Air France hebdomadaire depuis Paris (8 560 F AR) et Nice (7 845 F AR), avec des tarifs « excursion » plus avantageux.  
Le Caire : plusieurs vols Air France par semaine depuis Paris, Lyon, Marseille et Nice dans les trois classes, éco (8 000 F env. AR), club et première. Nombreux tarifs « excursion », « jeuness », « étudiants ».  
Nouvelles Frontières propose également des vols AR à tarifs préférentiels.  
**VOYAGES ORGANISÉS :**  
L'Égypte est sans doute le pays qui propose le plus de formules de ce genre. Veiller au

confort, indispensable dans ces lieux de forte chaleur.  
**SÉJOUR :**  
Au Caire, les deux hôtels Méridien sont remarquablement situés, l'un à Garden-City, sur le Nil (tél. : 85-54-44), au cœur de la ville, l'autre à Héliopolis (tél. : 29-12-562), non loin de l'aéroport.  
Le Club Méditerranée dispose avec le palais Manial d'une oasis tranquille et verte en plein centre-ville (tél. : 84-60-14).  
**A LIRE :**  
Six livres de première qualité, au milieu d'une bibliographie surabondante :  
— le *Quai d'Alexandrie*, par Lawrence Durrell, en particu-

lier le premier volet, « Justine » (Livres de Poche).  
— *Égypte*, par Simonne Lacouture (Le Seuil, coll. « Petite Planète », 1984).  
— *Le Voyage en Orient*, anthologie par Jean-Claude Berchet (Laffont, « Bouquins », Laffont, 1985).  
— *A la recherche de l'Égypte oubliée*, par Jean Vercourter (Gallimard, coll. « Découvertes », 1986).  
— *Saqqarah, une vie*, par J.-Ph. Lauer et Ph. Flandrin (Rivages, 1988).  
— *La Vraie Histoire de la Bibliothèque d'Alexandrie*, par Luciano Canfora (Desjonquères, 1988).

9 25 Fms...  
14 20...  
15 45...  
16 35...  
17 25...  
18 15...  
19 05...  
20 00...  
21 00...  
22 00...  
23 00...  
24 00...  
25 00...  
26 00...  
27 00...  
28 00...  
29 00...  
30 00...  
31 00...  
32 00...  
33 00...  
34 00...  
35 00...  
36 00...  
37 00...  
38 00...  
39 00...  
40 00...  
41 00...  
42 00...  
43 00...  
44 00...  
45 00...  
46 00...  
47 00...  
48 00...  
49 00...  
50 00...  
51 00...  
52 00...  
53 00...  
54 00...  
55 00...  
56 00...  
57 00...  
58 00...  
59 00...  
60 00...  
61 00...  
62 00...  
63 00...  
64 00...  
65 00...  
66 00...  
67 00...  
68 00...  
69 00...  
70 00...  
71 00...  
72 00...  
73 00...  
74 00...  
75 00...  
76 00...  
77 00...  
78 00...  
79 00...  
80 00...  
81 00...  
82 00...  
83 00...  
84 00...  
85 00...  
86 00...  
87 00...  
88 00...  
89 00...  
90 00...  
91 00...  
92 00...  
93 00...  
94 00...  
95 00...  
96 00...  
97 00...  
98 00...  
99 00...  
100 00...

# JEUX

## échecs

N° 1292

### IN EXTREMIS

(Coupe du monde, Belfort, 1988)

Bleus : G. KASPAROV  
Noirs : BOKOLOV  
Début anglais.

1. e4 Cx6 22. g5 (n) Bx6 (r) Fx6  
2. Cf3 f6 23. gxf6 (s) Fx5  
3. d4 (a) e5 (b) 24. Dxd6 Fx5  
4. e5 (c) Cg6 (d) 25. cxd5 Dxb6  
5. Cf3 (e) Cx6 26. Dxf6+ Tx6 (t)  
6. g4 (f) cxd4 27. Dd1 Cg6  
7. Cxd5 (g) Cx6 28. h5 (n) Tg8  
8. Cx4 (h) a6 (j) 29. Rf7 Tg7  
9. Cx6+ Fx6 30. Fx6 Cx3  
10. Dxd6 f6 31. Tg3 f4  
11. Rf3 Cx7 (i) 32. Rf2 Tg6  
12. Fx6 Cx3 33. Fx4 Tg6  
13. Dg5 (r) a6 (j) 34. Dxf3 Txg3  
14. Dd5 Df7 35. Dxd4 (v) Dd4  
15. 0-0-0 36. h5 Rg7  
16. F4 Cx5 37. Td4 Cx7  
17. Dd3 f5 38. Txh4 Tg6  
18. e6 (m) Cx4 (n) 39. Td4 (w) Txg5  
19. Cb5 Df7 40. Txh7 h5  
20. Ff1 (o) g6 (p) 41. Td7 h4  
21. Tg1 g7x1 42. a4 (x) a4

6. exd5, exd5 : 7. Cxd5, Cxd5 : 8. Fxd5, Cb4 : 9. Fd4, f5 : 10. Fb1, Fd6 : 11. Ce2, 0-0 : 12. d4, exd4 : 13. Dxd4, Td8 et les Noirs ont l'initiative (Vukobratovic, Yougoslavie, 1958).

d) Il se faudrait pas croire trop vite que le rocal du C noir, qui laisse sans doute aux Blancs une certaine avance de développement, est le fruit d'une conception stratégique erronée des Noirs : en effet, la pression exercée sur la case d4 oblige les Blancs à réagir au plus vite et, d'autre part, le pion e5, trop avancé, devient déjà un objectif d'attaque.

e) Une autre possibilité consistait en 5. d4, Cxd4 : 6. Dxd4, Cg6 : 7. Dd4, f5 ou 7... d6.

f) Ce sacrifice positionnel du pion e5 reste la seule manière pour les Blancs d'obtenir une certaine pression. Si, 6. g3, par exemple, 6... d6 !

g) Et non 7. Cb5, a6 : 8. Da4 (si 8. Cxd4, 9. Cxd5 : 9. Cx5, Da5+) ; d6 : 9. Cbxd4, Fd7 !

h) Au prix d'un pion, les Blancs ont une réelle avance de développement et peuvent mobiliser rapidement leurs forces ; le C noir n'est pas très bien placé, en e5 et la case d6 est relativement faible, mais ces inconvénients valent-ils un pion ? Kasparov utilise tout de suite la faiblesse de la case d6. Une autre idée, dans cette position, qui a longtemps connu un grand succès, est 8. Ff4 avec la suite possible : 8... f6 : 9. Da4 (ou

9. Fx5, Fx5 : 10. Dd5+ g6 : 11. Dxd5, Dd6 : 12. Dd4, Fc3 : 13. 0-0-0, Cc7 : 14. f4, 0-0 avec égalité, Miles-Wentworth, Las Palmas, 1978). Dd6 : 10. Cb5, a6 : 11. 0-0-0, Td8 : 12. Cc3, Cb6 : 13. Fd2 et les Blancs auraient ici une compensation pour le pion, selon quelques analystes.

i) Et non 8... d6 ? à cause de 9. g5 ! et si 9... dxc5 : 10. Ff4 ! Certains experts préconisent la défense 8... f6 : 9. Ff4, Cc7 : 10. f5, a6 ou 9. Ff4, a6 : 10. Cd6+ ; Fxd6 : 11. Dxd6, Cc7 : 12. Dd3, b6 : 13. Fd2, Fb7 : 14. 0-0, Cc7 : 15. Td-d1, Fc6 : 16. Ca4, 0-0 mais ce genre de position va supporter lorsqu'on a devant soi un Kasparov.

j) Si 11... Cf7 : 12. Dg3, g6 : 13. Dd4 !

k) On suit souvent ici la partie Miles-Polsgaarsky de Reykjavik, 1978 : 13. Fxd6, Cxd6 : 14. Fc7, Rf7 : 15. g5, Cc8 : 16. Fd6, d5 : 17. exd6+ ; Cxd6 : 18. 0-0-0, Cf7 : 19. g3, Fd7 : 20. Fh3, Th3-g6 dans laquelle les Blancs ont une activité suffisante pour justifier le pion sacrifié mais insuffisante pour gagner, après 21. Th4, d5 : 22. Fg2, Fc6 : 23. Fh3, Fd7 la nullité est lieu.

l) On 13... Df7 : 14. 0-0-0 et rien n'est clair.

m) La partie Hernandez-Rodriguez (La Havane, 1980) continua ainsi : 18. g5, Df7 : 19. exd6, Cf-d6 : 20. Fd3,

Fd6 : 21. Fx5, Cb5 : 22. Dc5, Cxc3 : 23. Dxc3, Cxd5 : 24. Fd4, Cxg4 !

n) Rodriguez conseille 18... Cb6 : 19. Dd5, Dd7 mais il n'est pas certain que la position de la D en d7 soit excellente.

o) Enfermant le F-D ennemi et menaçant Fd3-d4.

p) Immobilisé sur l'aile-D, les Noirs doivent réagir.

q) Sacrifiant un second pion.

r) Ou 22... f5 : 23. Txg5+, Rb8 : 24. Dxd5.

s) Ou 23. Cxh6, Fd6.

t) Les Noirs se défendent très habilement : si 27. dxg6, Txg6+ et 28... Txb6.

u) Si 28. Txh4, Txh6 ! : le champion du monde ne peut se suffire, dans cette dernière ronde du tournoi, de la suite 28. Fxh4, exd4 : 29. Txh4, Cf7 et veut tenter de démontrer la supériorité de la paire de F.

v) Un sacrifice de qualité que les Noirs ne peuvent accepter : si 35... Tg7 (35... Tg8 ; 36. Fd5+ ; Rg8 ; 37. Fxh5) ; 36. Fxh5, Td8 ; 37. Fd5+ etc.

w) Et Kasparov a obtenu, *in extremis*, une position de gain !

x) Un pion de plus suffit au champion du monde, outre l'arrivée du R blanc vis-à-vis-g3-g4, la menace Fc7 etc.

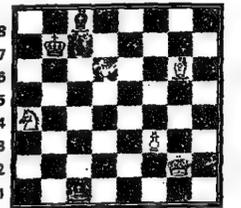
1. Tc2, Dxc2 : 2. Fd8+, g5 : 3. Fd5, Dd2 : 4. Fc7, Df3 : 5. Fd6, Df4+ : 6. g3+ ; Dxc3+ : 7. Fxg3 mat.

Si 1... Dd7 : 2. Td2 et 3. Fd8+ ; Si 1... Dd8 : 2. Tg5, Dd8+ : 3. Fc7 ; Si 1... Df8 : 2. Tg4+, Rg5 : 3. Fd2+, Rf6 : 4. Td4+ ; Si 3... g4 : 4. Fd8 mat.

CLAUDE LEMOINE

ÉTUDE N° 1292

S. M. KAMNER (1925)



BLANCS (5) : Rg2, Fg6, Ca4, Pd6, f3.  
NOIRS (4) : Rb7, Fc1 et g8, Pc7.  
Les Blancs jouent et gagnent.

## bridge

N° 1290

### LA PRÉSENCE À LA TABLE

Il est légitime de profiter d'une hésitation adverse, mais, comme le Code le précise, on le fait à « ses propres risques », et on ne pourrait protester que si l'hésitation a été faite délibérément dans un but de tromperie. Ce n'était pas le cas dans la donne suivante où Est avait hésité à couvrir le chalem et avait permis ainsi au déclarant de jouer comme à cartes ouvertes.

AD5  
AR  
RD75  
RV6

R1098  
O E V1076  
S AV104  
D7

V76432  
D843  
1093

Ann : O. don. tous vuln.  
Ouest Nord Est Sud  
Seyton Damiani Acobas Beambon

Passer 1 ♠ passer 1 ♣  
passer 3 SA passer 4 ♠  
passer 4 ♣ passer 5 ♠  
passer 6 ♠ passer 6 ♣

L'ouverture de 1 Trèfle était artificielle.

Ouest entame le 2 de Cœur, comment Benabou a-t-il gagné le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse

À partir du moment où on estime que Est a les quatre atouts, la seule façon de trouver la solution est d'imaginer la position gagnante, qui est la suivante :

ADAV6  
V76VD R1098

Le déclarant joue Trèfle du mort. Est coupe avec le 8 (car il ne servirait à rien de couper avec le Roi). Sud surcoupe avec le Valet et rejoue la Dame de Cœur sur laquelle le mort défait le son dernier Trèfle.

Est coupe avec le 9 de Pique, mais il doit livrer les deux dernières levées en se jetant dans la fourchette à Pique...

Comment parvenir à cette situation ? Après la première levée du Roi de Cœur, le déclarant a joué le Roi de Carreau couvert et coupé, et il est remonté au mort par l'As de Cœur. Il a tiré la Dame de Carreau (pour le défait d'un Trèfle), ensuite il a coupé une deuxième fois Carreau et a tiré l'As et le Roi de Trèfle sur lequel la Dame de Trèfle d'Est est tombée. Il a alors décidé de couper, non pas un Trèfle, mais le quatrième Carreau, et il est retourné en Nord en coupant un Cœur avec le 5 de Pique. Enfin il a joué Trèfle que Est a été obligé de couper...

Championnat junior

Au moment où se déroule à Plovdiv, en Bulgarie, le Champion-

nat d'Europe junior avec la participation de vingt pays (parmi lesquels les Français sont favorisés), il est intéressant de montrer une des données les plus instructives d'un précédent championnat junior.

Avant de vous présenter les quatre jeux qu'auriez-vous entamé avec :

R73  
V1096  
832  
962

Ann : S. don. Pers. vul.  
Sud Nord Est  
Seyton X... Val Y...  
1 ♠ passer 2 ♠ passer  
2 ♠ passer 2 ♠ passer  
2 SA passer 3 ♠ passer  
4 ♠ passer 4 ♠ passer  
4 ♠ passer 4 SA passer  
5 ♠ passer 5 SA passer  
6 ♠ passer 6 ♠ passer...

La réponse de « 5 Trèfles » sur le BW à « 4 SA » indiquait deux As et

le Roi d'atout et « 6 Trèfles » montrait qu'il n'y avait pas de Roi.

Finalement vous pensez que la prudence est d'entamer atout, et voici la donne complète :

AD54  
AS5  
RD975  
10

R73  
V1096  
832  
962

N E V10862  
O S V6  
RDV43

9  
R8742  
A104  
873

Ouest a entamé le valet de Cœur pour la Dame d'Est. Comment Stoenberg, en Sud, a-t-il gagné le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

PHILIPPE BRUGNON.

## scrabble

N° 299

### CARNET DE BAL

« Vous vous êtes trompé de danse », a déclaré à un joueur l'arbitre Hoda Lormann, à l'occasion d'un récent tournoi du club parisien de l'Étoile : l'intéressé avait effectivement joué VALSA au lieu de JAVAS, pour un manque à gagner de 15 points. De peur qu'à votre tour vous ne vous trompiez de tempo, nous allons vous entraîner dans une série de danses pratiquées autour de la Méditerranée, préalablement travaillées derrière leur anagramme : CEEHOR - ACCEHNO - ACCEHNO - AADFGNNO - BELOOR - AADENRS - ACEFLMNO - ACEFLMN - ACENOOST - AEELORSS - ADGINOOR - DGINOOR - AEGOTTV - AEFLNOR - AIKRST.

Dans la Grèce antique, la CHOREE était la danse du chœur : c'est maintenant une maladie plus connue sous le nom de danse de Saint-Guy. Parmi les danses espagnoles, il y a la CHACONE ou CHACONNE, danse à trois temps, accompagnée de castagnettes, adoptée par la cour royale française au

dix-septième siècle. La JOTA se danse par couples, également au son des castagnettes ; le FANDANGO en est une variante, avec accompagnement de guitare, tout comme le BOLERO. D'origine grecque (elle est décrite dans l'Illade), la SARDANE est une ronde catalane qui rend hommage au soleil. Le FLAMENCO (féminin FLAMENCA), pratiqué par les gitans d'Andalousie, est scandé par les TACONEOS, martèlements du talon. La SOLEA (pluriel SOLEARES) est une variante du flamenco.

Voici maintenant d'autres rythmes méditerranéens : le RIGAUDON (ou RIGODON) et la GAVOTTE sont des danses provençales à deux temps, en vogue sous l'ancien régime ; la FORLANE, qui vient, géographiquement et étymologiquement, du Frioul, région proche de la Vénétie, est exécutée apparemment dans nombre d'opéras français. Mais c'est par le film jamais le dimanche que le SIRTAKI est sorti de la Grèce. (A suivre.)

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AIIHRS?	J(U)RAIS	H4	40
2	I+EGNRR	REGARNIR	7E	62
3	ACEETV	CAVÉE	8A	35
4	ET+EEPST	SERPETTE (a)	1S	76
5	AFNNORU	ENFOURNA	D8	74
6	EGOT+HMT	PUS	S3	45
7	AEIMUUX	MÉCOTAIT	B3	64
8	EI+BCMSU	MURAU	13B	82
9	AEINOT	CUBISMES	O1	92
10	AEINPRS	DÉNOTAIT	11W	68
11	EHLNO?	PANIÈRES	15C	80
12	EHL+AAT	ALLÉ(C)HAT	H1	42
13	AEFKLLO	KIF	1D	61
14	AEELLO+EO	TALLE	N10	39
15	EOO+EHIS	TALLE	O10	34
16	EIOG+LW	OH	6E	29
17	EIILO+DQ	WUS	12C	25
18	EIILO+AB	DO	5E	22
19	EE+DIUVZ	QIBLA	M1	30
20	DEIUUV	FEZ	10D	35
21		VIDE	14J	29
22				
			Total	1020

(a) PESETTE, 9 F, 63.  
1° P. Espagnol, 1 020 ; 2° P.-A. Ferris, 1 017 ; 3° P. Levart, 1 009.  
MICHEL CHARLEMAGNE.

TOURNOI DE VAUX-LE-PÉNIL 25 juin 1988 (1<sup>er</sup> manche)

On joue au centre des Ormeaux le mardi à 20 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

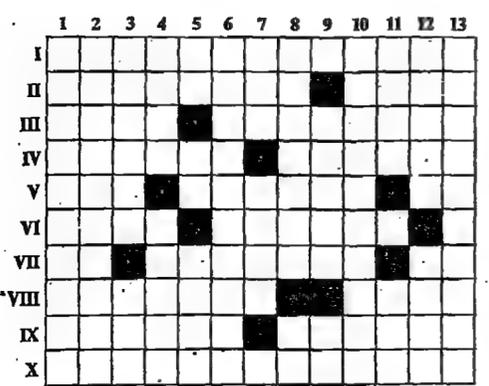
Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

## mots croisés

N° 520



Horizontalement

I. Il a mal supporté le Siècle des Lumières. - II. Deviendra inutilisable. Fais mal. - III. En carte. Vient sur le tard, dit-on. - IV. Moquérent. Fera ce qu'il faut pour savoir. - V. Son règne fut court. Participe aux récentes erreurs. Note. - VI. Très intime. C'est un sigle. - VII. Direction. Fit parvenir à qui de droit. Particule. - VIII. Prendent davantage de place et, parfois, du poids. Toujours agréable à toucher, dans le bon sens. - IX. Après vingt comme après cent.

Verticalement

1. Qu'on nous en débarrasse, vite ! - 2. A beaucoup d'inventus. - 3. Confusional. Agit. - 4. Utilise son imagination. Sont-ils malades ou se sont-ils fait porter ? - 5. En un sens il est très ancien, en l'autre il coule. Pease abréviation. Très vieille circonscription. - 6. Donner, comme prévu, une partie de son gain. - 7. Beau bavard. Dans les transports. - 8. S'échiras pendant ou autrement après. Préposition. - 9. Leur choc ne s'entend plus. Personnel inversé. - 10. Utilisé par les obtus. - 11. Pensée. Vient de l'atome. - 12. Nf toi ni moi. Il y faut une bonne conduite. - 13. A tous vents.

SOLUTION DU N° 519

Horizontalement

I. Schismatique. - II. Alice. Mousse. - III. Inst. Partisan. - IV. Nit. Montale. - V. Troène. Fil. Di. - VI. Soracte. Eden. - VII. Inhiber. Privé. - VIII. Esca. Siba. Ab. - IX. Geste. Anormal. - X. Essentielle.

Verticalement

1. Saint-Sigé. - 2. Claironné. - 3. Historiens. - 4. Ici. Entité. - 5. Se. Mici. En. - 6. Poètes. - 7. Aman. Triai. - 8. Tarifé. Lna. - 9. Totas. Pool. - 10. Quiller. Ri. - 11. Usé. Dians. - 12. ESA. Dévial. - 13. Sentielle.

FRANÇOIS DORLET.

anacrosés

N° 521

Horizontalement

1. AEEFIRR (+1). - 2. CEINOPR (+2). - 3. ACEERTU (+4). - 4. ACDEENRR (+1). - 5. ACEIORR (+1). - 6. ACELOQSU (+1). - 7. INNORSU (+3). - 8. ADEHLLS (+1). - 9. AEEMPRT (+3). - 10. AADIMNNO. - 11. AFGIPRTU. - 12. AEIPRTT (+2). - 13. AELLNOV. - 14. DEEINTT. - 15. ACEILOP. - 16. AINOOSZ. - 17. ACEMOSY (+1). - 18. CEELINS.

Verticalement

19. ABCEIORT. - 20. EIINOPV. - 21. AAEELPRU. - 22. DEIMNORR (+1). - 23. AGILNNOF. - 24. ABFIQSU. - 25. AAEHIRR (+2). - 26. EEFILRTZ (+1). - 27. BCEIIOU. - 28. AEIMNOOP. - 29. DEIPRTU. - 30. ABEINNST (+1). - 31. AEINRTV (+5). - 32. CEENORS (+3). - 33. EEELNRT. - 34. EEIMRSSX. - 35. EEINRSU (+3).

Les anacrosés sont des mots croisés dont les définitions sont complétées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais les anagrammes sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les H-S nous prouvent qu'ils sont pas seuls.)

SOLUTION DU N° 520

1. METTRONS. - 2. BICOORNE. - 3. ACERACEE. érable. - 4. FRAGMENT. - 5. FILETEE. - 6. RAVIREZ (ARRIVEZ). - 7. GELASSES. - 8. AGILITE. - 9. LAISSEES. - 10. SEIZIEME. - 11. PEIGNER. - 12. MULETAS (LUTAMES MULELAT). - 13. ORUPEAU (POIREAU). - 14. STENOSE. - 15. SNOBATT (BASTION BATTONS BOISANT OBSTINA). - 16. CETANE (TANCEE TENACE). - 17. PORCHERE (REPORCHE). - 18. UTERINE. - 19. IRISER. - 20. SUTURAL. - 21. MAJORAL. - 22. EMULSEUR. - 23. ECOLOGES. - 24. URANATE. - 25. TELEVISE. - 26. ILETTES. - 27. RASERIEZ (ARISERIEZ). - 28. INACTION. - 29. ZEELES. - 30. AIGRIE. - 31. BROCHET. - 32. BIGLEES. - 33. PUISEE (EPUISE PUISE). - 34. MELASSE (LESAMES). - 35. PETRIR (REPRIT). - 36. CRETACE. - 37. ENGRAIN, blé non cultivé. - 38. NAUSEES. - 39. EMPESTE. - 40. RAVAGEES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

## SEMAINE GOURMANDE

### Le Lamparo

Revenu d'exil, je veux dire de grande banlieue, le Sétois M. Gras, félicite de la cuisine provençale, s'est installé dans un intérieur de petit bateau (boiseries claires, moquette couleur de violets marseillais) et prépare sa bouillabaisse (180 F) avec tout le soin d'un « fane ». C'est le seul plat de la carte, avec quelques entrées inutiles et des desserts de conclusion (mais, sur commande, vous pourrez avoir bûche, sirop et pieds paquets). C'est, sans doute aucun, la meilleure « bouillabaisse » de Paris et, arrosée d'un rosé des vignons de Saint-Tropez, suivie d'un sorbet, cela vous conduira à un repas de 250 francs à réviser d'être encore là-bas. Non point dans les restaurants à chichis mais au cabanon d'un pêcheur familial.

● LE LAMPARO  
186, rue du Château, 14.  
Tél. : 43.35.31.61.  
Fermé dimanche soir et lundi.

### Au Châtelet gourmand

Encore un revenant : Guy Girard (ex-Petit Coin de la Bourse). Cet amoureux de la cuisine a eu la chance de trouver une petite salle (qu'il a bien améliorée et surtout complétée d'une cuisine moderne), où, cuisine traditionnelle et broche le « On devient cuisinier mais on nait rôtisseur », disait Brillat-Savarin !, il propose une formule neuve. En effet la carte comporte (entrées, poissons, plats du jour, viandes, desserts) une bonne cinquantaine de plats dans lesquels on peut choisir selon quatre propositions de repas : le « Pressé » (120 F), pichet de vin compris, le « Traditionnel » (170 F avec deux plats, fromage et dessert), le « Spécial poissons » (200 F avec trois plats de poisson bien sûr), fromage et dessert, et enfin le « Prestige » (250 F), quatre plats, trou champenois, fromage, et dessert.

● AU CHATELET GOURMAND  
13, rue des Lavandières.

Sainte-Opportune, 1.  
Tél. : 40.26.45.00.  
Fermé dimanche et lundi.  
Parking : Cité du Halles.  
D.C.-A.E.-C.B.

### A la Grille Saint-Honoré

Ce n'est pas nouveauté puisque vieille maison (devanture classée) du temps de Cartouche pourchassé par La Reynie. Mais, tristement médiocre, elle vient d'être reprise par Jean Speyer (venu de La Ligne, rue Mermoz). Travaux là aussi et cela en avait besoin. Et la cuisine que l'on sait, originale, goûteuse (juse de ce mot qu'un lecteur me reproche d'utiliser mais qui, français, dit bien ce qu'il veut dire) : bœuf de fiévan à l'aigle doux (70 F), ragout de coque de dinde aux groilles (55 F), salade de cervelle aux grosseilles (65 F), émincé de saint-pierre aux pampelousses (100 F), tête de veau navigotte (75 F), paupiette de pintadeau au cassis (85 F) etc. La cave du mois est intéressante.

● A LA GRILLE SAINT-HONORÉ  
15, place du Marché-Saint-Honoré, 1.  
Tél. : 42.61.00.93.  
Fermé dimanche et lundi.  
Parking : sur la place.  
A.E.-C.B.-D.C.

### Le Saint-Vincent

Pierre Cambin nous revient. Assisté de sa fille Florence sortant de l'Ecole hôtelière, ce lauréat de la Coupe du meilleur pot récidive dans un cadre tout neuf et tout aimable, du comptoir à la salle. Avec des entrées de 18 à 35 F (museau en salade, salade de petits gris, maquereaux au maçon), andouillette de l'A.A.A.A.A. (58 F), tablier de sapeur (54 F), coq au feu (55 F), travers de porc lentilles (50 F), jambon à l'os (62 F), viandes rôties (72 F) et, bien entendu, des vins au verre et en pichets.

● LE SAINT-VINCENT  
28, rue de la Croix-Nivart, 15.  
Tél. : 47.34.14.84.  
C.B.

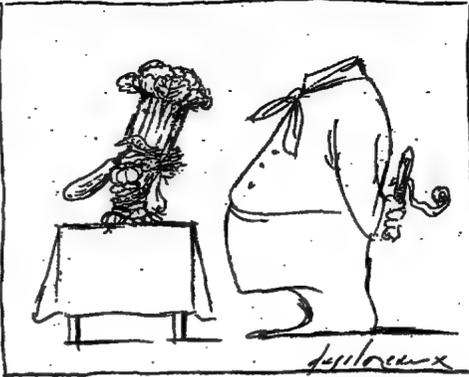
**M**ANGE-T-ON encore des légumes ? A la maison, peut-être. Au restaurant, voilà belle hurette qu'ils ont disparu des cartes, sinon comme accompagnement. Et quel accompagnement ! Ils ne sont plus garniture mais décor. L'assiette n'est plus un appétissant Chardin mais une délicate estampe nipponne. Pourquoi ?

Certes, la nouvelle cuisine est grandement responsable. Petits légumes ! Un petit pois, un croque, un radis, à la rigueur une carotte grelot sont des petits légumes, mais ce que l'on nous sert ne sont que des légumes taillés petits. Nuance !

Sans même évoquer les mérites diététiques des légumes, nos besoins en chlorophylle ou, plus exactement, la minéralisation due à la fonction chlorophyllienne des parties vertes colorées des végétaux, gustativement, gastronomiquement parlant, les légumes ont leur mérite, vitamine où pas. Du moins devraient-ils l'avoir. Car un peu de la désaffection actuelle ne vient-elle pas de leur dégradation ?

L'erreur est de vouloir les consommer tous toute l'année, sans respecter leur calendrier. L'erreur, aussi, vient sans doute des recherches agronomiques poussant à des variétés de bon rapport producteur. On l'a vu avec les pommes de terre à propos de la ratte. On le voit avec l'en-

## Petits légumes



hissement de la golden aux dépens des races d'autrefois (la merveilleuse calville a pratiquement disparu).

Mais avant tout, le restaurateur est responsable, à mon sens. Sous le prétexte de séduire le client, de suivre la mode, il sacrifie les légumes : on trouve encore quelques hométopes pot-au-feu sur les cartes, comme celui de chez Goussier, par exemple (84, rue Nollet), mais pourquoi diable ne sert-on pas avec les viandes de belles énormes carottes et de bons gros navets... comme autrefois ? Sert-on des épinards ? C'est à dose homéopathique, sur un feuilletage abusif. Il m'importe peu

que les pois mange-tout d'hier soient devenus des pois gourmands, mais du moins en voudrais-je plus de quatre dans mon assiette. Le chou farci est devenu feuille de chou farci ; quant aux tomates, je ne sais pas ce qui leur arrive mais, mûres à éclater, elles recèdent encore en

leur cœur des scorées blanchâtres imangeables...

Qui donc osera nous prouver, fourchette en main et mauvais souvenirs en moins, que le rutabaga à ses mérites ? Que le topinambour et le panais ont du bon ? Que le cardon, pour être lyonnais, peut se déguster à Paris ?

Je pensais à cela en parcourant *Trésor des fêtes et fleur des pois*, un charmant — et surtout précieux — livre de trois cents recettes de légumes, fruits et fleurs signé de Jeannine Courreau et Denise Laroutis (Calmann-Lévy). Ce n'est nullement une apologie du végétarisme mais cela pourrait servir aux chefs en mal d'imagination.

Peut-être alors trouverait-on sur leurs cartes, la soupe aux oses de la carte, la salade de navets à l'huile de noisette, les cardes en persillade, le chou rouge aux pommes fruits, les saisis au cidre, l'omelette au potiron et — terminons par un envoi de fleurs aux auteurs — les beignets de fleurs d'acacia ou les pêches de vigne au confit de pétales de roses !

LA REYNIERE.

## VACANCES-VOYAGES

### HÔTELS

**Aquaine**  
ENTRE MER ET MÉDOC  
HOTEL RESTAURANT \*\*\*  
Parc fleuri 2 ha. Piscine, tennis, piste jogging et cyclable, prox. golf.  
1/2 pension 245 F.  
LES ARDELLIERS, 33169 BALAUNES.  
Tél. 56-58-58-68.

**Campagne**  
CHAUMONT-SUR-THARONNE  
HOTEL \*\*\* RESTAURANT \*\*\*  
LA CROIX-BLANCHE  
41600 CHAUMONT-SUR-THARONNE  
Tél. : 54-88-55-12  
Relais gastronomique

**Côte d'Azur**  
NICE  
HOTEL LA MALMAISON  
Mapotel Best Westerns \*\*\*\*  
Hôtel de charme près mer.  
calme, grand confort.  
50 CH. INDEPENDANTES ET CLIMATISÉES  
TV COULEUR PAR SATELLITE  
Restaurant de qualité.  
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE  
Tél. 93-87-62-56 - Téléc. 478-418.

**Provence**  
NICE  
HOTEL VICTORIA \*\*\*  
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE  
Tél. 93-88-39-40  
Plais centre-ville, calme.  
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur.  
Tél. direct, minibar.

**Montagne**  
05350 SAINT-VÉRAN  
(Hautes-Alpes, Queyras)  
Parc régional. Site classé.  
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08  
Chamb. - studio + cuisinette-grill. Tennis.  
De 50 F à 150 F par pers. et par jour.  
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62  
Piscine, Tennis.  
1/2 pens. 1 029 F à 1 617 F sem.  
Pensions 1 509 F à 1 848 F la sem.

**05350 MOLINES-EN-QUEYRAS**  
(Hautes-Alpes)  
PARC REGIONAL. AN. 2000 m.  
Soleil médit. Randonnées, activités avec encadrement sur place.  
HOTEL LE COGNAREL \*\*\*  
LOGIS DE FRANCE  
Tél. (16) 92-45-81-03

**Paris**  
SORBONNE  
HOTEL DIANA \*\*  
73, rue Saint-Jacques  
Chambres avec bain, w.c., TV couleur.  
Tél. direct.  
De 250 à 350 F. - Tél. 43-54-92-85.

**Ardeche**  
07260 JOYEUSE  
HOTEL LES CRÈDES \*\*  
Découvrez les gorges de l'Ardeche en canot, 1/2 pens. 5 jours 1 705 F. Piscine, parc, parking.  
Tél. 75-39-46-60.

**Roussillon en Provence**  
LE MAS DE GARRIGON \*\*\*  
LE PETIT HOTEL DE CHARME DU LUBERON  
en deux étapes gourmandes.  
Piscine - Equitation.  
STAGES DE CUISINE à partir d'octobre  
Forfaits de 4 jours  
Rens. et rés. : 90-05-63-22  
Madame Rach-Druart

**Suisse**  
LAC MAJEUR  
LOCARNO  
GRAND HOTEL  
Complètement rénové. Nouvelle piscine.  
Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité. Cuisine soignée. Dir. A. Cotté  
tél. 19-41/93/338282 - Téléc. 846143  
Via Sampson, CH 6600 LOCARNO.  
CH-1854 LEYMIN - Rég. Léman, 1350 m  
A 4 h 30 de PARIS TGV  
HOTEL-CHALET PAIX  
Familial, gourmand, 2\*\*\*NN, vue panor., bon air alpin, 7 j. demi-pens. Lc. 1 890 FF (douches w.c.).  
Tél. 19-41/25/34-13-75.

## MIETTES

● Lectures. Il en paraît trop des bouquins touchant la table (guides, recettes, etc.). Aussi, pour les derniers en date, je me contenterai d'un jugement sommaire : *La Cuisine de ma mère* (par Michèle Torr, éd. Michel Lafont) : excellent comme se Provence ; *Guide des meilleurs produits et spécialités de France* (par P. Dussert-Gerber, éd. Albin Michel) : sans intérêt et parfois risible. *Les Vins blancs* (par Mastroianni et Cl. Peyrouet, éd. Bordes) : pour spécialiste seulement, mais très complet. Recevoir, c'est un plaisir (par Martine Jolly,

éd. Robert Laffont) : beaucoup de menus variés, intéressants et de bonnes recettes. Mais pourquoi diable jamais mention du fromage ? Je n'aimerais pas être invité chez l'auteur ! *Cuisine russe* (par Françoise Botkine, éd. C.I.L.) : Je ne savais pas que le tarème, les schnitzel, les pruneaux, les macaroni (avec un « s » ?) étaient russes ! *Français et Anglais à table* (par Stephen Mennell, éd. Flammarion) : considérable travail d'historien. Du Moyen Age à la New Cuisine, les assiettes anglaises et françaises.

## TOURISME

### Marine ancienne à Douarnenez

Un embouteillage monstre est à prévoir durant le long week-end du 15 août dans... la baie de Douarnenez. Six cents voiliers anciens s'y sont donné rendez-vous, pour la deuxième édition de la Fête internationale de la voile traditionnelle.

Des modestes canots à misaine aux orgueilleux trois-mâts anglais, en passant par la bisquine de Cancale ou les bateaux vikings, il ne manquera pas un modèle de « vieux gréements » dans les eaux du Finistère, et surtout pas le

prestigieux *Sedov*, quatre-mâts barque appartenant à la marine soviétique : construit en 1921, c'est le plus grand voilier (117 mètres de long) naviguant actuellement.

Un embouteillage tout de même très organisé : pendant quatre jours, du 12 au 15 août et de 9 heures du matin à l'illumination du port, se succéderont notamment des régates, des parades et animations nautiques, des concours de manoeuvres, des courses d'aviron de mer et des spectacles musicaux sur quatre scènes face à la mer. Dans le même temps se tiendront un festival de cinéma maritime et le premier Salon du bateau en bois. Pour ces quatre jours, un billet-forfait est proposé (140 F) permettant d'assister à toutes les manifestations.

Les organisateurs préviennent honnêtement qu'il n'y a plus, depuis longtemps, une chambre d'hôtel disponible à moins de 20 km à la ronde : quelque 200 000 visiteurs sont en effet attendus. Renseignements : le *Chasse-Mariné*, 5 quai de Port-Rhu, 29172 Douarnenez. Tél. : 98-92-89-30 et 98-92-36-94.

**VOYAGES - AVENTURES**  
à pied, en 4x4  
et sous les étoiles  
SAHARA - KENYA  
Maroc, Mali, Turquie, etc...  
Doc. 50, av. des Ternes  
75017 Paris - 43.42.45.45  
**NOMADE**

## GASTRONOMIE

**Rive droite**  
SALLE CLIMATISÉE  
**le soufflé**  
Sa cuisine française est son orgueil.  
38, rue de MONT-THABOR (près de la place Vendôme)  
Régulation : 43-89-27-18  
Fermé le dimanche  
27<sup>e</sup> ANNÉE

**Rive gauche**  
**Le Mayafan**  
COUSCOUS GRILLADES  
TAGINES MECHOUR  
OUVERT EN AOUT  
7, rue Cornille, 8<sup>e</sup> - (Th. Odéon)  
Salle de 25 à 80 couverts  
T.L.J. - 43-28-03-65

**CHEZ PIERROT**  
Cuisine bourgeoise  
SES PLATS DU JOUR ET POISSONS  
SPECIALITÉS BOURGUIGNONNES  
OUVERT EN AOUT  
18, rue Edouard-Mercier (2<sup>e</sup>) - 45-08-17-84 et 05-48  
F / sem. et dim.

**Le Sybarite**  
Soigné-Gourmand-Des-Pois  
MAISON DU XVI<sup>e</sup> siècle  
CUISINE TRADITIONNELLE  
OUVERT EN AOUT  
4, rue Scobot (6<sup>e</sup>) - 43-29-21-66

**HARAMOND**  
Ses spécialités TRIPES - POISSONS  
SALONS POUR REPAS D'AFFAIRES  
24, rue de la Grande-Traderie  
LES HALLES  
PARIS-1<sup>er</sup> Tél. : 43-33-08-72  
Fermé dimanche et lundi midi  
OUVERT EN AOUT

**Province**  
**La Mare au Diable**  
Au milieu d'un parc de 17 ha  
Piscine chauffée - Centre d'équitation  
TENNIS Parking couvert  
77550 MOISSY-CRAMAYEL  
ouvert 7 jours sur 7  
80-83-17-17 et 14-88

## INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

<b>ALÉSIA - PORTE D'ORLÈANS</b> 43-39-74-91 <b>A LA BONNE TABLE</b> , F. sem., dim. 42, r. Friant. PARKING. Spéc. POISSONS. Ouvert en août.	<b>PLACE CLICHY</b> CHARLOT, roi des coquilles 12, place Clichy, 9 <sup>e</sup> . 48-74-49-64. Tous les délices de la mer réunis dans un cadre « Art Déco ». Tous les jours jusqu'à 1 heure.	<b>CHAMPS-ÉLYSÉES</b> RELAIS BELMAN, 37, r. Franc-1 <sup>er</sup> , 47-23-54-42. Jusq. 22 h 30. Cadre élég. F. samedi, dimanche. Fermé en août.	<b>GODELINS</b> ENTOTTO, 45-87-08-81 - F. dim. 140, r. L.-M.-Nodding, 13 <sup>e</sup> Spécialités éthiopiennes.	<b>ODÉON</b> LE PROCOPE, carrefour de l'Odéon, 13, rue de l'Antienne-Comédie, 6 <sup>e</sup> 43-26-99-20. Fruits de mer. Cuisine de tradition. Accueil jusq. 2 h.	<b>SAINTE-AUGUSTIN</b> LE SARLADAIS, 2, r. de Vienne, 6 <sup>e</sup> , 43-23-23-62. Cuisinier 90 F. Confit 90 F. Fermé en août.
<b>LES HALLES</b> EL PICADOR, 80, bd des Batignolles, 43-57-28-87. PAELLA, ZARZUELA, BACALAO, GAMBAS, F. midi, mardi. Plais à emporter. Fermé du 1 <sup>er</sup> au 31 août inclus.	<b>ROMÉ - VILLIERS</b> EL PICADOR, 80, bd des Batignolles, 43-57-28-87. PAELLA, ZARZUELA, BACALAO, GAMBAS, F. midi, mardi. Plais à emporter. Fermé du 1 <sup>er</sup> au 31 août inclus.	<b>LES HALLES</b> 142, av. des Champs-Élysées, 43-88-20-41 COPENHAGUE, 1 <sup>er</sup> étage. F. soir. FLORA DANICA, et son jardin r.d.s. SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ. Ouvert tout l'été.	<b>LES HALLES</b> CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec, 42-36-10-92. Ses carres de XV <sup>e</sup> . F. dim. et lundi. P.M.R. 170/200 F. Fermé du 13 au 30 août.	<b>PALAIS-ROYAL</b> LA CLÉ DU PÉROGORD, 38, r. Cuir-Po, Champ, 40-20-04-46. F. dim. Spéc. Saut-Ouz. Pois. fin, env. 230 FC.	<b>SAINTE-GERMAIN-DES-PRÈS</b> LA FOUX, 2, rue Clément (6 <sup>e</sup> ). F. dim. 43-25-77-66. Alex aux fourneaux. Fermé en août.

MICHEL CHARLEMAGNE  
et MICHEL DUGUET.





# Informations « services »

## PHILATÉLIE

### Dessinateurs et graveurs de timbres

## Pierre Albuissou, le Bourguignon

Pierre Albuissou est né le 26 septembre 1952 à Madagascar, au hasard d'une affectation de son père, militaire, ce qui en fait l'un des plus jeunes créateurs de timbres français.

Graveur autodidacte, il suit les cours des beaux-arts de Mâcon, où sa famille s'est finalement installée et obtient un diplôme national de gravure en 1973. Il est couronné meilleur ouvrier de France en gravure au burin sur cuivre et acier en 1979, titre qui lui est de nouveau décerné en 1986, ainsi qu'à Jacques Jubert (le Monde du 30 juillet).

Pierre Albuissou grave un premier timbre pour le Mali, émis le 25 mai 1981, puis travaille régulièrement pour Andorre, la France (le Palais idéal du facteur cheval, émis en 1984) et Monaco.

Dans le calme de sa ferme restaurée au fin fond du Charolais, Pierre Albuissou avoue son admiration et sa passion pour l'œuvre d'Albrecht Dürer, qui a influencé sa carrière depuis son plus jeune âge, quand, à sept ans, il tombe en arrêt devant un livre du graveur allemand acheté par ses parents. Il réalise sa première gravure à quinze ans : « Je disais à ma mère, quand je gravais :



Trois timbres de Pierre Albuissou :

Ci-dessus : le « Palais idéal du facteur Cheral », 1984.

Ci-dessous : deux timbres pour Monaco qui seront émis en septembre.



Roger Caillois (maître noir).

Tu sais, j'ai l'impression que ce gars-là est derrière mon dos... Ses condisciples, aux beaux-arts de Mâcon, le surmontent d'abord « le petit Dürer » puis, carrément, « Albrecht ».

Vocation précoce ? Déjà enfant, il veut graver des timbres et, en 1979, demande conseil à Albert Decaris, qui l'encourage dans cette voie. Autre rencontre déterminante, intellectuelle, celle de Roger Caillois, avec lequel il noue de solides liens d'amitié, qui auront leur pro-

longement artistique puisque Pierre Albuissou illustrera certaines de ses œuvres (La Pleuvre en 1976; Trois leçons des ténébres, en 1978...). Il est d'ailleurs aujourd'hui président d'un cercle culturel Roger-Caillois.

L'œuvre personnelle de Pierre Albuissou balise un vaste champ : du fantastique (époque « viscérale », où l'aérographe joue un grand rôle) au transréalisme, en passant par des réalisations classiques où la nature, les arbres, la terre, le corps féminin, occupent son attention.

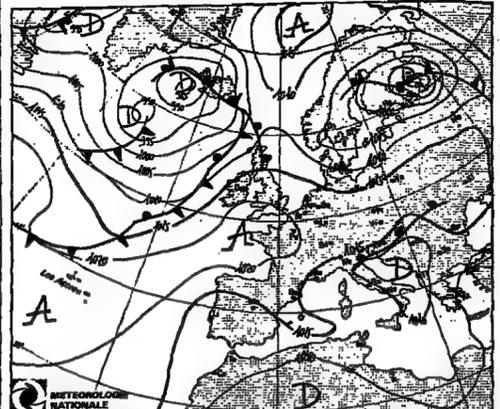
Non sans ne saurait mentir... et, pour l'anecdote, Pierre Albuissou est aussi le concepteur des étiquettes de bouteilles de vin du producteur Georges Dubouff. Les philatélistes, pour leur part, auront le plaisir de retrouver sa « patte » sur deux timbres de Monaco dont l'émission est prévue en octobre.

PIERRE JULLIEN.

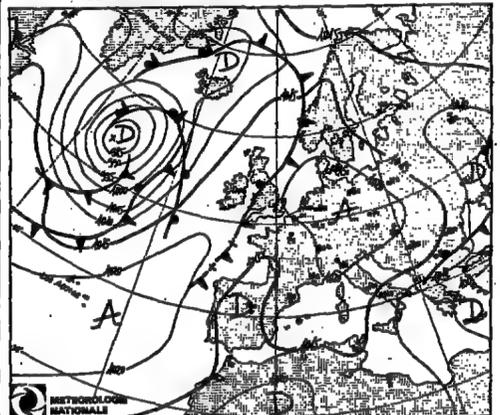
Écriture réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes. 24, rue Chancin, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 AOÛT 1988 À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 AOÛT À 0 HEURE TU



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 5 août à 0 heure et le dimanche 7 août à 24 heures.

Les conditions anticycloniques se maintiendront samedi, mais dimanche une baisse de pressions relative permettra à un front de faible activité de rentrer par l'ouest provoquant, à l'avant un temps orageux.

Samedi : brumeux le matin, ensoleillé l'après-midi. — Au lever du jour, les brumes et les brouillards seront fréquents et parfois denses dans les vallées.

Après dissipation de ces brumes et brouillards, le temps sera bien ensoleillé et un peu plus chaud que la veille sur l'ensemble du pays. Mais en cours d'après-midi des nuages viendront voiler le soleil sur les Pyrénées et de l'Aquitaine au Roussillon, où des orages isolés pourront éclater le soir.

La température minimale sera de l'ordre de 9 à 15 degrés en général, un peu plus frais toutefois dans le Nord-Est avec 6 à 11 degrés et notamment plus

chaud près de la Méditerranée avec 18 à 21 degrés.

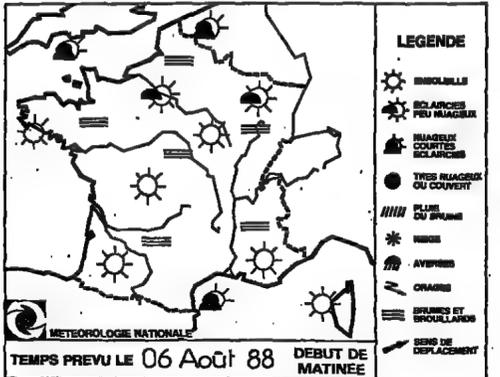
L'après-midi, le thermomètre atteindra 20 à 24 degrés de la Bretagne au nord-Picardie, 24 à 30 degrés ailleurs du Nord vers le Sud.

Dimanche : nuageux, chaud et orageux. — Sur la moitié ouest du pays, le ciel deviendra de plus en plus nuageux au fil des heures. Il se couvrira même complètement l'après-midi sur la Bretagne et le Cotentin.

Du Nord aux Pyrénées, l'après-midi le temps deviendra chaud, lourd et nuageux. Des orages éclateront en fin de journée et le soir.

Sur la moitié est de la France, après une matinée ensoleillée malgré quelques brumes, l'après-midi le ciel se voilera, à l'exception du Sud-Est où le soleil reprendra toute la journée.

La température sera de l'ordre de 12 à 16 degrés au lever du jour, sauf dans le Sud-Ouest où il fera, 18 à 19 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 4-08-1988 à 6 heures TU et le 5-08-1988 à 6 heures TU

Table with columns for location, temperature, and weather conditions. Locations include France (Amico, Biarritz, Bordeaux, etc.) and Étranger (Alger, Amsterdam, Bangkok, etc.).

## Le Carnet du Monde

### Naissances

Véronique et Jean-Pierre UMBDENSTOCK-LUTGEN, ainsi que Simon, ont la joie d'annoncer la naissance de Jonas, à Namur, le 25 juillet 1988. 5-7, rue du Mincier, B-5850 Bovesse.

### Mariages

Yves DURAND et Myriam WITKOWSKI, sont heureux de faire part de leur mariage. 59, rue Victor-Hugo, 59160 Lomme.

### Décès

M. Raphaël Bourlin, Le docteur Lisa Baume, M<sup>me</sup> Eve Baume, Zoé et Judith Hommes, M. Pierre Bourlin, font part du décès de leur épouse, mère et grand-mère, Francisca BOURLON, née Degaye, survenue brutalement le 1<sup>er</sup> août 1988. Cot avis tient lieu de faire-part. Hauterives-Saint-Médard, 40000 Mont-de-Marsan, 5, place des Quincoques, 33000 Bordeaux, 47, rue de Berri, 75008 Paris.

### Anniversaires

Pour le premier rappel à Dieu de Vanina SOUHAM, son époux, Philip Souham, ainsi que la famille de Vanina, M. et M<sup>me</sup> Gérard Souham, Ghem Souham, Yan Souham, demandent prières et pieuses pensées à tous ceux qui l'ont connue et aimée, en commémoration avec les messes dites à son intention.

« Car la volonté de mon Père, c'est que tout homme qui voit le Fils et croit en Lui obtienne la vie éternelle ; et moi je les ressusciterai au dernier jour. » Évangile de Jésus-Christ selon saint Jean.

Le vendredi 7 août 1988, disparaîtra tragiquement Daniel STERNBERG, Ingénieur A.M.

C'est à la SNIAS qu'il fut parmi les premiers à couvrir avec une ardeur infinie pour la cause de l'Albus.

Que ceux qui l'ont connu et estimé lui gardent une pensée affectueuse.

Le 4 août 1988, le docteur André TRÈVES nous quitte. Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, estimé, admiré.

M<sup>me</sup> Malaké Souhram WEHBI, née Imad, survenue le 3 août 1988, à l'âge de soixante-trois ans, à Paris-19<sup>e</sup>.

Le service religieux sera célébré le lundi 8 août, en l'église maronite Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5<sup>e</sup>. On se réunira à l'église à 15 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Fontenay-aux-Roses, dans le caveau de famille.

Frère de n'apporter ni fleurs ni couronnes. Envoyez vos dons à : Caritas Liban, Comité Notre-Dame du Liban, 15, rue d'Ulm, 75005 Paris. CCP 7627 27 G Paris.

11, boulevard de la République, 92260 Fontenay-aux-Roses.

### Remerciements

M<sup>me</sup> Jean Levy-Soussan Et les siens, sont profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection que les amis de Jean LEVY-SOUSSAN ont manifestés lors de sa disparition.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, ils les remercient de leur amitié, qui a été pour eux d'un grand réconfort.

## Religions

### Un vote contesté à Cantorbéry

## La Conférence anglicane déclare « comprendre » la lutte armée pour rétablir la justice

Londres (AFP). — Les évêques irlandais ont exprimé leur préoccupation, jeudi 4 août, après le vote par la Conférence anglicane, réunie à Cantorbéry (Angleterre), d'une résolution sur la lutte armée. Ce texte, intitulé « Guerre, violence et justice », a été adopté à main levée après avoir été proposé par l'évêque sud-africain, Mgr Desmond Tutu, et soutenu par de nombreux évêques latino-américains.

La résolution condamne la guerre comme moyen de résoudre un conflit et affirme qu'il n'y a pas de paix sans justice. Elle justifie le renversement des régimes injustes, soutient ceux qui, pour ce faire, emploient des méthodes non violentes, et « comprend » ceux qui, après avoir épuisé tous les autres moyens choisissent la lutte armée comme seul moyen de rétablir la justice. Le texte, intitulé « Guerre, violence et justice », a été adopté à main levée après avoir été proposé par l'évêque sud-africain, Mgr Desmond Tutu, et soutenu par de nombreux évêques latino-américains.

## GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINTEL

### LE MONDE DE LA BOURSE

Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille

BOURSE 36.15 LEMONDE

## CONCOURS

### SCIENCES PHYSIQUES

Options chimie... (Text partially obscured)

### COMPAGNIE

(Text partially obscured)

### LES 7

### 7 PREDICTIONS

(Text partially obscured)

### ABONNEMENTS

ABONNEMENTS... (Text partially obscured)

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Adresse... (Text partially obscured)



# Economie

## SOMMAIRE

■ Le Livre blanc sur l'économie japonaise montre que la hausse du yen n'a pas affaibli le dynamisme nippon. Avec un rythme annuel de croissance de 9 %, on redoute plutôt la surchauffe à Tokyo (lire ci-dessous).

■ L'entrée en vigueur de la loi américaine sur le commerce a provoqué de vives réactions à l'étranger, notamment au Japon (lire ci-dessous).

■ L'Allemagne fédérale se préoccupe de la fuite des capitaux, attirés par les taux d'inté-

rêt britanniques et américains (lire ci-contre).

■ L'usage des nouvelles technologies devrait entraîner un bouleversement des comportements sociaux, indique un rapport de l'OCDE qui privilégie les investissements sur la consommation (lire page 19).

### Le Livre blanc sur l'économie japonaise

## Tokyo table sur la consommation et l'investissement pour le maintien d'une très forte croissance

TOKYO  
correspondance

Le Livre blanc sur l'économie japonaise, rédigé chaque année à la même époque pour le compte du gouvernement japonais, est une photographie. Les économistes de l'agence de planification économique y présentent une image fixe de l'activité du pays, assortie de quelques recommandations qui ne brillent guère par leur originalité. Mais, entre les lignes, ce document vient alimenter un débat feutré entre responsables de différents agences gouvernementales sur l'évolution future de l'économie japonaise.

Sur le document approuvé, le vendredi 5 août, par le gouvernement de Tokyo, le sujet apparaît à l'évidence en pleine forme.

### Risque de surchauffe

Le Japon a enregistré au premier trimestre de 1988 une progression du PNB qui évoque les années de la « haute croissance » : 11,3 %. Grâce à la très forte progression de la demande intérieure, à l'énorme effort d'adaptation des entreprises japonaises et à une politique monétaire et fiscale très active, le Japon a surmonté, avec une rapidité surprenante, la dépression créée par la hausse rapide du yen depuis septembre 1985.

A tel point que le risque de surchauffe est maintenant la préoccupation principale des autorités. Des indicateurs récents sont venus

conforter cette impression. En juin par exemple, le taux de chômage est retombé à 2,4 %, son plus bas niveau depuis soixante-sept mois. Il y avait, le même mois, cent cinq offres d'emploi pour cent demandes, le ratio le plus élevé depuis août 1974.

A cette tension sur le marché du travail, particulièrement sensible dans le secteur de la construction, s'ajoute une remontée des prix des matières de base sur les marchés internationaux.

### L'environnement international

Le Livre blanc se veut rassurant cependant. « Le taux de croissance très élevé de quelque 9 % en rythme annuel va faire place à une progression soutenue pendant l'année fiscale 1988 (avril 1988-mars 1989).

En ce qui concerne la demande intérieure, la construction de logements et les dépenses de travaux publics connaissent un net ralentissement. Du côté de la demande externe, les exportations nettes sont orientées vers une diminution. »

Néanmoins, le niveau élevé des dépenses de consommation des ménages et de l'investissement productif des entreprises permettront de maintenir l'économie japonaise sur la bonne voie : celle d'une croissance économique régulière alimentée par la demande intérieure.

Beaucoup dépendra cependant de l'environnement international, dont les coups de bonnetin ont joué un rôle déterminant dans les difficultés rencontrées par l'économie japonaise

### Le vote de la loi américaine sur le commerce

## Le Japon se sent le premier menacé par les mesures protectionnistes annoncées à Washington

L'entrée en vigueur de la loi américaine sur le commerce (Trade Bill), comme on s'y attendait, a provoqué des réactions des pays industrialisés. Tandis que la CEE se donnait vingt-quatre heures pour répliquer à l'engagement du président Reagan de signer la loi, le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Martin Bangemann, a pris acte « avec regret » de cette décision, souhaitant que les autorités de Washington appliquent cette loi avec la plus grande retenue. Le Japon se sent particulièrement visé dans cette affaire.

TOKYO  
correspondance

« La seule chose qui nous reste à faire maintenant est de prier pour que les Etats-Unis se montrent prudents dans l'application de la loi. » Cette réaction de M. Eisiro Saito, président du Keidanren (patronat japonais), à l'adoption par le Sénat américain d'une nouvelle loi sur le commerce illustre parfaitement l'état d'esprit des responsables nippons.

En dépit des hauts cris ou des lamentations sur le « protectionnisme » du Congrès et des appels à un nouveau veto du président Reagan, les Japonais doivent admettre que l'occupant actuel de la Maison Blanche, toujours présenté officiellement comme un « champion du libre-échange », va les laisser tomber en rase campagne électorale.

La nouvelle loi, dont certaines dispositions visent principalement sinon exclusivement le Japon, aura bientôt force loi, et l'arsenal qu'elle déploie tombera entre les mains du successeur de M. Reagan, quel qu'il soit.

Pour certains intérêts nippons, le coup est rude. C'est bien entendu le cas de Toshiba Corporation, bannie pour trois ans de la liste des fournisseurs des administrations américaines pour mauvaise conduite avec l'URSS de sa filiale Toshiba Machine Co.

« La loi est injuste parce qu'elle tente de punir Toshiba, qui n'avait aucune responsabilité dans la violation des règles du Cocom par Toshiba Machine », a affirmé M. Joichi Aoi, le directeur général de Toshiba Corporation. M. Aoi ne comprend toujours pas, et il n'est pas le seul, comment le Congrès peut punir une entreprise étrangère qui n'a violé aucune loi aux Etats-Unis. En soi, les ventes au gouverne-

ment américain représentent une petite fraction des exportations annuelles de la firme vers les Etats-Unis (220 milliards de yens), mais aux yeux du public américain Toshiba est confirmée dans le rôle de traître à la défense du monde libre.

Les autres dispositions du texte du Congrès font peser une menace plus diffuse. C'est notamment le cas de l'article dit « super 301 », qui facilite les représailles contre les pays qui bénéficient d'un excédent commercial particulièrement large avec les Etats-Unis et usent de procédés jugés déloyaux par Washington. Le Japon et les « NIE's » (économies nouvellement industrialisées) d'Asie figurent bien entendu en tête de la liste des suspects.

M. Hajime Tamura, le ministre du commerce international et de l'industrie, a menacé les Etats-Unis d'un recours à l'arbitrage du GATT au cas où ils feraient un usage immodéré de cette nouvelle clause. Mais, reconnaissant des responsables du MITI (ministère du commerce et de l'industrie), ce mouvement de menace est surtout un appel à la modération des Américains.

En dépit d'une diminution progressive, l'excédent commercial du Japon avec les Etats-Unis reste très important (plus de 20 milliards de dollars sur les six premiers mois de 1988) et le marché américain demeure crucial pour les exportateurs nippons.

Le vote de la loi sur le commerce par le Sénat et sa ratification certaine par la Maison Blanche sont moins perçus comme des derniers actes de la présidence actuelle que comme le vrai début de l'après-Reagan. Une nouvelle ère qui s'annonce pleine d'incertitudes pour l'archipel.

B. H.

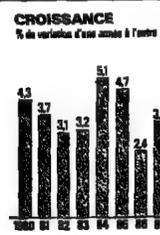
aux cours de quatre cycles économiques successifs (« choc Nixon » en 1971 avec la fin des taux de change fixes, crises pétrolières en 1974 et 1979, « andaka » ou hausse du yen après 1984).

Le risque le plus immédiatement perceptible pour une économie japonaise en expansion rapide est celui d'une hausse des prix induite par un affaiblissement du yen et une remontée généralisée des prix des matières premières dans un contexte international redevenu inflationniste.

Comme la Banque du Japon, l'EPA (Agence de planification économique) affirme ne pas percevoir de menace inflationniste immédiate sur la scène domestique, mais recommande de surveiller avec attention les développements à l'étranger. Une baisse du yen face au dollar affaibli-

rait la compétitivité des importations, dont la croissance très rapide a apporté une contribution décisive à la stabilité des prix intérieurs. Elle mettrait en péril la réduction progressive de l'excédent des comptes courants relevés par le Livre blanc.

Dans le contexte actuel de hausse des taux d'intérêts, la moindre reprise inflationniste se traduirait instantanément par un coup d'arrêt à la politique d'argent facile suivie par la Banque centrale japonaise et qui a dopé l'économie japonaise depuis deux ans. Selon certains analystes, une hausse du taux d'escompte, après cinq baisses successives depuis 1983, n'est pas exclue avant la fin de cette année. L'impact serait considérable sur les marchés financiers, notamment la Bourse, et pour l'« effet d'enrichissement » qui a encouragé la consommation des ménages.



rait la compétitivité des importations, dont la croissance très rapide a apporté une contribution décisive à la stabilité des prix intérieurs. Elle mettrait en péril la réduction progressive de l'excédent des comptes courants relevés par le Livre blanc.

Dans le contexte actuel de hausse des taux d'intérêts, la moindre reprise inflationniste se traduirait instantanément par un coup d'arrêt à la politique d'argent facile suivie par la Banque centrale japonaise et qui a dopé l'économie japonaise depuis deux ans. Selon certains analystes, une hausse du taux d'escompte, après cinq baisses successives depuis 1983, n'est pas exclue avant la fin de cette année. L'impact serait considérable sur les marchés financiers, notamment la Bourse, et pour l'« effet d'enrichissement » qui a encouragé la consommation des ménages.

### Conseils à la Maison Blanche

Afin d'éviter d'en venir là, la Banque centrale, dans un rapport trimestriel récent, recommande une politique fiscale très prudente. Elle suggère même au gouvernement d'annuler l'effet des récentes réductions d'impôts décidées pour des motifs politiques (recherche d'un compromis avec l'opposition sur la réforme fiscale) en gelant une partie des dépenses de travaux publics. L'EPA est tenue à plus de prudence, mais le Livre blanc analyse sans complaisance les effets pervers de la politique monétaire récente, en particulier la spéculation boursière et foncière.

L'autre facteur d'incertitude concerne l'avenir de l'économie américaine après l'élection présidentielle de novembre.

Une dégradation sur l'autre rive du Pacifique, estime un économiste de l'EPA, précipiterait le dollar dans une nouvelle chute, avec de graves conséquences sur la situation monétaire et les marchés financiers. « Nous souhaitons une amélioration régulière de l'économie américaine », confie-t-il.

### Attirés par les taux d'intérêt britanniques et américains

## Les capitaux fuient la RFA

Les capitaux sortent d'Allemagne à un rythme accéléré : 13,9 milliards de deutschemarks en juin de sortie nette, a annoncé la Bundesbank le 4 août, contre 9,8 milliards de deutschemarks en mai (1). Cette fuite explique que la balance des paiements de la RFA (le total des échanges d'industrie, de services et de capitaux) soit passée du positif à un déficit de 4 milliards sur les cinq premiers mois de l'année contre un excédent de 21,3 milliards de deutschemarks en 1987.

La Bundesbank observe que les opérateurs se sont tournés en particulier vers la Grande-Bretagne et les Etats-Unis où les taux d'intérêt sont attractifs. La balance des capitaux à long terme, sur le premier semestre, marque un solde net négatif de 50,5 milliards de deutschemarks, contre un excédent de 18,7 milliards en 1987. Une évolution qui explique pourquoi les autorités de la RFA ont tenu, ces der-

niers semaines, à suivre, elles aussi, le mouvement sur les taux d'intérêt malgré les bons indices de l'économie (une croissance de 2,5 % à 3 % attendue pour 1988 après 1,7 % en 1987). Il faut tenter de freiner la fuite des capitaux qui entraîne un glissement du deutschemark, c'est-à-dire un renchérissement des importations aboutissant à une inflation « importée », spirale que la Bundesbank craint par-dessus tout.

En outre, avance la « Buba », un mark faible - la monnaie ouest-allemande a perdu 20 % par rapport au dollar depuis le début de l'année - facilite les exportations allemandes, ce qui ne contribue pas au rééquilibre des déficits commerciaux mondiaux, le déficit américain en premier lieu.

(1) Chiffres de mai corrigés par la Bundesbank qui avait livré une première estimation de 10,5 milliards de deutschemarks. Le chiffre de juin est provisoire.

### Dans une « note de conjoncture »

## M. Balladur dresse un bilan flatteur de sa politique

M. Edouard Balladur, ancien ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, vient d'adresser à des chefs d'entreprise et à des parlementaires un bilan de la politique menée de 1986 à 1988. En préambule de cette « note de conjoncture », M. Balladur écrit : « Dans tous les domaines, la France a amélioré ses positions par rapport à ses partenaires étrangers (...). Au vu de ces résultats, plus que jamais, me semble-t-il, nous devons nous convaincre que la politique qui a été menée pour la France était bonne et qu'il faudra, le plus tôt possible, la reprendre, la continuer et la perfectionner. »

L'ancien ministre des finances observe que la croissance a été plus soutenue depuis 1986 qu'auparavant et que « l'investissement productif a été stimulé ». Il se félicite du rythme de la hausse des prix et du fait que le mouvement de pertes d'emplois se soit « inversé à partir de l'an dernier ». Estimant que le commerce extérieur est « le point qui reste le moins satisfaisant », M. Balladur juge,

néanmoins, que « la situation est plutôt meilleure qu'il y a deux ans », bien qu'il admette que « l'évolution défavorable du solde industriel ne peut laisser indifférent ». Il explique cette baisse par « la forte dégradation de compétitivité enregistrée entre 1983 et le début de 1986 ».

L'ancien ministre souligne, d'autre part, la réduction du déficit budgétaire et les baisses d'impôt qui ont été réalisées. Il relève, enfin, que, « au cours des deux dernières années, la situation des entreprises s'est très rapidement améliorée, au point que l'on peut considérer que, désormais, en moyenne, les taux de marge d'exploitation sont revenus à leur niveau d'avant le premier choc pétrolier ».

Dans un entretien publié par l'hebdomadaire Paris-Match, cette semaine, M. Balladur dénonce le « procès purement politique » qui lui est fait sur la formation de « noyaux durs » des entreprises privatisées. Il se prononce contre le rétablissement de l'impôt sur la fortune.

### Malgré son échec dans la reprise de Stracel

## Le groupe papetier norvégien NSI confirme son installation à Golbey (Vosges)

Le groupe papetier norvégien Norske Skog Industrier (NSI) vient de confirmer son intention de construire une usine de pâte à papier et de papier journal à Golbey (Vosges), qui entrera en service en 1990. Evité la semaine dernière par le conseil d'administration de Stracel à Strasbourg au profit d'un autre repreneur, le groupe finlandais United Paper Mills (UPM), NSI avait reçu du ministre de l'économie et des finances l'autorisation de créer sa propre filiale française, NSI France. L'investissement total sur sept ans sera de 3,5 milliards de francs, dont « moins de 5 % », selon NSI, proviendra de subventions des collectivités locales et de l'Etat.

NSI prévoit de mettre en place en 1990 une première machine à papier journal et une seconde en 1995, produisant chacune 200 000 tonnes par an. Le projet d'UPM prévoit également l'implantation de deux machines à papier journal sur le site

de Stracel. NSI assure que son projet garantit trois cents emplois à partir de 1990 et quatre cent cinquante après 1995, ainsi que huit cents emplois indirects. Quant au projet finlandais, il créera à Stracel deux cent cinquante emplois, cent cinquante en sous-traitance et, selon les responsables d'UPM, il stimulera huit cents nouveaux emplois en France.

Dans un communiqué, M. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, « constate avec satisfaction que le groupe NSI a décidé de confirmer sa décision » et réaffirme qu'« il apportera son concours et son soutien à ce projet pour faciliter sa réalisation ». Enfin, le ministre estime qu'« en l'état actuel des dossiers connus (...), le projet NSI apparaît toujours le plus porteur pour le Grand Est de la France ».

## L'intersyndicale des chantiers navals de La Ciotat sera reçue au cabinet de M. Roger Fauroux avant la fin août

Les responsables de l'intersyndicale des chantiers navals de La Ciotat seront reçus au cabinet du ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, le 22 ou le 23 août, à-on après le 4 août. Le même jour, ils avaient envoyé un telex à plusieurs membres du gouvernement pour se plaindre des propos de M. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, qui, dans la Tribune de l'Expansion du 1<sup>er</sup> août,

avait notamment déclaré : « A La Ciotat et à La Seyne, il n'y a plus de justification économique pour y fabriquer des bateaux... ». Selon eux, ces propos contredisaient ceux que le ministre avait tenus devant l'intersyndicale le 12 juillet.

Aussitôt, les syndicats (bien que le personnel soit en vacances, sauf soixante-dix-huit métalliers et une soixantaine d'autres salariés d'une entreprise sous-traitance) avaient décidé d'arrêter, à La Ciotat, les travaux de carénage sur le dernier navire qui reste à livrer, un porte-conteneur pour le Mexique.

L'annonce d'une rencontre prochainement à Paris est de nature à désamorcer une nouvelle crise sociale à La Ciotat, mais on estime que la rentrée de septembre, avec le retour de cinq cent vingt ouvriers sur le site, pourrait être chaude. Dans l'entourage de M. Fauroux, on précise que ce dernier est responsable des chantiers navals lorsque ces entreprises ont des commandes à prendre et des navires à fabriquer et que M. Chérèque, ministre délégué, prend en charge les dossiers lorsque les entreprises ferment et qu'il faut résoudre les problèmes sociaux...

## LA BOURSE EN DIRECT

LE MONDE DE LA BOURSE

Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse

BOURSE

36.15 LEMONDE

# Économie

## AFFAIRES

Nouvelle offensive de M. Donald Trump

### Le groupe agro-alimentaire américain Pillsbury semble intéresser les « raiders »

Que vient faire le milliardaire de l'immobilier Donald Trump dans le capital du numéro quatre américain de l'agro-alimentaire, Pillsbury ? Après des mois de rumeurs d'OPA sur la firme de Minneapolis, son fils, le jeune Donald Trump, a pris le relais de son père. L'homme d'affaires veut de mettre la main sur 0,4 % des actions du groupe et souhaitait obtenir des autorisations fédérales l'autorisant d'en acquérir 24,9 %.

Le promoteur immobilier ne semble cependant pas s'engager à dans une diversification spectaculaire : il a simplement déclaré, le mardi 2 août, être intéressé par le « potentiel » de Pillsbury. Un potentiel financier de plus-value boursière sans doute, car M. Trump s'est déjà fait remarquer à plusieurs reprises pour ses bons « coups » à Wall Street. Achetant un peu avant le déclenchement des hostilités des paquets d'actions d'entreprises opéables (comme Gillette ou Federated Store), il a su ensuite les revendre au plus haut lors de leur prise de contrôle.

Est-ce à dire que Pillsbury se trouverait vraiment dans le collimateur de groupes convoitant ses marques ou de raiders à la recherche d'une seconde affaire Beatrice Food ? La firme est en tout cas, depuis mars dernier, et un tournant décisif de son histoire, et le cours de son action évoluant en dents de scie entre 28 et 48 dollars ne semble guère vouloir se stabiliser. Blessée, elle présente tous les symptômes de la victime d'OPA idéale. Après une longue période de croissance interrompue sous la férule autoritaire de M. William Spoor qui l'a fait passer de 816 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1973 (et 20 millions de profits) à 4,8 milliards de chiffre d'affaires en 1985 (et 192 millions de bénéfices), l'entreprise connaît depuis une stagnation marquée de ses profits et une instabilité inquiétante de son management. Pour l'année fiscale 1987-1988 les bénéfices atteignent 69,7 millions de dollars, pour un chiffre d'affaires de 6,1 milliards. Pour le troisième trimestre du dernier exercice, le groupe a même annoncé des pertes de 107,8 millions de dollars, recouvrant plus de 140 millions de provisions pour restructuration.

#### Le terrible William Spoor

Autre signe « d'opéabilité », Pillsbury souffre d'une lourdeur excessive de ses frais généraux : 11,5 % du chiffre d'affaires, contre 8,5 % pour la moyenne du secteur. Enfin le groupe connaît des problèmes de croissance dus à sa position sur deux marchés difficilement conciliables : les produits alimentaires de grande consommation et la restauration. Au-delà d'une synergie qui paraît évidente, il est très peu d'exemples de firmes pouvant réussir durablement sur ces deux marchés. Si l'activité Géant vert ou les glaces Häagen-Dazs sont largement bénéficiaires, le secteur surgelé et les spécialités pâtisseries sont handicapés par leurs coûts de production élevés, tandis que les restaurants Burger King, Steak 'n' Ale ou Bennigan's doivent faire face à de graves problèmes de marketing.

Le successeur du terrible William Spoor, John Stafford, n'a jamais réussi à garder le dynamisme commercial de son prédécesseur. Le 2 mars dernier, le conseil d'adminis-

tration l'ayant renvoyé, M. Spoor revint aux commandes le temps de trouver un autre patron. Cette situation qui ressemblait à s'y méprendre à ce qui arriva naguère au groupe Beatrice, contribua à attirer les rumeurs. D'autant que si les analystes estiment la valeur de Pillsbury à environ 3 milliards de dollars (18 milliards de francs), le groupe vaut bien plus si on reprend le revendeur « par appartements » (au moins 4,5 milliards de dollars, soit 27 milliards de francs). Le nouveau président de Pillsbury, M. Philip Smith, qui a pris ses fonctions le 25 juillet dernier, a donc fort à faire.

#### Les pizzas vendues

Les observateurs du monde agro-alimentaire américain le connaissent bien : il fut le patron de General Foods, acheté en 1985 pour 5,7 milliards de dollars par Philip Morris. Supportant de plus en plus mal la cohabitation avec le géant du tabac, il souhaitait se retrouver à la tête

d'une firme indépendante. Mais Pillsbury aura-t-elle les moyens de le rester ? Déjà, en mars dernier, elle a mis en vente sa chaîne de 580 pizzerias à l'enseigne Godfather's Pizza et s'apprete à fermer ou moderniser ses restaurants les moins performants.

Si Philip Smith connaît bien le monde des produits grand public, il est en revanche novice dans le secteur très concurrentiel de la restauration de masse. Comment s'étonner, dès lors, que l'on ait pu penser que Burger King (dont les patrons, comme les publicités, changent sans cesse) soit à vendre ? Les noms de repreneurs éventuels de Pillsbury semblent également logiques : Don Kelly (le dépeceur de Beatrice), Kraft, entreprise agro-alimentaire qui a toujours eu des liens étroits avec Pillsbury, et même les sempiternels Nestlé et Unilever. L'intérêt soudain de Donald Trump pour l'agro-alimentaire ne peut on tout cas pas être le fruit du simple hasard boursier.

DIPIER POURQUERY.

## REPÈRES

### Accidents du travail

Moins de 1 000 morts en 1986

Le nombre des accidents du travail a continué de baisser en 1986, selon les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés qui portent sur 13 177 000 salariés. La Caisse a recensé 890 602 accidents avec arrêt en 1986 contre 731 806 en 1985. Le nombre des accidents ayant entraîné une incapacité permanente est passé de 74 179 en 1985 à 87 207 en 1986. Pour la première fois, les accidents mortels sont passés en dessous de la barre des 1 000 avec 978 victimes en 1986 contre 1 067 en 1985 et 1 484 en 1979. Plus de 22 millions de journées de travail ont été perdues en 1986 pour incapacité temporaire et l'ensemble des accidents a coûté 14,991 milliards de francs à la Sécurité sociale.

La Fédération nationale du bâtiment souligne, de son côté, qu'une nette diminution des accidents du travail s'est aperçue en 1986 dans le bâtiment et les travaux publics : une baisse de près de 10 % pour les accidents graves, de près de 20 % pour les accidents mortels et d'environ 7 % du taux de risque brut (rapport prestations accidents du travail/masse salariale cotisée).

### Automobile

Production et exportations françaises en hausse

La production française de voitures particulières a atteint 1 742 137 unités au premier semestre, progressant de 8 % par rapport aux six premiers mois de 1987. Dans

le même temps, les exportations totales françaises ont crû de 11,2 %, atteignant 1 001 243 unités. De bons résultats obtenus essentiellement grâce à Peugeot SA, dont la production s'est accrue de 14,7 % et les exportations de 20,5 %.

Le marché intérieur a continué sur sa lancée, progressant de 5,6 % avec 1 050 679 immatriculations. Cette hausse a plus profité aux voitures françaises qu'aux étrangères. Ces dernières ne représentent plus que 34,8 % du marché contre 35,7 % sur les six premiers mois de 1987.

### Brevets

Accroissement des dépôts en France

Le nombre de brevets déposés en France l'année dernière a progressé de 14,8 % par rapport à 1986, s'établissant à 87 548, selon un rapport de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Les demandes d'origine française (12 893) ont crû de 4,4 % alors que celles d'origine étrangère (5 874) ont chuté de 7,9 %. Les demandes formulées par le volet européen ont augmenté de 20 % s'établissant à 39 960 tandis que celles formulées par le vote dite PCT (autres pays que l'Europe) a crû de 28,8 % à 9 021.

### Chômage

Hausse en RFA en juillet

A la fin juillet, la RFA comptait 2 200 000 chômeurs, selon l'Office fédéral du travail de Nuremberg, soit une augmentation de 87 800 personnes par rapport au mois précédent. Le chômage représente 7,7 % de la population active contre 7,4 % en juin. Le président de l'OFI, M. Heinrich Franke, a expliqué cette hausse du chômage par des facteurs saisonniers comme les vacances et la fin de la scolarité de nombreux jeunes. « Ces facteurs mis entre

## SOCIAL

Un rapport d'experts de l'OCDE sur les aspects sociaux des technologies nouvelles

### Le « cercle vertueux » de l'innovation, de la croissance et de l'emploi

Sous le titre « Nouvelles technologies : une stratégie socio-économique pour les années 90 », un groupe d'experts vient de transmettre, dans le cadre de l'OCDE, ses conclusions et recommandations sur les aspects sociaux des nouvelles technologies. D'emblée, cette note d'une vingtaine de pages situe l'enjeu du changement technologique, qui ne saurait être réduit à l'apparition de nouveaux équipements ou procédés de production, mais bel et bien abordé comme « un processus social ».

Recouvrant principalement les innovations dans la micro-électronique, l'informatique et les télécommunications, les technologies de l'information « représentent un potentiel non négligeable d'accroissement de la productivité » et « une baisse sans précédent des coûts ». Elles ont également l'avantage d'être « virtuellement utilisables dans tous les secteurs et pour toutes les fonctions ». Mais elles peuvent aussi provoquer des déséquilibres en termes d'emploi entre les régions, les branches et les pro-

cessions, ce qui aboutirait à « un cliquet au sein de la société ». « Le cercle vertueux de l'innovation, de la croissance et de l'emploi, prévient les experts, risque de perdre de son impact si les coûts liés à la phase de transition entre disparitions et créations d'emplois se révèlent excessivement élevés ».

Selon le rapport, « l'augmentation de la productivité que permet le changement technologique s'apparente à une rente, susceptible d'accroître à la fois les bénéfices et le revenu du travail ». Une telle rente peut être distribuée en hausses de salaires ou en aménagement du temps et des conditions de travail, et, à long terme, faire progresser la qualité de la vie et l'accès aux loisirs. Pour venir à bout des obstacles qui peuvent jalouer la route des nouvelles technologies, les experts invitent d'abord les gouvernements à mettre au point pour les années 90 « une stratégie socio-économique à long terme ». « Ni le potentiel technique ni le potentiel économique que recèlent les grandes technologies nouvelles, soulignent-ils, ne pourront être pleinement réalisés sans que leur mise en œuvre s'accompagne, ou même soit précédée, de réformes sociales et institutionnelles à tous les niveaux de la collectivité ».

La clef de voûte de cette stratégie, c'est une innovation permanente, « aussi bien technologique que sociale ». Si « la pression de la loi du marché peut être utile », elle « ne suffit pas à amener les changements qui s'imposent ». « C'est dans les innovations institutionnelles que réside l'indispensable complément ». Les experts suggèrent le lancement d'un programme pour la productivité, « sous les auspices de l'OCDE, afin de susciter un processus international d'apprentissage » dans la diffusion des technologies nouvelles.

Dans l'entreprise, le rapport considère qu'il faut « abandonner le modèle taylorisé d'organisation de la production » pour adopter une structure décentralisée permettant « d'accroître l'initiative et la participation des salariés ». Pour mettre en œuvre une nouvelle organisation du temps de travail et de nouveaux modes de participation, « il faut que les employeurs, les salariés et leurs représentants au niveau de l'entreprise se concertent dès les premières phases de l'introduction des technologies ». Les experts pensent aussi que le fait de « lier la rémunération aux compétences personnelles » peut amener les salariés « à acquérir de nouvelles qualifications ».

#### Une « société active »

Les organisations syndicales et patronales sont également invitées à changer. « Les syndicats doivent peut-être reconsidérer leur constitution par métiers et (...) modifier leurs propres structures de façon à garantir l'absence d'obstacles sérieux à l'adoption des technologies nouvelles ». Quant aux organismes publics dans des domaines tels que la recherche, la formation et les réseaux de communication, le système d'enseignement et les enseignants sont aussi invités à se recycler, l'idée étant de relever « le seuil minimum de qualification de tous les jeunes pour qu'ils puissent soutenir la concu-

rence sur un marché du travail en mutation rapide ».

Pour leur part, les entreprises devraient, à partir de programmes spécifiques à leurs besoins, développer la formation permanente afin d'avoir une main-d'œuvre plus qualifiée. Les experts esquissent le modèle d'une « société active » où les politiques sont conçues pour aider autant de gens que possible à apporter une contribution positive, et où chacun peut se sentir utile à la vie économique et sociale et être considéré comme tel par les autres ». Ainsi, l'emploi rémunéré demeurerait dominant mais revêtirait des « formes inédites et plus variées ». De même, gouvernements, patrons et syndicats sont invités à un effort d'imagination pour ouvrir « le droit d'apporter une contribution active à la société à toutes les époques de la vie, en faisant des journées, des semaines et des années de travail de durée variable, selon les préférences, la situation de famille et les conditions de vie, le niveau d'instruction et de formation ». Une activité à géométrie variable.

#### De nouveaux services

Selon le rapport, « de nombreux emplois nouveaux à temps complet et à temps partiel pourraient être créés si des investissements massifs accompagnaient la diffusion mondiale des technologies nouvelles ». Les experts donnent des exemples de nouveaux produits de services représentant « un fort potentiel de création d'emplois » la banque à domicile et le téléachat, les télé-services d'information pour les particuliers et les entreprises, l'enseignement et la formation assistés par ordinateur et les systèmes experts pour le diagnostic médical. Les nouvelles technologies devraient également permettre « de revitaliser les industries traditionnelles et d'engendrer de nouveaux débouchés économiques pour les petites entreprises ».

Si les experts insistent sur la nécessité d'accroître les investissements, ils précisent les conditions : « Le potentiel de création d'emplois de l'investissement matériel ne se concrétisera que si celui-ci s'accompagne d'un investissement suffisant et adéquat dans les qualifications ». Par ailleurs, « il faut modérer la croissance de la consommation par habitant afin de pouvoir allier les investissements supplémentaires nécessaires » tout en recherchant parallèlement de nouvelles formes d'épargne.

Le rapport plaide pour une « croissance soutenue de l'économie mondiale », présentée comme la condition sine qua non de réussite de la stratégie proposée. « L'accroissement des flux d'échanges entre la zone de l'OCDE et les nouveaux pays industrialisés, ainsi que les pays socialistes, profiterait à tous, y compris de façon indirecte aux pays en développement ». Mais pour ces derniers un effort plus important est préconisé « sur le plan de la coopération technologique et du transfert de connaissances techniques des pays hautement industrialisés ». Pour parvenir au « cercle vertueux » de l'innovation, de la croissance et de l'emploi, la mise en œuvre des nouvelles technologies requiert « un vaste consensus ». Pour y arriver, les experts proposent un large débat public, qu'ils contribuent utilement à lancer.

MICHEL NOBLECOURT.

# LE TRAM-OUAIS ! ON A GAGNÉ.

**Tramway Bobigny Saint-Denis.**

1984 : contrat de plan État-Région.  
1988 : l'État et la Région débloquent les crédits.  
4 ans pour imposer la satisfaction des besoins des habitants !  
Il était temps.

**George VAILLON**  
Président du Conseil Général  
Maire de Bobigny

**Jean MARSON**  
Maire de La Courneuve

**Marcelle BERTHELOT**  
Maire de Saint-Denis

**Marcel NILES**  
Maire de Drancy



**La Seine Saint-Denis gagne avec vous.**



# Marchés financiers

## BOURSE DU 4 AOUT

Cours relevés à 14 h 54

Composition	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Composition	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Composition	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
3821	C.N.E. 3% *	3818	3817	3817	- 0,03	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%	Comptant	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	%
1102	R.N.P.T.P.	1071	1070	1070	- 0,09	1084	C.F.F.T.P.	1070	1067	1067	- 0,28	1080	Chât. Lyon. T.P.	1084	1080	1080	+ 0,55
1218	Thomson T.P.	1320	1318	1318	- 0,15	1368	Renaud T.P.	1374	1375	1375	+ 0,07	1378	St-Quentin T.P.	1348	1348	1348	+ 0,18
1282	Thomson T.P.	1320	1318	1318	- 0,15	1420	Accor	446	446	446	+ 0,17	1450	Chât. Lyon. T.P.	1450	1450	1450	+ 0,08
450	Accor	446	446	446	+ 0,17	1450	Chât. Lyon. T.P.	1450	1450	1450	+ 0,08	1450	Chât. Lyon. T.P.	1450	1450	1450	+ 0,08
536	Alcatel	542	543	544	+ 0,37	184	Dix. P.A.C. 0/8	181	181	181	+ 0,01	181	Dix. P.A.C. 0/8	181	181	181	+ 0,01
2030	Alcatel	2044	2033	2033	- 0,54	456	D.M.C.	455	455	450	- 0,99	280	Lyon. T.P.	278	280	282	+ 1,44
1420	Alcatel	1380	1380	1380	+ 0,00	341	Oronon Amer. *	341	332	329	- 0,32	278	Lyon. T.P.	278	278	278	- 0,29
300	A.L.S.P.A.	225	225	224	- 0,44	1730	Docta France *	1730	1735	1735	+ 0,29	1400	Lyon. T.P.	1400	1400	1400	+ 0,00
310	Alcatel	335	330	330	- 1,49	670	Dunlop *	682	680	676	- 0,59	68	Alcatel	68	68	68	+ 0,00
2280	Arjom. Prius *	2300	2295	2297	- 0,13	1220	Emat (Gén.)	1208	1305	1295	- 0,75	215	Majestés S.A.	222	229	225	+ 1,35
518	Ausson-Roy *	524	520	513	- 0,10	1370	Ecox *	1448	1430	1460	+ 1,04	380	Max. Westal *	382	381	376	- 1,34
1420	Aut. Suprem.	1420	1420	1420	+ 0,00	735	Electronique *	735	730	734	+ 0,54	181	Matra *	185	183	181	- 1,09
730	Aut. Suprem.	730	730	730	+ 0,00	445	E.S. S. Dames *	445	445	445	+ 0,00	2570	Matra *	2570	2570	2570	+ 0,00
305	BAEP *	314	314	310	- 1,27	320	SH-Aquitaine *	322	323	325	+ 0,62	210	Michelin *	205	204	204	- 0,24
295	Bail-Expans *	290	290	293	+ 1,03	280	SH-Aquitaine *	283	280	282	+ 0,71	1301	Mid. Ciel *	1301	1298	1300	+ 0,08
905	Bail-Expans *	905	905	905	+ 0,00	640	Epoca-Parisi *	675	683	681	+ 0,89	183	Mid. Ciel *	177	177	175	- 1,13
275	B.A.P. C.L. *	270	270	270	+ 0,00	2510	Gal. Lafayette *	2510	2490	2491	- 0,78	505	M.M. Pensions *	505	506	516	+ 1,98
470	B.A.P. C.L. *	471	470	470	- 0,21	1640	Gal. Lafayette *	1640	1639	1615	- 1,45	54	M.M. Pensions *	54	54	54	+ 0,00
370	B.A.P. C.L. *	370	370	370	+ 0,00	310	Gal. Lafayette *	310	310	324	+ 4,19	108	Neosud *	108	108	108	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *	1000	1000	1000	+ 0,00	1038	Neosud *	1038	1040	1038	+ 0,00
820	Bégan-Say *	820	820	820	+ 0,00	1000	Gal. Lafayette *										

